

Rapport d'activités 2007

Contrat Urbain de Cohésion Sociale



Angers
Trélazé
et d'Agglomération

2007-2009

SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	2
MISE EN ŒUVRE POUR LES PARTENAIRES.....	3
LE PASSAGE DU CONTRAT DE VILLE AU CONTRAT URBAIN DE COHESION SOCIALE.....	4
DEMARCHE DE PROJET.....	5
<i>Relations avec les associations.....</i>	<i>7</i>
<i>Evaluation.....</i>	<i>9</i>
<i>Communication.....</i>	<i>10</i>
ORGANISATION.....	11
La mise en œuvre pour les partenaires suivants	12
THEMATIQUES.....	16
REUSSITE ET CONTINUITE EDUCATIVE.....	19
EMPLOI ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE.....	23
PREVENTION DE LA DELINQUANCE ET TRANQUILITE PUBLIQUE.....	27
SANTE.....	33
HABITAT ET CADRE DE VIE.....	36
TERRITOIRES.....	44
LES PROJETS REALISES SUR LE TERRITOIRE D'ANGERS.....	45
LES PROJETS REALISES SUR LE TERRITOIRE DE TRELAZE.....	49
LES PROJETS REALISES SUR LE TERRITOIRE D'ANGERS LOIRE METROPOLE.....	51
CONCLUSION.....	53
ANNEXES.....	54

INTRODUCTION

Le Contrat Urbain de Cohésion Sociale : une ambition commune pour un projet de développement social et urbain

Le Contrat Urbain de Cohésion Sociale concourt à la réduction des inégalités et à l'égalité des chances pour les publics en situation de fragilité et discrimination et concerne les territoires prioritaires des villes d'Angers et de Trélazé.

Lors de la signature du contrat le 19 mars 2007, les partenaires¹ se sont accordés sur l'importance d'une démarche d'évaluation qui vise à développer :

- La connaissance partagée du contexte local du contrat urbain de cohésion sociale
- L'évaluation des politiques publiques mobilisées au titre du CUCS : mesure des effets, des impacts des actions et la cohérence des dispositifs concernés ;
- Les préconisations de réajustements en cours de contrat et de réorientations en fin de période 2007-2009.

La démarche d'observation / évaluation a pour objectif principal **d'aider les élus et les décideurs dans leurs décisions d'adaptation ou de réorientation de leur action au regard des situations observées et des résultats obtenus.**

C'est dans ce cadre que s'inscrit **ce rapport d'activités.**

Ce bilan annuel reprend les éléments du contrat cadre et permet de montrer les réalisations, les principaux éléments de bilans des actions réalisées par les porteurs de projets et de rendre compte des moyens financiers, techniques et humains mobilisés.

¹ Etat, communauté d'agglomération Angers Loire Metropole, Ville d'Angers, CCAS de Trélazé, CAF de l'Anjou, Conseil Général Caisse des dépôts et consignation, Angers Habitat, Soclova, Logi Ouest, Val de Loire, Toit angevin

Mise en oeuvre :

Les partenaires du CUCS se sont fixés pour objectif une meilleure lisibilité de la gouvernance institutionnelle ainsi que la clarification des relations avec les opérateurs notamment par l'assouplissement des procédures et la réactivité des financements. Chaque partenaire a donc participé dans cet esprit à la mise en œuvre de ce dispositif en fonction de son propre fonctionnement.



LE PASSAGE DU CONTRAT DE VILLE AU CONTRAT URBAIN DE COHESION SOCIALE

Il est indispensable de séparer le contrat en deux phases distinctes pour faire le bilan des actions réalisées :

1. la phase dite de « transition » entre le contrat de ville 2000-2006 et le contrat urbain de cohésion sociale 2007-2009 : du 1^{er} janvier au 20 septembre 2007, date de diffusion de l'appel à projets unique ;
2. la phase d'exécution du 20 septembre 2007 au 31 décembre 2009.

Cette phase transitoire a été mise à profit par les partenaires du CUCS pour :

- finaliser l'appel à projets, et mettre en place les instances politique, techniques et thématiques ;
- réinterroger la pertinence des projets initiés dans le cadre du contrat de ville et accompagner les opérateurs dans le cadre de l'appel à projets unique voire de les préparer à un arrêt éventuel de leurs actions qui ne répondent plus aux nouvelles orientations du contrat ;
- recenser les actions structurantes qui s'inscrivent de fait depuis plusieurs années dans la politique de la ville et ne trouvent pas de financement de droit commun pour assurer leur pérennité.

Les actions définies comme structurantes sont de deux types : celles qui répondent aux objectifs de l'appel à projets unique (ou qui y répondent partiellement mais qui, en retravaillant leur projet y entrent complètement) et celles qui sont structurantes par défaut. Soit elles ne trouvent pas de financement de droit commun pour assurer leur pérennité soit l'un des financeurs a la volonté politique de l'y maintenir.

Le contrat de ville a eu des effets positifs à travers une approche et des mobilisations transversales. Mais le « saupoudrage » du financement sur une multiplicité d'actions

a eu un effet négatif sur l'aspect « novateur et expérimental » voulu par la politique de la ville. Ainsi en 2006, sur la ville d'Angers, plus de 170 actions étaient financées par le contrat de ville dont plus de 80 % depuis plusieurs années.

Cette phase a nécessité un fort travail d'accompagnement des associations, tant par les techniciens que par les élus, notamment parce que la réflexion de réorientation des actions financées depuis de nombreuses années par le Contrat de Ville a quelques fois conduit à des évolutions des projets associatifs.

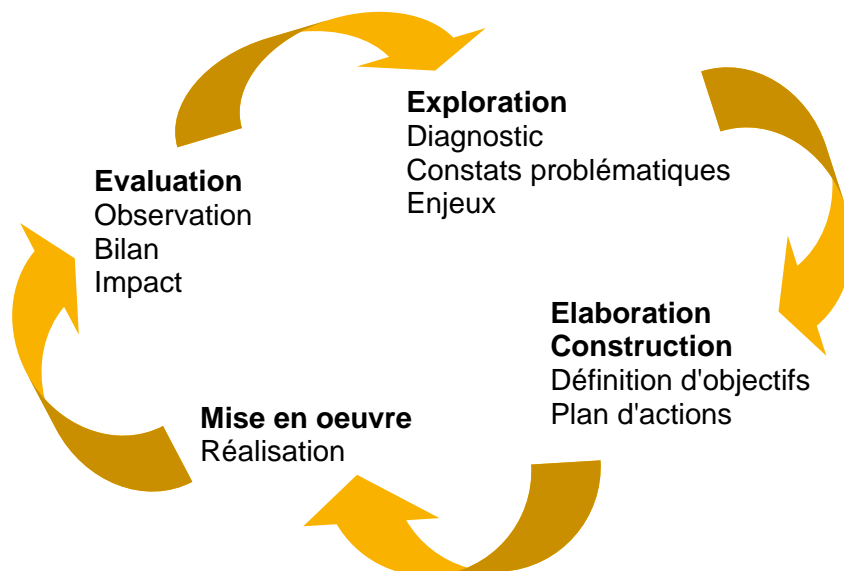
A titre d'exemple, pour l'Etat, le CUCS pose dans ses principes une véritable révolution d'approche des politiques de droit commun. Mobiliser systématiquement au prime abord, les crédits des services d'Etat et des autres financeurs avant ceux inhérents à la politique spécifique, suppose notamment un projet interministériel fort, porté politiquement, permettant de composer avec les résistances des services départementaux. Ce changement de pratiques a demandé beaucoup d'accompagnement et rencontre encore des oppositions tant techniques que de fond.

La phase transitoire, circonscrite normalement entre janvier et septembre 2007, s'est poursuivie pour certaines associations qui ont eu besoin de plus de temps pour retravailler leurs projets.

Pour finir, cette phase a été aussi l'occasion pour les associations de se re-questionner sur leurs sources de financement et d'engager un travail interne mais également avec les financeurs autour de la consolidation financière de la structure.

DEMARCHE DE PROJET

La démarche de projet prônée par les partenaires se décline à tous les niveaux d'intervention et s'inscrit dans la durée du contrat. Le schéma ci-contre présente les différentes étapes de cette démarche.



Les projets initiés dans le cadre de ce contrat doivent résulter d'un croisement entre les orientations prioritaires et les dynamiques territoriales.

Cette démarche est vérifiée lors de la réception et l'instruction des projets. Elle est globalement bien renseignée. Ce qui fait le plus défaut sont les informations concernant le diagnostic et l'évaluation.

Pas toujours outillées pour mettre en place une démarche de projet formalisée et complète (les associations sont en effet souvent gérées par des bénévoles ou des salariés non formés au montage de projet), les associations ont été amenées, du fait du cadrage plus précis du CUCS par rapport au contrat de ville, à s'interroger sur la pertinence de leurs projets par rapport aux besoins du public, aux outils à élaborer pour valoriser leurs actions (communication, évaluation), et aux moyens à développer pour faire

évoluer des actions récurrentes. La formalisation de cette démarche nécessite un accompagnement important de la part des professionnels des institutions signataires.

Un petit document² a été réalisé pour aider au mieux les opérateurs à s'inscrire dans cette démarche.

² Il vous est présenté à la page suivante.

**AIDE POUR DEPOSER ET FAIRE VIVRE UN PROJET DANS LE CADRE DU CUCS
D'ANGERS TRELAZE ET D'AGGLOMERATION**

Mon projet s'inscrit dans la (les) thématique(s) :

- ♣ **Je travaille avec le chef de projet /chargé de mission du territoire**
- ♣ **Je peux demander à bénéficier de formations afin de m'aider dans l'élaboration de mon projet**

La démarche projet se décline en 4 phases :

1^{er} – Exploration : CONNAITRE POUR AGIR

- A quels besoins et/ou demandes répond mon projet au regard de la connaissance et de l'analyse que j'ai du contexte et de l'environnement dans lequel il va se mettre en œuvre ?
- Ces besoins sont-ils déjà satisfaits, entièrement, partiellement ou pas du tout ?
- Avec quels acteurs puis-je travailler pour approfondir et partager l'analyse des besoins et ma connaissance du territoire ?

- ♣ **J'utilise le tableau de bord des quartiers**
- ♣ **Je m'appuie sur les instances locales et les collectifs de personnes**

2^{ème} – Elaboration : CONSTRUIRE POUR AGIR

1. Que veux-je atteindre comme résultats à travers ce projet ? (amélioration, nouveautés, changements visés)
2. Quelles sont les conditions pour que le projet réussisse ?
3. Quels sont les objectifs de mon projet, ce que je souhaite faire ?
4. A qui s'adresse-t-il ? Public(s) concerné(s)
5. Je définis :
 - Les actions que je dois mettre en œuvre
 - La méthode employée
 - La durée du projet
 - Les moyens (humains, matériels, financiers) requis pour garantir sa réalisation
 - Les subventions sollicitées (que vont-elles financer ?)
 - Le suivi et l'évaluation du projet

- ♣ **J'identifie, je construis et développe les partenariats**
- ♣ **Je valorise et mobilise les public(s) et plus particulièrement ceux en situation de fragilité et de discrimination dans la construction du projet**
- ♣ **J'identifie les indicateurs pertinents pour évaluer mon projet**
- ♣ **Je fournis un budget prévisionnel sur chaque année d'exercice si mon projet se déroule sur plusieurs années**

3^{ème} - Mise en œuvre : AGIR

- ✓ Je communique sur mon projet

4^{ème} – Evaluation : RECADRER, AMELIORER, ORIENTER

- ✓ J'organise son suivi régulier pour s'assurer qu'il répond bien aux objectifs fixés
 1. Comment se déroule l'action ?
 2. Quelle est l'implication des partenaires ?
 3. Mes objectifs sont-ils atteints ? ...
- ✓ Je recadre mon projet si besoin
- ✓ Je rends compte de mon action auprès des partenaires
- ✓ Lors du bilan final, j'évalue l'impact de l'action, son efficacité au regard des résultats attendus

- ♣ **Je peux bénéficier d'une formation sur l'évaluation**
- ♣ **Je réalise un bilan de mon projet en fin de chaque année civile**
- ♣ **Je participe aux rencontres annuelles des porteurs de projets**

Relations avec les associations

Les relations des associations avec le dispositif Contrat Urbain de Cohésion sociale se déclinent à travers :

- Le maintien d'un point d'entrée unique
- Le cadrage mieux défini et plus lisible des appels à projets pour aider à leur formalisation
- La signature de conventions pluriannuelles
- Des rencontres annuelles avec les porteurs de projets
- La mise en place d'une instruction réactive quasi permanente des projets.

Chaque association a eu un « référent identifié », interlocuteur privilégié pour son projet.

Le point d'entrée unique

Le premier engagement des partenaires a consisté à maintenir le point d'entrée unique dans chaque ville. Aussi, ce point d'entrée unique s'est décliné de la façon suivante :

Pendant la phase de transition, seuls les projets inscrits dans l'ancien contrat de ville ont été instruits, l'examen des projets nouveaux étant reporté au mois de septembre 2007, début de la phase de maturité. L'objectif de cette instruction étant de garantir un minimum de continuité dans le financement des projets tout en les préparant à s'adapter au nouveau cadre du CUCS.

Pendant la phase d'exécution, les opérateurs voulant déposer un projet dans le cadre du CUCS ont été orientés vers un dépôt électronique sur les boîtes de la ville d'Angers (cucs@ville.angers.fr) ou du CCAS de Trélazé (ccas@mairie-trelaze.fr) suivant que le projet porte sur l'un ou l'autre des territoires. Pour les projets intercommunaux, le choix est laissé à l'association. Le projet est ensuite réorienté vers le référent CUCS de chaque financeur signataire du CUCS (Etat, Conseil Général, CAF de l'Anjou, Angers Loire Métropole, ville d'Angers et CCAS de Trélazé) pour instruction.

Perspectives 2008 :

Les partenaires financeurs du CUCS vont développer et affiner l'instruction permanente des projets déposés dans le cadre du CUCS.

L'appel à projets unique

Le second engagement dans la relation avec les associations portait sur le cadrage mieux défini et plus lisible des appels à projets pour aider à leur formalisation. L'année 2007 a été marquée par le lancement de l'appel à projets unique en septembre. Ce document a été établi afin de préciser les orientations thématiques en objectifs opérationnels. Il se décline en deux parties :

- une partie fixe ;
- une partie mobile, actualisable au fur et à mesure du contrat présentée sous formes de fiches actions spécifiques aux couleurs des orientations thématiques.

Imprimé à plus de 1.000 exemplaires³, il a fait l'objet d'une diffusion postale sur Angers et d'une diffusion directe par l'équipe projet de Trélazé. Etant donné la date de diffusion de l'appel à projets unique, il a fait l'objet de peu de retours sur l'année 2007.

Seule la fiche action portant sur la thématique prévention de la délinquance et tranquillité publique intitulée « stage de citoyenneté » précisait une réponse pour le mois d'octobre 2007. Finalement, deux associations ont répondu à cette demande alors que les partenaires s'attendaient à recevoir au minimum 6 projets. Cela peut amener à s'interroger sur la conception des fiches, les délais demandés et la diffusion de l'information lorsqu'elle demande de la réactivité de la part des associations.

Perspectives 2008 :

Les stages de citoyenneté et plus globalement la réponse à l'appel à projets unique feront l'objet d'un développement spécifique pour le rapport d'activité 2008.

³ Coût total de la conception et impression : 1.047 € pris en charge sur le budget de l'évaluation

La signature de conventions pluriannuelles entre l'Etat ACSé et l'opérateur

Cet engagement a pour objectif d'assurer la sécurité financière du projet déposé dans le cadre du CUCS 2007-2009. Cependant, la signature d'une convention ne donne pas l'assurance d'une reconduction de la subvention au-delà de la fin du contrat. Elle permet d'inscrire dans la durée leur action, dans la mesure où elle a été jugée pertinente pour le territoire.

En 2007, très peu de projets ont fait l'objet d'un conventionnement pluriannuel.

Perspectives 2008 :

L'objectif de l'Etat pour l'année 2008 est d'atteindre un taux de conventionnement pluriannuel de 30% du volume financier des actions qu'il finance.

Des rencontres annuelles avec les porteurs de projets

Les villes d'Angers et de Trélazé ont réuni les porteurs de projets au minimum une fois en 2007 afin de leur présenter les nouvelles orientations envisagées ainsi que les modalités d'organisation et de contractualisation.

6 rencontres animées par l'élu à la politique de la ville ont été organisées sur la Ville d'Angers. Une première en mairie centrale en décembre 2006 (32 associations présentes, 12 professionnels de la ville, 1 représentante de l'Etat). Cinq rencontres sur les quartiers : Roseraie 20 participants, Deux Croix Banchais 14 participants, Verneau et Belle Beille 10 participants, Monplaisir 28 participants.

Pour la ville de Trélazé, une réunion générale spécifique sur la présentation du CUCS a été organisée pour l'ensemble des associations locales. Ensuite, chaque association connue traditionnellement dans le cadre de la politique de la ville a été rencontrée individuellement pour une présentation de la démarche CUCS. Enfin, la démarche CUCS a été présentée dans chaque commission locale de réflexion, soit pour une présentation générique, soit pour des projets spécifiques portés par la commission.

Les associations intervenant sur une échelle intercommunale voire départementale ont été invitées à l'une ou l'autre des rencontres mais n'ont sans doute pas eu la même qualité d'information ou d'accompagnement que les porteurs de projets inscrits sur un territoire plus circonscrit.

La mise en œuvre d'une instruction quasi permanente

Cet engagement fait suite au constat de rigidité de l'ancien contrat de ville qui ne permettait le dépôt et l'instruction des projets qu'à deux reprises dans l'année. Ce fonctionnement ne permettait pas la réactivité nécessaire parfois à l'innovation. L'instruction quasi permanente s'est mise en route progressivement à partir du mois de septembre 2007.

Perspectives 2008 :

L'instruction permanente devrait se développer en 2008 grâce à l'instauration d'une procédure rigoureuse dans la transmission des dossiers et l'engagement de chacun des financeurs à donner un premier avis technique dans un délai inférieur à 6 semaines.

L'instruction quasi-permanente des projets se fait par deux voies : la remontée de projets conformes aux orientations tout au long de l'année et la réponse à des commandes institutionnelles spécifiques dans un délai précis.

Participation des habitants et citoyenneté

Le contrat urbain de cohésion sociale annonce également l'appui aux dynamiques locales à travers deux outils : le fonds de participation pour les habitants (FPH) et le fonds d'initiatives locales (FIL) pour les associations. Le FIL permet de soutenir des actions partenariales qui s'inscrivent dans les champs du vivre ensemble, du faire ensemble, de la cohésion sociale...

La ville d'Angers a souhaité, au-delà du soutien ponctuel et réactif aux micros initiatives des habitants, développer

l'initiative locale associative, élément important de l'animation des territoires.

Pour la ville de Trélazé, il n'existe qu'un seul outil : le fonds de participation des habitants (FPH).

Ces fonds sont financés à 100% par les villes.

Le soutien aux associations :

L'accompagnement des associations est à la fois méthodologique, pédagogique et financier. Il suppose un référentiel commun entre les personnes chargées de cet accompagnement.

Perspectives 2008 :

Angers Loire Métropole assurera l'accompagnement des projets ayant une entrée intercommunale voire départementale.

L'appui à l'innovation et à l'expérimentation

L'une des fonctions attendues des instances thématiques a été de soutenir innovation et expérimentation. Trois niveaux d'appel à projets avaient été imaginés dans ce cadre :

- les appels à projets dits de collaboration. A partir du cadre posé par l'instance thématique (contexte, constats, problématique, objectifs généraux), il est proposé à des porteurs de projets de venir élaborer avec quelques membres de l'instance thématique, le projet d'actions à mettre en place ;
- les appels à projets dits d'initiatives locales. Il s'agit davantage pour les porteurs de projets de proposer des modalités d'actions qui leur sont propres pour permettre l'atteinte des objectifs particuliers définis préalablement ;
- les appels à projets dits d'appel à porteur(s) d'action. Il s'agit alors uniquement de trouver le futur porteur pour une action définie.

Compte tenu de la date de lancement de l'appel à projets (en septembre), il n'a pas été possible de développer cette

manière de faire sur les trois derniers mois restants de l'année 2007.

Le développement de la formation des acteurs

Les partenaires du CUCS ont voulu une approche de la formation des acteurs déclinée en trois niveaux :

- information ;
- formation ;
- débat.

Un travail a été mené dans la plupart des instances thématiques, auprès des équipes projets et des associations afin d'identifier les sujets pouvant faire l'objet de l'un des trois niveaux de formation présentés ci-dessus.

Peu d'associations ont répondu au questionnaire qui leur a été distribué via le formulaire bilan de l'année 2007.

Les besoins formulés sont les suivants : favoriser la mutualisation des expériences, mieux connaître le fonctionnement des institutions et les compétences des acteurs oeuvrant dans le domaine de la politique de la ville, créer une culture commune, être mieux outillé, renseigner le dossier CERFA, tenir une comptabilité, favoriser la démarche partenariale.

Evaluation

La démarche d'évaluation vise à adapter ou réorienter les actions du CUCS au regard des situations observées. Cette démarche se décline en quatre approches détaillées ci-dessous. Elle a fait l'objet de l'écriture d'un cahier des charges détaillant chacun des volets de l'évaluation et identifiant les moyens mis à disposition de cette démarche.

Une observation annuelle partagée du contexte local

L'année 2007 a été une année de transition en matière d'observation du territoire. En effet, les rapports d'observation 2007 portaient sur l'année 2006. Ces documents, élaborés par l'Agence d'Urbanisme de la Région Angevine (AURA) s'appuient sur

l'architecture de l'ancien contrat de ville tout en introduisant des évolutions préconisées par le CUCS : approche double, thématique et territoriale, valorisation des atouts des quartiers et des acteurs de la politique de la ville... Aussi, l'observation 2006 du contrat de ville a préfiguré ce qu'est l'observation partagée du CUCS.

Le rapport d'activités

Le rapport porte sur l'année 2007 et est élaboré en 2008. Il fait l'objet d'une diffusion élargie auprès des partenaires du CUCS.

L'évaluation de l'organisation propre au contrat

Cette évaluation sur les pratiques et façons de faire aura lieu en fin de contrat (année 2009). L'écriture du cahier des charges devrait commencer début d'année 2009.

Communication

La volonté des signataires du CUCS est de communiquer sur son action en mettant en œuvre une information régulière et accessible pour tous et en ayant le souci de valoriser les projets des habitants et des territoires prioritaires.

En 2007, ce volet a fait l'objet de peu de développement. Les partenaires du CUCS assure une communication minimale à travers la mise en ligne d'informations ponctuellement sur le site Internet d'Angers Loire Métropole⁴ (le contrat, l'appel à projets spécifiques...).

Perspectives 2008 :

La valorisation des projets devrait se traduire à travers les rapports d'observation et d'activité du CUCS.

4

<http://www.angersloiremetropole.fr/index.php?id=8940>

ORGANISATION

INSTANCES

COMITE DE PILOTAGE

Composition :

Chaque institution signataire désigne son représentant.

Selon les sujets traités à l'ordre du jour, peuvent être invitées les personnes qualifiées afin de rendre compte de leurs travaux, et/ou d'apporter un éclairage spécifique.

Nombre de réunions en 2007 : 8 février, 26 juin, 10 septembre, 12 décembre.

Principales décisions prises :

Il valide les programmations concernant les répartitions financières des partenaires pour les actions. Il a approuvé l'avenant n°1 au CUCS qui intègre le Conseil Général en tant que signataire du CUCS. Il a validé la démarche proposée aux associations (appel à projets...). Il a validé la démarche de recensement des dispositifs¹ susceptibles de concourir au CUCS.

¹ Ces dispositifs sont expliqués et recensés sur le site d'Angers Loire Métropole.

COMITE TECHNIQUE

Egalement appelé « groupe de travail partenarial », c'est le lieu d'animation, de coordination, de suivi et d'évaluation technique du Contrat Urbain de Cohésion Sociale.

COMITE TECHNIQUE RESTREINT

Composition :

Les représentants des deux villes, d'Angers Loire Métropole, de l'Etat (délégué de l'Etat et préfecture) du Conseil Général et de la Caf de l'Anjou.

Nombre de réunions en 2007 :
31 réunions.

Principales décisions prises :

Il donne un avis sur les actions proposées par les associations et propose au comité de pilotage les montants de subvention. Il prépare les modalités d'instruction des projets. Il travaille sur le rôle des instances thématiques. Il définit dans le cadre de l'évaluation des indicateurs. Il définit les actions considérées comme structurantes².

² Ces actions sont définies p4.

INSTANCES THEMATIQUES

Ces instances s'appuient essentiellement sur des commissions déjà existantes.

Composition :

Les membres sont désignés par chaque institution. Les instances thématiques CUCS sont co-pilotées par l'Etat et un autre des signataires du CUCS (le plus souvent un représentant des collectivités territoriales) introduisant par là même, le partenariat souhaité dans le CUCS.

Nombre de réunions en 2007 :

- Réussite et continuité éducatives : 5 juillet, 6 septembre et 13 novembre.

- Emploi et développement économique : 16 mai, 30 mai, 7 septembre, 15 novembre.
- Prévention de la délinquance et tranquillité publique : 11 juillet, 11 septembre, 25 octobre, 4 décembre.
- Santé : 22 octobre.
- Habitat et cadre de vie : 2 mars, 30 mai, 9 juillet.

Principales décisions prises :

Ces rencontres sont des temps de partage d'informations, d'échanges autour des projets et des lieux de réflexions et de propositions sur les actions pouvant être mises en exemple.

La mise en œuvre pour les partenaires suivants :

L'enjeu commun à tous les signataires du CUCS est de garantir la cohérence des différentes politiques publiques participant à la cohésion sociale. Il s'agit ainsi d'une mobilisation prioritaire sur les enjeux définis dans ce cadre des crédits de droit commun des signataires.

L'Etat

La mise en place du CUCS a engendré une réflexion au niveau du Préfet qui a souhaité construire une instance de concertation pour chaque CUCS entre services de l'Etat. Ce groupe de travail, la mission inter-service de l'Etat locale du CUCS réunit le bureau de la Préfecture en charge de la gestion financière du CUCS et de son animation (Bureau de la Solidarité, de l'Insertion et de la Politique de la Ville) et les correspondants de ce dispositif au sein de chaque service de l'Etat. Ce groupe interministériel par

définition, réfléchit aux incidences de la menée du CUCS au sein du fonctionnement de chaque service d'Etat. A cette occasion, il est apparu important de pouvoir identifier et partager le fonctionnement des dispositifs de droit communs animés par chaque service d'Etat et partenaires (CAF, Conseil général), susceptibles de concourir à la politique publique sur les territoires visés par le CUCS. Ainsi un répertoire exhaustif des dispositifs de droit commun de l'Etat, du Conseil général et de la CAF a été réalisé par une chargée de mission embauchée pour une mission ponctuelle par l'Etat. Ce répertoire est consultable sur le site d'Angers Loire Métropole⁵.

L'Etat n'a pas créé à l'échelle des quartiers (quartiers = niveau local) d'instances de concertation supplémentaires. Certaines d'entre elles

⁵

<http://www.angersloiremetropole.fr/index.php?id=8940>

ont été réaménagées dans ces membres pour favoriser la transversalité liée au CUCS. A titre d'exemple, les instances de quartiers Ville Vie Vacances ont intégré les chefs de projets CUCS et les personnels de la Ville des services éducatifs le cas échéant.

La ville d'Angers

Lors du passage du contrat de ville au contrat urbain de cohésion sociale, la Ville d'Angers a effectué un travail interne important en transférant 600 000 € des subventions allouées au titre du Contrat de ville, dont la reprise de 117 296 € versées par l'Etat FIV, de la mission contrat de ville vers les différentes directions en charge des politiques publiques de droit commun (vie associative, action sociale, éducation, culture, sport, santé, prévention de la délinquance, ...). Cette démarche a été gratifiante pour les opérateurs concernés qui ont perçu la pérennisation de leurs actions comme une reconnaissance de leur mobilisation et des efforts réalisés.

De plus, ce choix politique délibéré opéré par la Ville a permis de libérer une partie de l'enveloppe des fonds d'Etat labellisés « politique de la ville », enveloppe qui était largement absorbée chaque année dans la reconduction des projets. Ainsi la ville a contribué à redonner tout leur sens aux crédits d'Etat en les rendant partiellement disponibles à nouveau pour de l'expérimentation et de l'innovation.

La mise en place du CUCS, ainsi que le développement de la politique municipale territorialisée ont été l'occasion :

- d'envisager en interne d'autres fonctionnements : équipe élargie, référent par service ...
- de créer de nouvelles modalités d'instruction interne des projets.

Il s'agit ainsi d'une nouvelle organisation croisant public, thématique et territoire :

La mission cohésion sociale :

C'est une entrée unique des projets déposés dans le cadre de l'appel à projets unique. Elle représente également un appui méthodologique et un soutien

financier aux projets qui s'inscrivent dans les orientations du CUCS. Elle est mobilisée sur la coordination d'une équipe de chefs de projet et sur l'animation d'une équipe projet composée des référents territoriaux et des services thématiques. La mission est en relation permanente avec l'élu à la politique de la ville et avec les autres référents CUCS des institutions signataires.

Les pôles de territoire :

Favorisant l'accès aux services publics de proximité pour les habitants, assurant une veille permanente des espaces collectifs, coordonnant les interventions municipales (à travers la mise en réseau des agents et la constitution d'équipe locale municipale) et partenariales à l'échelle du territoire, ils sont les interlocuteurs des associations, et à ce titre référent des associations bénéficiant d'agrément ou prestation locale CAF. Ils sont garants du projet de territoire qui est pour la Ville, une priorité d'intervention dans le cadre de son projet d'administration renouvelée et de participation des angevins à la vie municipale. Enfin, ils sont responsables, en prenant appui sur les chefs de projet, de la mise en place, de l'animation et du suivi des projets développés dans le cadre du CUCS, ainsi que de leur cohérence et complémentarité.

Les services thématiques :

Ces services sont responsables et garants de leur politique sectorielle. Ils assurent le pilotage et le suivi des associations relevant de leurs champs d'intervention. Accompagnant et /ou contribuant aux projets relevant de leurs compétences, ils instruisent au préalable le projet au regard des critères de leur politique sectorielle (droit commun) avant de l'instruire dans le cadre des critères du CUCS. Ce sont les interlocuteurs privilégiés des porteurs de projets inter quartiers, ou intercommunaux relevant de leur secteur. Ils mobilisent les professionnels de terrain et sont impliqués dans la mise en œuvre du CUCS, chaque service définit un axe de travail et/ou projet qu'il souhaite mener prioritairement dans ce cadre. Les référents des services peuvent être également animateurs d'un dispositif (VVV, REAAP, CLAS ...) et à

ce titre ils reçoivent les projets qui y émergent et en assurent le suivi technique. Ils travaillent en collaboration étroite avec la personne ressource chargée de l'articulation des dispositifs. Ils sont les référents privilégiés auprès des autres partenaires et de la Mission Cohésion Sociale.

La ville de Trélazé

Le passage du Contrat de Ville au Contrat Urbain de Cohésion Sociale s'est caractérisé, à Trélazé, par une mise à plat des objectifs d'intervention priorités au niveau local et une redéfinition des relations entre porteurs de projet et municipalité.

Une démarche d'accompagnement renforcé, impulsée par les élus et mise en oeuvre par l'équipe Développement Social du CCAS, a permis de conforter les actions répondant directement aux problématiques du territoire, de redéfinir les objectifs de celles inscrites depuis longtemps dans les dispositifs de Politique de la Ville voire d'accompagner la sortie de ces dispositifs pour les actions ne répondant plus aux orientations prioritaires.

L'importance de cet accompagnement dépend à la fois des enjeux qui se posent à chaque association dans son repositionnement vis à vis des dispositifs de la Politique de la Ville, et de ses moyens / capacité à élaborer de nouveaux projets répondant aux besoins des publics et des territoires ciblés.

Il dépend aussi de la capacité de l'association à se conformer aux objectifs de la politique de la ville, à formaliser ses projets et à définir le budget nécessaire. Les associations les plus récentes et petites sont invitées, dans un premier temps, à déposer un projet dans le cadre du Fonds de Participation des Habitants pour se familiariser avec les procédures de dépôt de demande de subvention, de rendu-compte, etc. avant de s'inscrire dans la démarche, plus exigeante du CUCS.

L'accompagnement se fait essentiellement sur les aspects méthodologiques et financiers, le choix de la pédagogie revenant à l'association en fonction de sa philosophie (enjeu de l'accompagnement dans le cadre du CUCS : accompagner chaque association en fonction de son objectif associatif premier, en évitant que le choix de s'inscrire dans la politique de la ville aboutisse à un « reniement » de cet objectif associatif) ; la question des partenariats et de l'inscription de l'action dans l'offre locale d'animations est aussi régulièrement évoquée.

La Ville de Trélazé a fait le choix de ne pas créer des instances spécifiques au CUCS, mais de s'appuyer sur les instances existantes comme lieux de réflexion et de définition d'actions pertinentes et partenariales. La démarche individualisée engagée avec chaque association s'accompagne ainsi de la mobilisation des instances locales existantes comme lieux de réflexion et de définition d'actions pertinentes et partenariales :

- les instances du Programme de Réussite Educative
- le Collectif Santé
- la Commission Insertion-Emploi
- la Commission Petite Enfance
- le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance
- la Commission Animation

Quelques précisions qui vous seront utiles pour la lecture par thématique et par territoire :

Nous distinguons deux sortes de financements :

- ceux qui sont issus des crédits spécifiques CUCS (ce que nous appelons sur les camemberts détaillant les financements, 'CUCS')
- ceux provenant du droit commun (figurant sur les camemberts sous la forme de 'Hors CUCS').

Il est important de préciser que les financements de droit commun n'intègrent pas VVV (Ville Vie Vacances), CLAS (contrat local d'accompagnement à la scolarité) et PRE (programme de réussite éducative). En effet, ce sont des financements qu'il n'a pas été possible de recenser pour l'année 2007.

Pour les financements détaillés de l'Etat, les crédits spécifiques CUCS se répartissent entre trois catégories : l'enveloppe spécifique CUCS d'Angers, celle spécifique de Trélazé et ce que nous avons nommé dans chaque camembert ACSé (agence pour la cohésion sociale et l'égalité des chances). Cette appellation regroupe notamment l'Insertion et Lutte contre les Discriminations 49 et la direction régionale de l'ACSé.

Thématiques

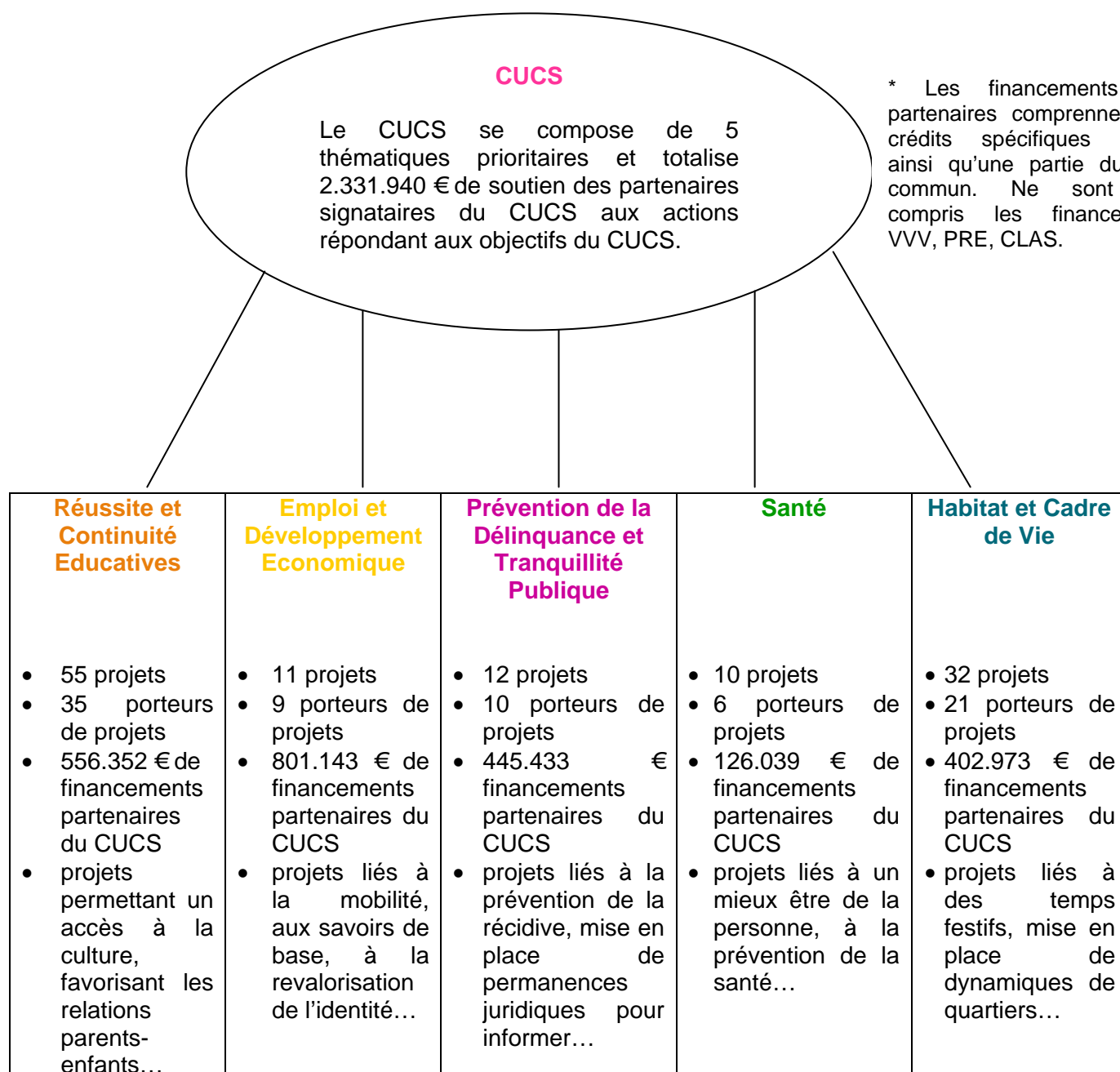
- Réussite et continuité éducatives
- Emploi et développement économique
- Prévention de la délinquance et tranquillité publique
- Santé
- Habitat et cadre de vie

Pour la prise en compte de l'ensemble des besoins des quartiers prioritaires, des thématiques ont été priorisées. Cependant, lorsque les besoins, les projets le nécessitent et afin d'éviter le morcellement, ce cloisonnement doit être dépassé. En effet, la thématique santé invite à se rapprocher de la thématique prévention de la délinquance et tranquillité publique sur la question notamment de l'alcool. La lutte contre les discriminations et la citoyenneté sont par définition des orientations transversales qui doivent être prises en compte dans les thématiques identifiées.

Pour chacune des thématiques sont identifiés des faits marquants et rappelés les objectifs qui la déclinent, viennent ensuite la présentation et la répartition des financements des partenaires. Enfin, des zooms sur une ou deux actions sont réalisés afin d'illustrer la thématique.



Quelques éléments généraux communs à l'ensemble des thématiques :



☞ Le tableau ci-dessus montre la disparité qui existe entre les cinq thématiques identifiées : le nombre d'actions est très inégal entre les thématiques. Deux thématiques concentrent à elles seules 73% des projets : « la réussite et continuité éducatives » et « l'habitat et cadre de vie ». Il est important de prendre du recul par rapport à cette répartition. Les projets peuvent être en effet moins nombreux mais concerner plus de personnes.

☞ Cependant, la répartition des financements des partenaires ne suit pas automatiquement le nombre de projets. L'emploi et le développement économique, bien qu'étant une des thématiques concentrant le moins de projets, est la thématique qui concentre le plus de financements des partenaires signataires du CUCS (34,3%). Les projets qui sont réalisés dans ce cadre couvrent en effet une plus grande échelle (ils sont souvent réalisés sur le territoire d'Angers Loire Métropole).

Les territoires d'intervention :

CUCS

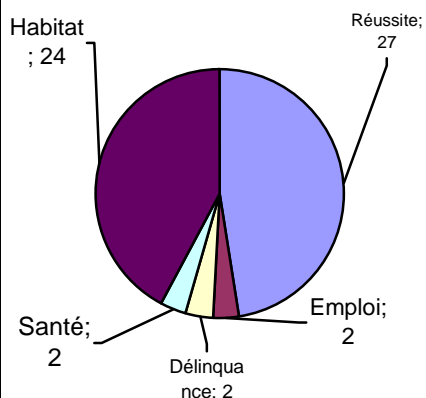
Le CUCS soutient des actions se déroulant sur les quartiers prioritaires ou accueillant majoritairement un public originaire de ces territoires.

Angers

- 57 projets
- 35 porteurs de projets
- 917.170 € de financements des partenaires du CUCS

↳ Dont 617.348 € de financements CUCS spécifiques

- Répartition des projets :

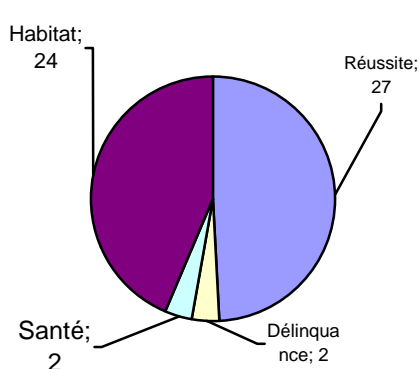


Trélazé

- 38 projets
- 19 porteurs de projets
- 399.108 € de financements des partenaires du CUCS

↳ Dont 267.197 € de financements CUCS spécifiques

- Répartition des projets :

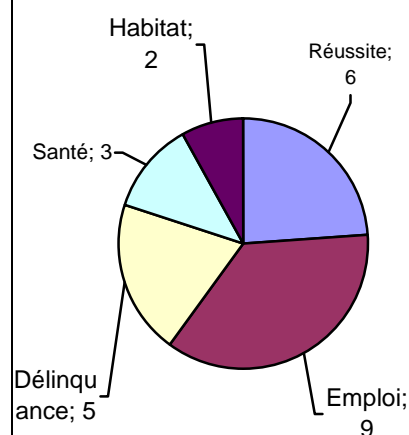


Angers Loire Métropole

- 25 projets
- 14 porteurs de projets
- 1.013.662 € de financements des partenaires du CUCS

↳ Dont 414.205 € de financements CUCS spécifiques

- Répartition des projets :



REUSSITE ET CONTINUITE EDUCATIVES

FAITS MARQUANTS

Ecriture de l'appel à projets spécifique de cette thématique et définition « partenariale » des critères de sélection. A cette occasion, appréhension des différentes cultures de travail qui existent autour de cette thématique.

Introduction de l'accompagnement éducatif dans les collèges en ZEP par l'Education Nationale. D'une durée indicative de 2 heures, cet accompagnement sera organisé tout au de l'année après la classe. Il doit proposer 3 domaines éducatifs que sont l'aide aux devoirs et aux leçons, la pratique sportive et la pratique artistique et culturelle.

Présentation de la thématique

Trois orientations sont distinguées :

- L'accès à la culture et à la pratique sportive pour permettre la fréquentation durable des structures spécialisées par les habitants des territoires prioritaires.
- La continuité éducative pour renforcer la réussite scolaire et développer un travail coopératif entre l'école, les parents et les opérateurs.
- Le soutien aux parents pour les conforter dans leur rôle éducatif : en s'assurant que les plus fragiles bénéficient prioritairement des actions des politiques publiques et en renforçant la formation des acteurs éducatifs sur les situations de cumul de difficultés.

Synthèse :

- Au total, 55 projets ont été réalisés dans cette thématique. Ça représente 46% de l'ensemble des projets déposés dans le cadre du CUCS.
- Cet axe reçoit 556.352 € de financements des partenaires signataires du CUCS : soit 23,8% de l'ensemble des financements de ces partenaires.



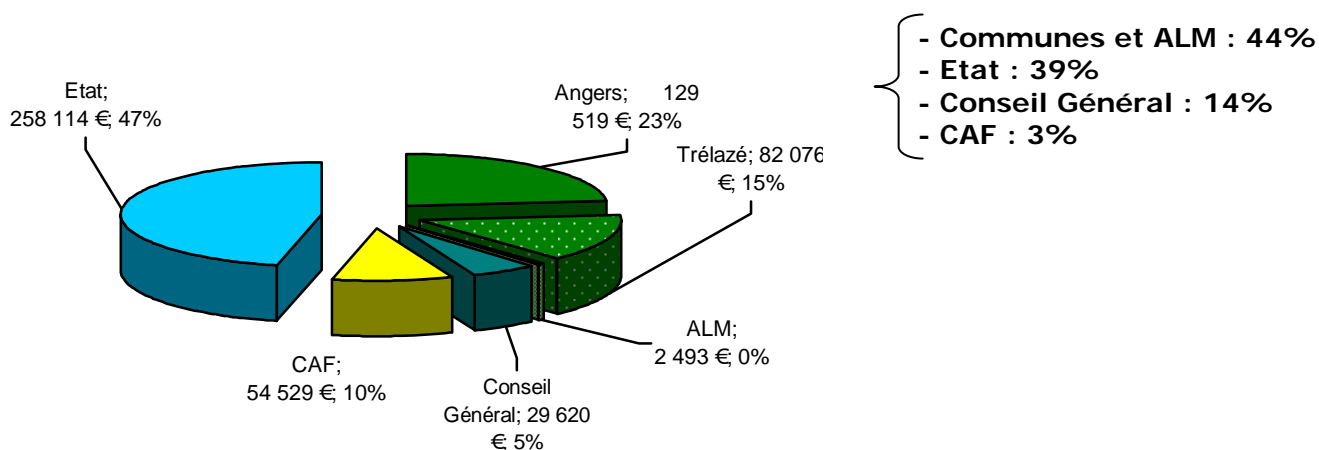
Sur ces financements, 254.203 € proviennent des crédits spécifiques CUCS (20,2% de l'ensemble des financements du CUCS)

- Nous distinguons 35 porteurs de projets différents.
- Les projets se répartissent sur les territoires de la façon suivante : 27 sur Angers, 22 sur Trélazé et 6 sur le territoire d'Angers Loire Métropole.

Les financements des partenaires financiers du CUCS

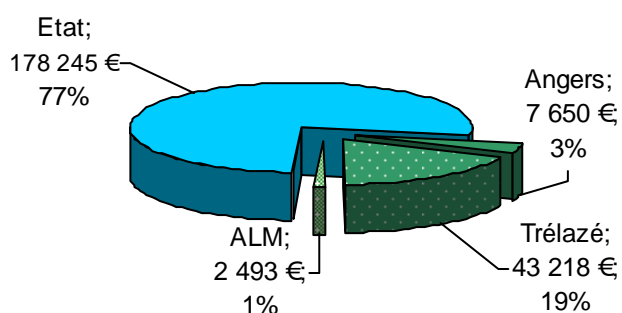
Les financements ci-dessous n'intègrent pas les financements VVV, PRE et CLAS⁶.

Les partenaires financeurs signataires du CUCS :

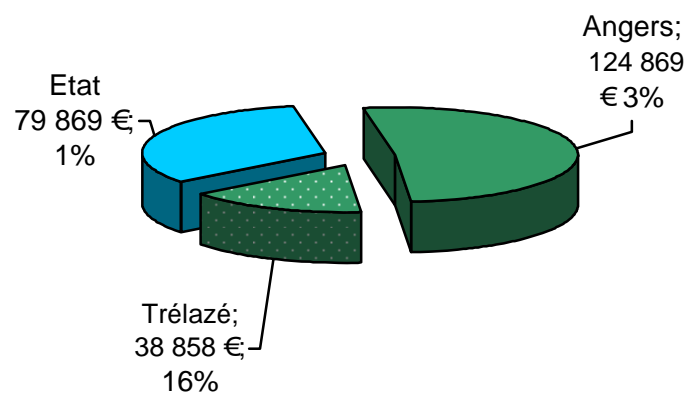


Le Conseil Général ne distingue pas les crédits spécifiques des crédits de droit commun. La CAF ne possède quant à elle que des crédits de droit commun. Dès lors, ces financeurs ne figurent pas dans les diagrammes suivants.

Crédits CUCS



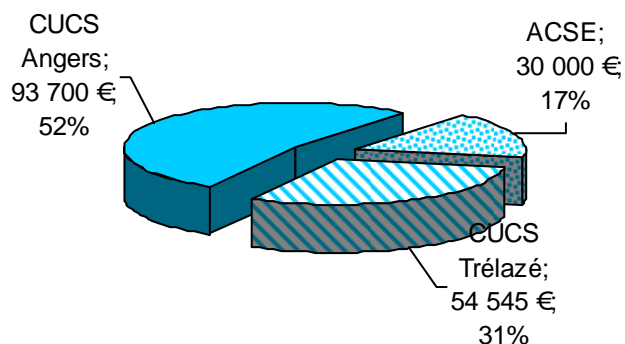
Crédits hors CUCS



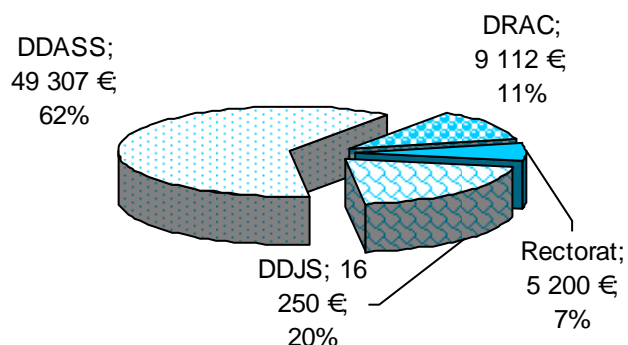
⁶ VVV (Ville Vie Vacances), CLAS (contrat local d'accompagnement à la scolarité) et PRE (programme de réussite éducative).

Par financeurs, détail CUCS et hors CUCS

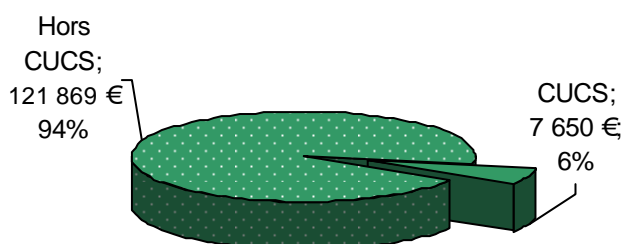
Etat CUCS



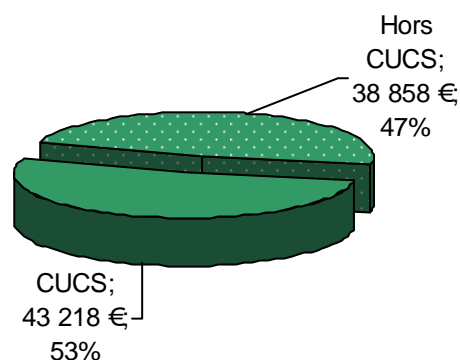
Etat 'droit commun'



Ville d'Angers



Ville de Trélazé



Zoom : La compagnie MAP

Fiche d'identité :

- Compagnie professionnelle de théâtre
- Responsable de l'association : Stanislas Foucault
- Parmi les actions mises en place :
 - Lectures théâtrales
 - Représentations avec 'Les Tambouilles' (ont permis des rencontres entre tous les genres de public, et des échanges entre les publics et les artistes à l'issue des représentations)
 - Les visites théâtralisées (une autre façon de découvrir et de promouvoir le théâtre)
- Coût total des actions de l'année 2007 : 65.574 €

Des représentations accessibles

La compagnie s'est créée et implantée sur Monplaisir avec l'idée de mettre en place un spectacle différent en direction d'un public qui n'y assiste que très peu voire jamais. Il s'agissait ainsi de donner aux personnes l'opportunité d'assister à une représentation, à des spectacles et de faire des rencontres. Donner la possibilité de pratiquer la culture dans sa proximité : une culture présente et accessible à tous.

Un acteur nouveau au cœur d'un quartier

Le souci de la compagnie a été d'amplifier sa présence sur le quartier afin d'être au cœur du quartier. De nombreuses questions se sont posées : comment inviter les gens à venir ?, comment les fidéliser ?, mais surtout comment faire venir des personnes qui ne vont jamais au théâtre ? Un accompagnement a été réalisé notamment par Max Mannier, chef de projet sur Monplaisir. L'enjeu selon lui était que ce ne soit pas seulement « une prestation de service », il fallait ancrer cette pratique, qu'elle s'inscrive dans la durée. Il s'agissait alors de créer les conditions de l'intégration de la compagnie et de faire rejaillir l'identité de quartier sur elle.

De l'artistique dans le quotidien

Avec la compagnie, c'est « mettre de l'artistique dans un maximum de moments de la vie quotidienne du quartier » témoigne David Repars, comédien. Mais c'est aussi « perturber l'espace et la vision des choses », « donner envie de sortir et valoriser le quartier ». La création de spectacles, de représentations permet aussi de remettre du rêve et de « réveiller la sensibilité parfois refoulée des gens » avec des moments conviviaux. Cette sensibilité aux gens et au territoire apparaît clairement dans le choix des textes.

Des enjeux : la mobilisation des habitants, des financements

La compagnie a rencontré plusieurs difficultés, notamment de communication : il n'est pas facile d'informer sur ce qui se fait. Autre souci, celui de mobiliser des habitants en les faisant assister à des spectacles sur une courte période. Il est apparu que trop de spectacles en peu de temps ne favorisaient pas la venue d'habitants. Enfin, dernière difficulté, la mobilisation des financements sur un projet global.

EMPLOI ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

FAITS MARQUANTS

Lancement d'actions partenariales sur la mise en relation offre / demande.

Fusion entre l'instance Groupe solidarité emploi et l'instance thématique de l'ancien contrat de ville.

Présentation de la thématique

Deux orientations sont distinguées :

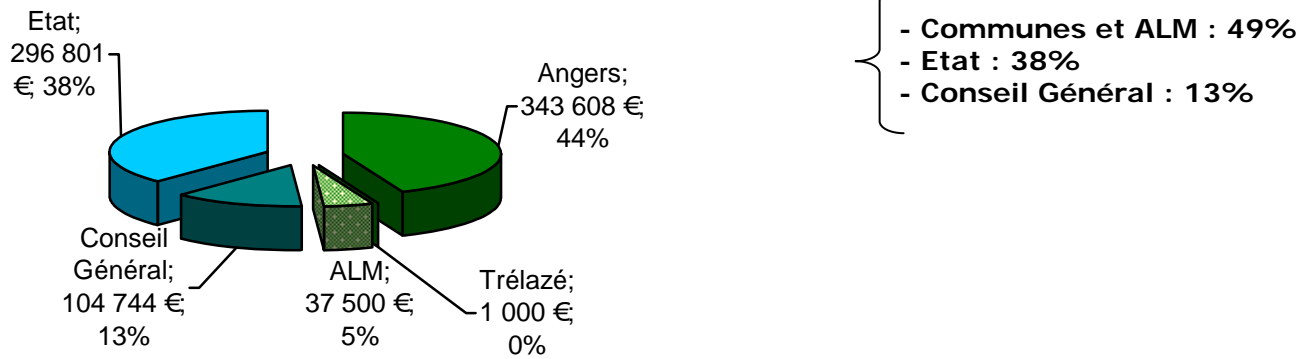
- L'accès à l'emploi en levant les freins à l'embauche. A titre d'exemple, postes d'insertion pour les femmes, l'acquisition de savoirs de base...
- Une meilleure connaissance réciproque des acteurs (entreprises, intermédiaires de l'emploi, intervenants sociaux, acteurs de proximité...)

Synthèse :

- Au total, 11 projets ont été réalisés dans cette thématique. Ça représente 9% de l'ensemble des projets déposés dans le cadre du CUCS.
- Cet axe reçoit 801.143 € de financements des partenaires signataires du CUCS : soit 34,3% de l'ensemble des financements de ces partenaires.
 - Sur ces financements, 233.938 € proviennent du CUCS (18,6% de l'ensemble des financements du CUCS)
- Nous distinguons 9 porteurs de projets différents.
- Les projets se répartissent sur les territoires de la façon suivante : 2 sur Angers, 9 sur Angers Loire Métropole.

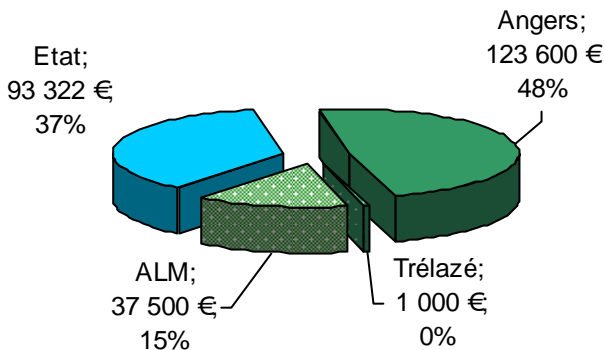
Les financements

Les partenaires financeurs signataires du CUCS :

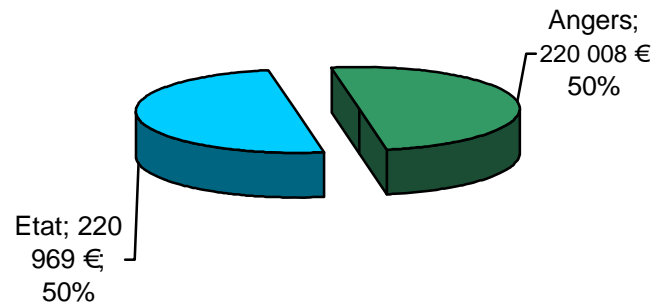


Le Conseil Général ne distingue pas les crédits spécifiques des crédits de droit commun. La CAF ne possède quant à elle que des crédits de droit commun. Dès lors, ces financeurs ne figurent pas dans les diagrammes suivants.

Crédits CUCS

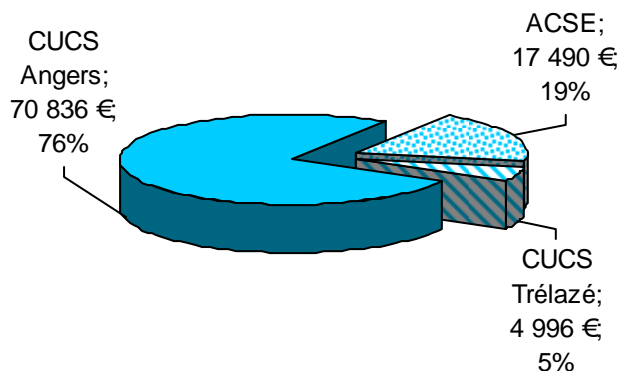


Crédits hors CUCS

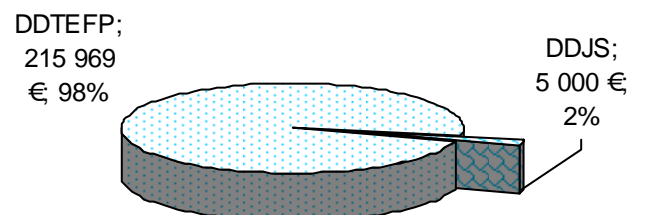


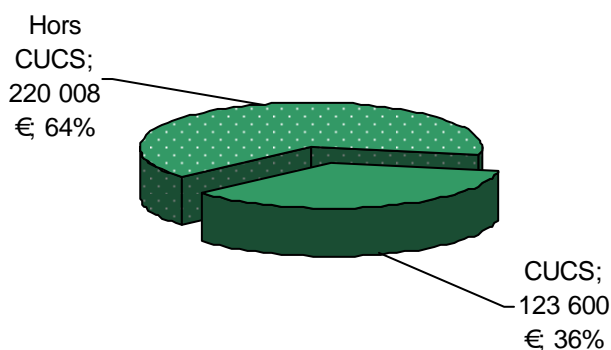
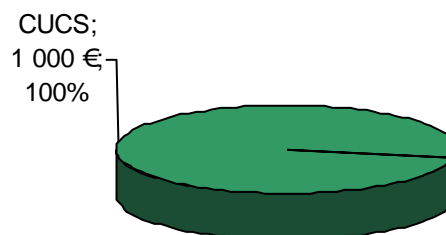
Par financeurs, détail CUCS et hors CUCS

Etat CUCS



Etat 'droit commun'



Ville d'Angers**Ville de Trélazé****Zoom : La mission locale angevine, l'arboriculture****Fiche d'identité :**

- Mission Locale Angevine
- Responsable de l'association : Jean-Yves Plessis
- Parmi les actions mises en place :
 - Accueil, information, orientation et accompagnement des jeunes, notamment en s'appuyant sur les dispositifs et mesures locaux, départementaux, régionaux ou nationaux existants.
 - Animation des antennes de proximité.
 - Mise en place de plans d'actions d'accompagnement professionnel et social en lien avec les partenaires concernés.
- Coût total l'action arboriculture de l'année 2007 : 26.952 €

Origine de l'action

Cette action trouve son origine dans une problématique singulière. En 1999-2000, le marché de l'emploi connaît une embellie et tous les postes ne sont pas pourvus. Des moyens de mobilité sont donc mis en place pour un public qui réside dans des quartiers prioritaires, ils se diversifient au cours des années. Ce public spécifique regroupe notamment des personnes ayant des troubles comportements et des difficultés importantes. Le contexte devient ensuite moins favorable à l'embauche de cette main d'œuvre locale. Plusieurs difficultés surgissent avec l'élargissement de l'Europe qui autorise le libre déplacement des salariés. Il n'est donc plus possible d'exiger des employeurs de participer à l'action. Ces derniers peuvent se tourner vers des étrangers. Par ailleurs, le contexte économique n'est pas favorable aux arboriculteurs qui connaissent des difficultés à écouler leur production. L'accueil de personnes dont le rendement est moins bon n'est pas aussi toujours accepté.

La prise en compte du travailleur dans sa globalité

Le travail saisonnier arboricole constitue une véritable étape dans un parcours d'insertion qu'il enclenche. Il permet notamment l'acquisition d'une autonomie et il lève les freins à l'insertion professionnelle et sociale. Des moyens de transport gratuits sont donc mis à la disposition des personnes pour les conduire à leur travail. Des conseillers sont également présents tout au long de la démarche : ils sont disponibles avant, pendant et après la cueillette pour soutenir les travailleurs. Parmi ces travailleurs figurent des demandeurs d'emploi de longue durée, des sortants de prison, des bénéficiaires du RMI, des jeunes inscrits à la MLA... Il s'agit pour ce public de retrouver des ressources, une hygiène de vie et de réapprendre à travailler (accepter que des ordres soient donnés, gérer des frustrations...). L'accompagnement qui est réalisé permet de travailler sur les aspects de la vie quotidienne et pas seulement sur l'employabilité.

Les financements : au centre des difficultés

Le montage financier pour ce type d'action est relativement complexe. La diversité des fonds engagés va dans ce sens (fonds européens, fonds du Conseil Général, fonds de la direction du travail...) : ce qui ne facilite pas le montage financier de l'action. Par ailleurs s'ajoutent d'autres difficultés contextuelles : les arboriculteurs connaissent des problèmes financiers et les fonds européens ne peuvent plus intervenir. Les fonds consacrés à la politique de la ville vont alors notamment permettre le maintien de cette action. Nous touchons ici à une limite de la politique de la ville qui n'a pas vocation normalement à suppléer le désengagement des financements de droit commun. Le type de financement joue un rôle important dans le choix du public et influence l'action qui va être entreprise.

PREVENTION DE LA DELINQUANCE ET TRANQUILITE PUBLIQUE

FAITS MARQUANTS

Prédominance du travail autour des stages de citoyenneté. Le stage de citoyenneté est une décision de justice qui peut être prononcée : comme mesure alternative aux poursuites par le parquet, comme peine alternative à l'emprisonnement ou obligation de mise à l'épreuve par la juridiction, comme peine complémentaire pour certaines infractions.

Loi pour la prévention de la délinquance du 5 mars 2007. Elle impacte fortement les villes et les relations avec les partenaires. Cette loi place le maire au cœur de la prévention de la délinquance. Il a un rôle de coordonnateur de la politique de prévention.

Présentation de la thématique

Trois orientations sont distinguées :

- La prévention de la récidive à travers la création de stages de citoyenneté pour mineurs et majeurs.
- La tranquillité publique au quotidien en renforçant prioritairement la médiation dans les situations de conflits localisés.
- La prévention des conduites à risque (et plus spécifiquement la consommation excessive d'alcool) à travailler nécessairement en lien avec les acteurs de la thématique santé.

Synthèse :

- Au total, 12 projets ont été réalisés dans cette thématique. Ça représente 10% de l'ensemble des projets déposés dans le cadre du CUCS.
- Cet axe reçoit 445.433 € de financements des partenaires signataires du CUCS : soit 19,1% de l'ensemble des financements de ces partenaires.



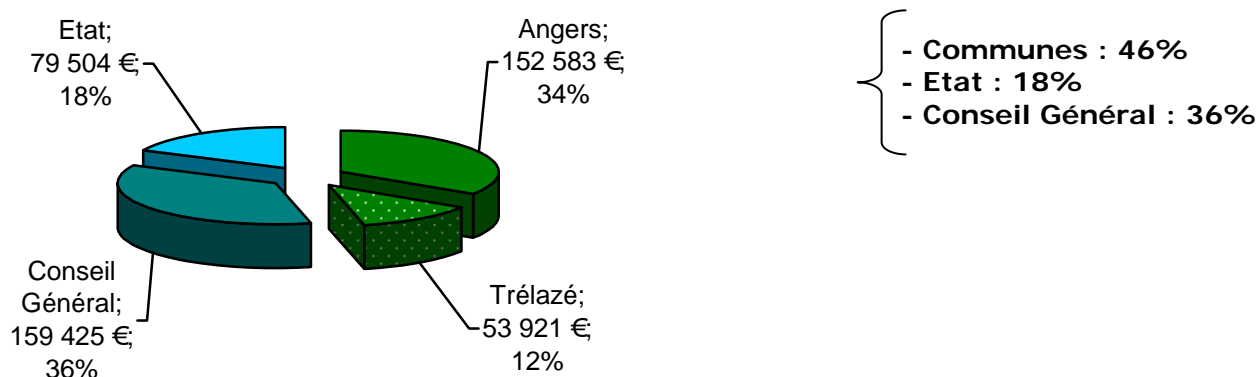
Sur ces financements, 422.143 € proviennent des crédits spécifiques CUCS (33,5% de l'ensemble des financements du CUCS)

- Nous distinguons 10 porteurs de projets différents.
- Les projets se répartissent sur les territoires de la façon suivante : 2 sur Angers, 5 sur Trélazé, 5 sur Angers Loire Métropole.

Les financements

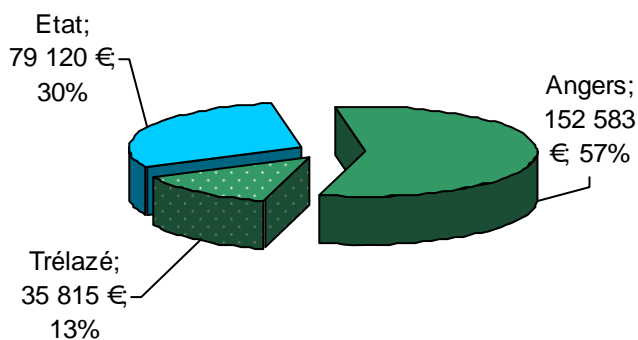
Les financements ci-dessous n'intègrent pas les financements Ville Vie Vacances.

Les partenaires financeurs signataires du CUCS :

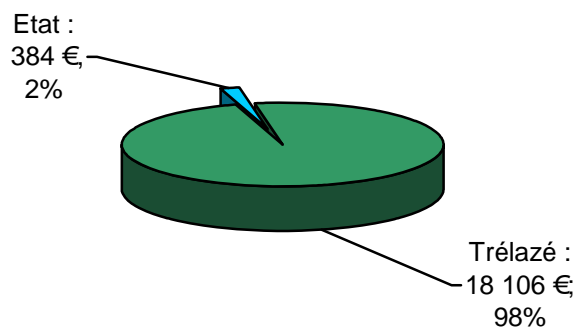


Le Conseil Général ne distingue pas les crédits spécifiques des crédits de droit commun. La CAF ne possède quant à elle que des crédits de droit commun. Dès lors, ces financeurs ne figurent pas dans les diagrammes suivants.

Crédits CUCS

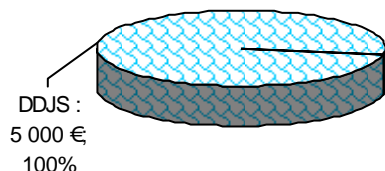


Crédits hors CUCS

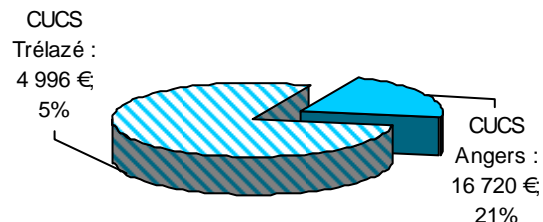


Par financeurs, détail CUCS et hors CUCS

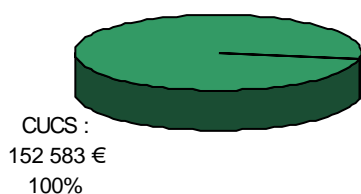
Etat CUCS



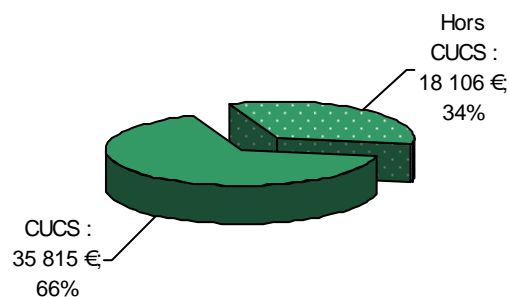
Etat 'droit commun'



Ville d'Angers



Ville de Trélazé



Zoom : Les correspondants de nuit de Trélazé

Fiche d'identité :

- Service de la Régie de Quartier de Trélazé
- Responsable de l'association : Maryse de Saint Pern
- Coût total de l'action de l'année 2007 : 113.468 €

Différentes étapes dans la démarche

Deux mois, janvier et février, ont été nécessaires pour préparer le projet : recruter, élaborer les supports de communications... Avec le mois de mars commencent la prise de connaissance du territoire, des lieux et des moments privilégiés de rassemblement des personnes et des usages des espaces. S'ajoute aussi la formation des correspondants de nuit : savoir aller à la rencontre des personnes, instaurer le dialogue et rendre compte des interventions réalisées en les hiérarchisant.

La communication : un enjeu essentiel

Des réponses sont données par situation avec des interventions spontanées sur constat des correspondants de nuit (CDN) ou sur des sollicitations des partenaires ou des habitants. Les CDN assurent une présence permanente. Une stratégie de communication a été mise en place : la communication est essentielle ainsi que son renouvellement. Un travail très important a été réalisé : même si les habitants ont été plutôt favorables à l'arrivée des CDN, il a fallu les rassurer et leur expliquer le rôle des CDN. Des affiches ont été mises dans les halls d'entrées, des autocollants ont été distribués et des articles sont parus dans la presse. La stratégie de communication est développée en lien avec les partenaires du quartier.

La nature de l'activité des CDN

D'une certaine façon la médiation, c'est avoir un suivi du climat social. Les CDN assurent également une veille technique qui permet plus de réactivité des partenaires en répondant le plus rapidement possible aux problèmes techniques ainsi qu'aux dégradations signalées par les CDN. Les CDN doivent adopter une position neutre et ne doivent pas être confondus avec la police. Ainsi, sitôt que cette dernière arrive, les CDN se retirent afin de ne pas être associés à elle. Une des missions importantes des CDN consiste en une écoute active : de nombreuses personnes en détresse morale, âgées, isolées font appel aux CDN. C'est une mission qui a pris de l'ampleur et qui n'avait pas été initialement identifiée comme telle. Cette écoute correspond à 15% des interventions réalisées. S'ajoute à cette mission la médiation et l'intervention pour tapage. Ces trois champs d'intervention constituent 48% des interventions. La difficulté a été de bien définir et de cadrer le rôle des CDN, ce qu'ils font ou ne font pas. Cette action met en avant l'importance d'une bonne relation avec les partenaires bailleurs afin d'être réactif notamment sur les problèmes techniques signalés par les CDN.

Zoom : Les correspondants de nuit d'Angers

Fiche d'identité :

- Régie de quartiers d'Angers
- Responsable de l'association : Maurice Guignard
- Coût total de l'action de l'année 2007 : 438.724 € (prévisionnel)

La mise en place des CDN

Dans les années 90, les régies de quartier ont été précurseurs dans les métiers de médiation de nuit. Les CDN interviennent depuis 1999 : ils ont tout d'abord commencé avec la Roseraie. Au départ, l'idée est de faire le lien entre les activités de jour et celles de nuit. Il s'agit également d'assurer une veille technique. En 2003 le service est étendu au quartier Grand Pigeon. Une réflexion a été menée sur les modes d'interventions et les procédures d'action. Un travail important a été réalisé depuis 2006 afin de constituer une charte de déontologie du métier des CDN. Afin de promouvoir leurs missions, les CDN ont participé à des moments conviviaux, festifs qui leur ont permis de toucher une partie des habitants des quartiers.

Le rôle des CDN

Les CDN ont pour rôle de favoriser le lien social, de renforcer les comportements citoyens et le bien être des habitants. Leur travail, par le biais de la médiation sociale, contribue en effet à la création du lien social en renouant le dialogue et en apaisant des tensions sur certains territoires. Sur l'année 2007, les CDN ont effectué 1.774 interventions. Elles ont augmenté de 6,4% par rapport à l'année 2006. Les interventions principales se répartissent de la façon suivante : le dialogue de rue représente un peu plus d'un tiers du temps d'activité des CDN, la prévention/sensibilisation 12%, la veille technique 11%, l'écoute active 9%. Ce dernier type d'intervention est en augmentation depuis 2 ans, il y a en effet de plus en plus de personnes ayant des problèmes psychologiques ou étant isolées.

Les limites identifiées et les difficultés rencontrées

Les CDN peuvent être confrontés à deux types de difficultés : des situations qui se trouvent en limite de leurs missions ou bien des situations qui s'enveniment. Si il s'agit du second cas, la relève est assurée par d'autres services compétents. Cependant, pour le premier cas, la réponse à apporter est assez complexe. Jusqu'où peut aller le CDN ? Une fois par mois a lieu une séance d'analyse de la pratique avec un psychologue afin que les CDN puissent prendre du recul (ce qui est complexe face à l'immédiateté des situations). Leur intervention a pu par ailleurs rencontrer des problèmes remettant en cause sa légitimité. Il s'agit par exemple des fiches d'observation qui sont faites par les CDN mais qui ont parfois été utilisées par les bailleurs contre les locataires.

SANTE

FAITS MARQUANTS

Démarrage des ateliers santé ville. Les ateliers santé ville doivent permettre une articulation entre la politique de la ville et les politiques de santé. Il s'agit alors d'identifier les problèmes, en concertation avec les habitants, de définir des priorités et d'envisager des programmes d'intervention.

Présentation de la thématique

Trois orientations sont distinguées à travers la mise en œuvre d'un projet territorial de santé publique :

- Une meilleure connaissance des situations de santé, des ressources et des besoins locaux.
- Le renforcement des compétences et de l'animation des acteurs du territoire.
- L'accès aux soins et à la prévention des publics vulnérables.

Synthèse :

- Au total, 10 projets ont été réalisés dans cette thématique. Ça représente 8% de l'ensemble des projets déposés dans le cadre du CUCS.
- Cet axe reçoit 126.039 € de financements des partenaires signataires du CUCS : soit 5,4% de l'ensemble des financements de ces partenaires.

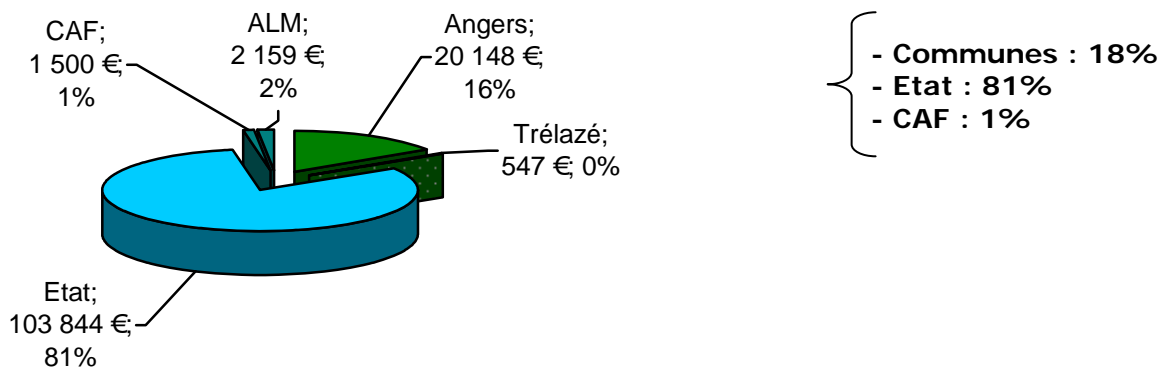


Sur ces financements, 42.214 € proviennent des crédits spécifiques CUCS (3,3% de l'ensemble des financements du CUCS)

- Nous distinguons 6 porteurs de projets différents.
- Les projets se répartissent sur les territoires de la façon suivante : 2 sur Angers, 5 sur Trélazé, 3 sur Angers Loire Métropole.

Les financements

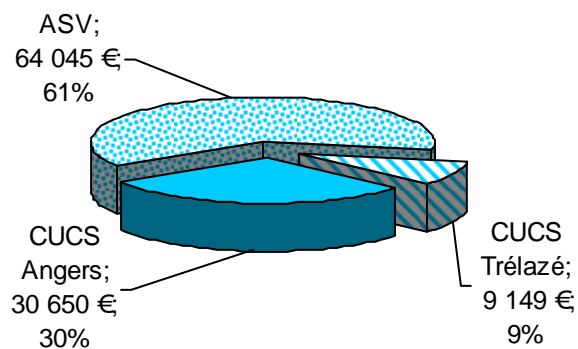
Les partenaires financeurs signataires du CUCS



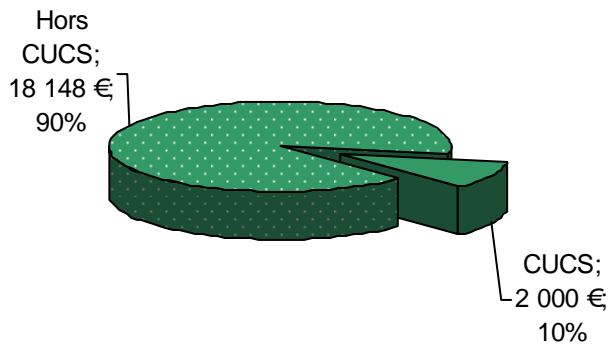
Le Conseil Général ne distingue pas les crédits spécifiques des crédits de droit commun. La CAF ne possède quant à elle que des crédits de droit commun. Dès lors, ces financeurs ne figurent pas dans les diagrammes suivants.

Par financeurs, détail CUCS et hors CUCS

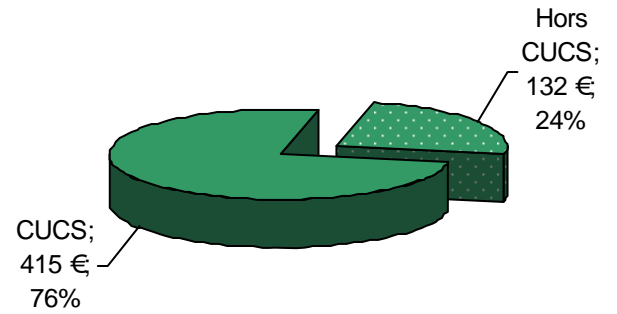
Etat CUCS



Ville d'Angers



Ville de Trélazé



HABITAT ET CADRE DE VIE

FAITS MARQUANTS

Poursuite des Opérations de Rénovation Urbaine.

Présentation de la thématique

Trois orientations sont distinguées :

- Le renforcement des liens entre les projets urbains et social.
- La relance de la Gestion Urbaine de Proximité.
- L'amélioration de la qualité de vie au quotidien des habitants des territoires prioritaires.

Synthèse :

- Au total, 32 projets ont été réalisés dans cette thématique. Ça représente 27% de l'ensemble des projets déposés dans le cadre du CUCS.
- Cet axe reçoit 402.973 € de financements des partenaires signataires du CUCS : soit 17,3% de l'ensemble des financements de ces partenaires.

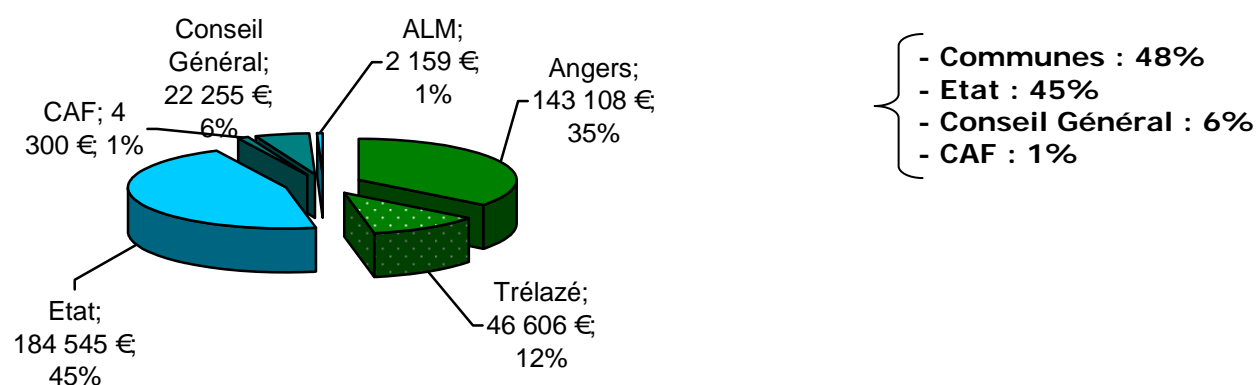


Sur ces financements, 306.462 € proviennent des crédits spécifiques CUCS (24,3% de l'ensemble des financements du CUCS)

- Nous distinguons 21 porteurs de projets différents.
- Les projets se répartissent sur les territoires de la façon suivante : 24 sur Angers, 5 sur Trélazé, 2 sur Angers Loire Métropole.

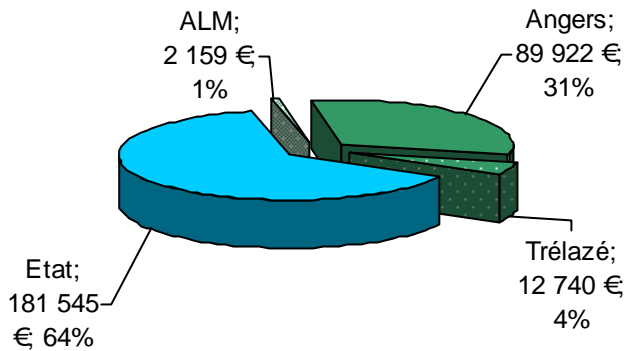
Les financements

Les partenaires financeurs signataires du CUCS

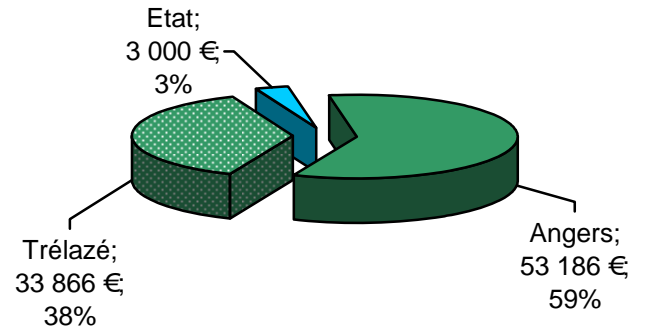


Le Conseil Général ne distingue pas les crédits spécifiques des crédits de droit commun. La CAF ne possède quant à elle que des crédits de droit commun. Dès lors, ces financeurs ne figurent pas dans les diagrammes suivants.

Crédits CUCS

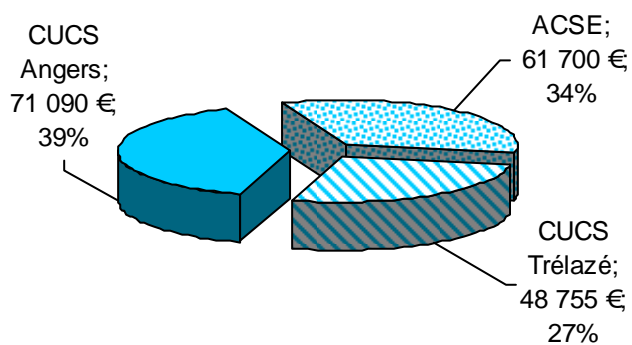


Crédits hors CUCS

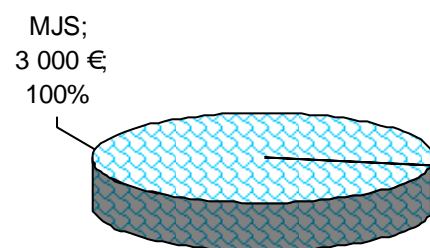


Par financeurs, détail CUCS et hors CUCS

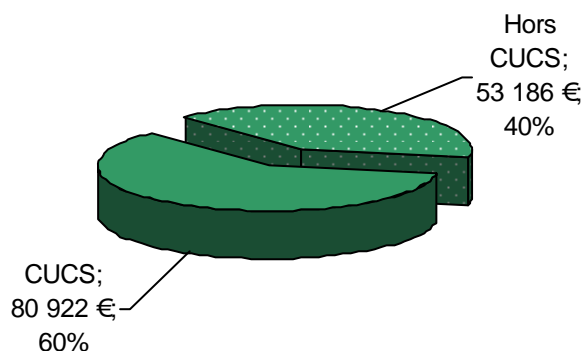
Etat CUCS



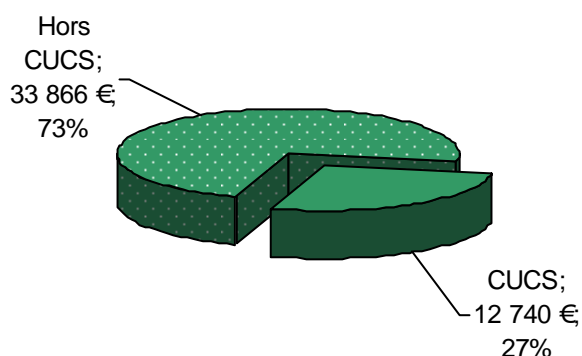
Etat 'droit commun'



Ville d'Angers



Ville de Trélazé



Zoom : La CLCV, la mobilisation des locataires

Fiche d'identité :

- Association Consommation Logement Cadre de Vie
- Responsable de l'association :
- Objectifs de l'action :
 - Soutenir l'implication des habitants, coordonner les actions logements et faciliter la circulation et la transmission des informations.
- Coût total de l'action de l'année 2007 : 4.553€

Des locataires qui se mobilisent

Comme l'explique Bérengère Feufeu*, les salariés n'ont aucune légitimité à se mobiliser pour les locataires : ce sont les locataires qui se mobilisent. Le bénévolat est relativement fort avec environ 40 bénévoles. Le travail n'est pas fait pour des gens mais bien avec eux. Particularité d'Angers, la demande des locataires sort du cadre habituel : il s'agit de mobilisation sur les problèmes de voisinage et les incivilités. Les demandes se déplacent du logement vers les voisins. Elles sont alors plus complexes. Il y a également plus de dossiers de surendettements.

* salariée CLCV

Avoir des responsabilités et identifier ses propres compétences

Souvent, les locataires manquent de confiance en eux. Ils ont des niveaux d'études faibles, ce qui n'empêche pas qu'ils aient des compétences. Un travail doit donc être réalisé avec eux, sur le complexe d'infériorité de certains face aux institutions comme les bailleurs. Par ailleurs, la position du bénévole est particulière, d'où sa difficulté à se positionner : il n'est pas embauché pour ses compétences. La mise en place de formations, mais aussi la prise de responsabilités permet une prise de confiance en soi. Faire le café, aller vers les autres, discuter sont aussi des moyens de renforcer l'estime de soi.

Des évolutions

Moins de personnes se mobilisent et la mobilisation collective n'existe plus : c'est souvent un habitant qui vient voir l'association. Par ailleurs, les attentes des habitants sont très fortes concernant l'association et parfois décalées : il y a une méconnaissance du fonctionnement associatif. « Etre salarié c'est donner l'image aux usagers qu'on devient une institution ». Ainsi, certains ne comprennent pas que ce ne soit pas ouvert le matin. Enfin, l'adhésion marche au résultat : si ça marche, j'adhère. Les gens demandent des résultats très vite.

Des enjeux : la mobilisation des locataires dans la durée, l'obtention de financements

Les dossiers peuvent prendre du temps, parfois 6 ans. Il est difficile de mobiliser dans la durée et il s'agit alors de toujours relancer la dynamique. Autre difficulté : les financements. Ils sont pour certains obtenus en fonction du nombre de bénéficiaires du RMI touchés, de leur âge, sexe, du temps qu'ils passent à la CLCV. Obtenir ces renseignements est une tâche relativement difficile, d'autant plus que ce n'est pas le seul public touché. Enfin, si l'arrivée du CUCS a permis de déposer des dossiers toute l'année, elle a compliqué certaines choses sur le financement : « On ne sait plus trop quel est le partenaire qui finance, et pourquoi lui et pas un autre. ».

Zoom : La maison de quartier des Capucins, le projet mémoire

Fiche d'identité :

- Responsable de l'association : Gérard Salle
- Pour cette action :
 - La collecte d'interviews a commencé en 2004. Durant 2005 et 2006 se poursuivent la collecte, la mise en place d'animations et des retransmissions.
 - En 2007 ont lieu la réalisation d'une maquette de quartier, des circuits, des expositions de photos, la diffusion d'un film en DVD et l'écriture et l'édition d'un livre.
- Coût total de l'action de l'année 2007 : 60.181 €

Garder la mémoire, une mémoire partagée

Pendant 4 ans des habitants témoignent de la vie du quartier, avant la période d'urbanisation, de tout ce qui fait sa typicité. La faire connaître et la partager entre anciens et nouveaux habitants. Une dizaine de personnes ont collecté cette mémoire et plus de 500 personnes ont participé à ce projet. S'engager dans une aventure comme celle-ci c'est aussi avoir confiance : « elle est indispensable pour pouvoir continuer à travailler ensemble ». Une confiance en soi, mais aussi une confiance mutuelle.

Des habitants acteurs de leur quartier

Tout au long de ce projet, les habitants ont participé activement. La tâche confiée à la conseillère en écriture au sein de Jeunesse et Sport était « de ne pas laisser en chemin ceux qui se décourageaient ou ne se sentaient pas à la hauteur ». Cet accompagnement s'est ainsi traduit par la valorisation des savoirs faire de chacun, mais aussi par la circulation de la parole avec la participation de chacun aux échanges. Il s'agissait de reconnaître en chacun des compétences, pour certains leur connaissance du quartier, pour d'autres leur réseau de relations... « Ce désir de transmettre la parole de ceux qui avaient témoigné n'a pas faibli. ».

Animer le quartier et lui donner une identité

La collecte de mémoire permet d'animer le quartier et de provoquer des échanges entre différents pôles cloisonnés. Le quartier était en effet morcelé. La matière collectée devient ainsi un support pour l'échange et une façon de dépasser son pôle de vie pour en découvrir d'autres. C'est aussi prendre conscience de son appartenance à un quartier et préparer l'arrivée de nouveaux habitants. L'accompagnement réalisé par l'ancien chef de projet, Bénédicte Le Guay, vise à en faire un projet fédérateur. « C'était un accompagnement exponentiel ». Elle les accompagne à imaginer un projet plus développé et les soutient dans la démarche : « c'est mobiliser des financements, faciliter une mise en réseau. ». Pour elle, « l'accompagnement c'est partir d'une idée et en faire un vrai projet. Ca a impacté le quartier et le territoire. ». L'idée de départ qui était de restituer des témoignages s'est ainsi développée et a fait le lien avec d'autres possibilités du quartier.

Pour qu'un projet dure, savoir prendre des risques et être militant

Pierre-André Vincent (Vice Président de l'association) témoigne de ce parcours : « Il y a des prises de risque, des craintes liées aux incertitudes. On est pas freinés par les finances mais c'est aussi parce qu'on prend des risques, c'est comme une entreprise, c'est pareil. ». L'expérience professionnelle des membres en matière d'animation et de gestion a été réellement importante selon lui. Elle a permis plus d'autonomie, mais aussi elle a été indispensable lors notamment de l'élaboration des dossiers : « il n'est pas facile de savoir ce que les financeurs veulent ». Si ce projet a vu le jour et s'est poursuivi pendant autant d'années, c'est qu'il faut selon lui « être militant. Et être militant c'est y passer beaucoup de temps. ».

Territoires

- Angers
- Trélazé
- Angers Loire Métropole

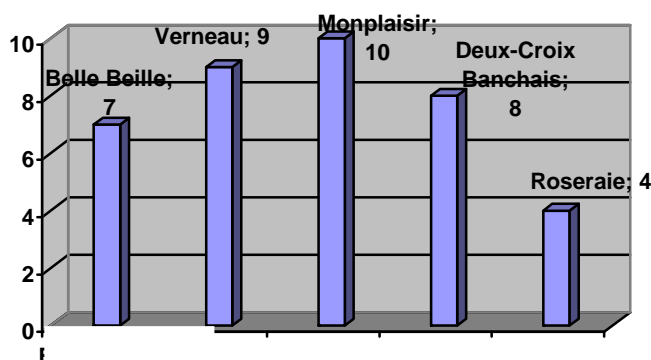
Les projets réalisés sur le territoire d'Angers

Angers

- Au total, 57 projets ont été réalisés sur le territoire d'Angers. Cela représente 47% de l'ensemble des projets déposés dans le cadre du CUCS.
- Les projets réalisés sur ce territoire reçoivent 917.170 € de financements des partenaires signataires du CUCS : soit 39% de l'ensemble des financements de ces partenaires.

→ Sur ces financements, 617.348 € proviennent des crédits spécifiques CUCS (49% de l'ensemble des financements du CUCS)

- Nous distinguons 35 porteurs de projets différents.
- Les projets se répartissent sur ce territoire de la façon suivante :

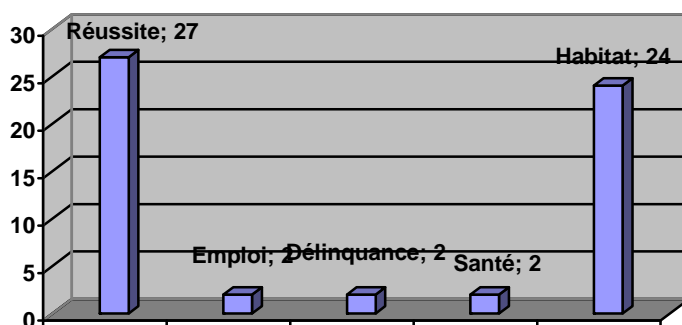


38 projets sont réalisés sur ces 5 quartiers

☞ Le graphique ci-dessus n'intègre pas les projets réalisés en inter-quartier ou sur l'ensemble de la ville. Ils sont au nombre de 16.

☞ Nous dénombrons également 3 projets sur Saint Jacques et les Justices.

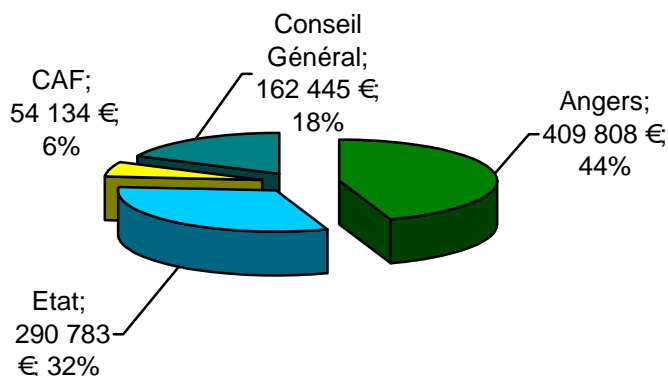
- Les projets se répartissent par thématiques de la façon suivante :



Les financements

Les financements ci-dessous n'intègrent pas les financements VVV, PRE et CLAS.

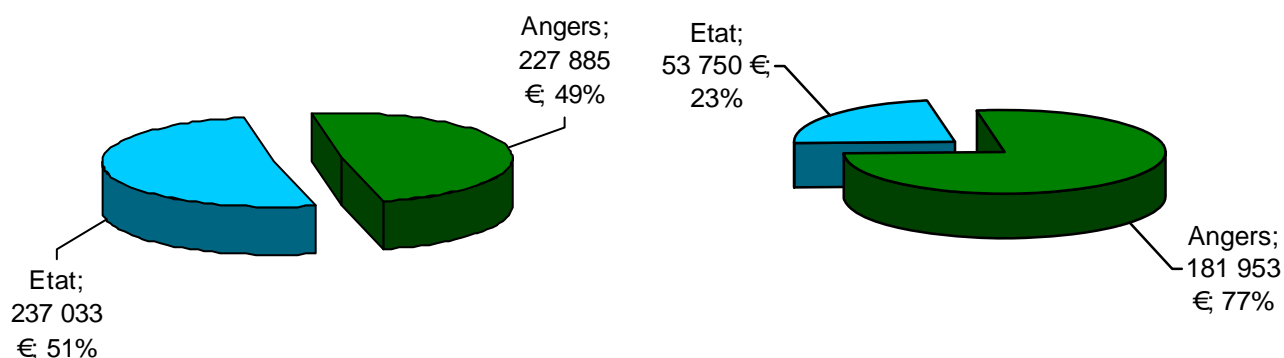
Les partenaires financeurs signataires du CUCS



Le Conseil Général ne distingue pas les crédits spécifiques des crédits de droit commun. La CAF ne possède quant à elle que des crédits de droit commun. Dès lors, ces financeurs ne figurent pas dans les diagrammes suivants.

Crédits CUCS

Crédits hors CUCS



Si pour la ville d'Angers la répartition entre les financements issus du CUCS et ceux de droit commun est quasiment la même (les financements issus des crédits spécifiques CUCS représentent 55,6% de l'ensemble des financements de la ville), il n'en est pas de même pour l'Etat. Les financements de l'Etat sont principalement issus du CUCS. Les financements de droit commun représentent quant à eux 18% de l'ensemble des financements de l'Etat.

Détail par quartier

Belle Beille

- Au total, 7 projets ont été réalisés sur Belle Beille. Cela représente 12,3% de l'ensemble des projets réalisés sur le territoire d'Angers.
- Les projets réalisés sur ce territoire reçoivent 44.616 € de financements des partenaires signataires du CUCS : soit 5% de l'ensemble des financements de ces partenaires sur le territoire d'Angers.
 - Sur ces financements, 23.590 € proviennent du CUCS (4% de l'ensemble des financements du CUCS sur Angers)
- Nous distinguons 5 porteurs de projets différents.
- Les projets se répartissent par thématique de la façon suivante : 4 pour l'axe réussite et continuité éducatives, 1 pour l'axe santé et 2 pour l'axe habitat et cadre de vie.

Verneau-Capucins

- Au total, 9 projets ont été réalisés sur Verneau-Capucins. Cela représente 15,8% de l'ensemble des projets réalisés sur le territoire d'Angers.
- Les projets réalisés sur ce territoire reçoivent 96.243 € de financements des partenaires signataires du CUCS : soit 10,5% de l'ensemble des financements de ces partenaires sur le territoire d'Angers.
 - Sur ces financements, 55.793 € proviennent du CUCS (9% de l'ensemble des financements du CUCS sur Angers)
- Nous distinguons 7 porteurs de projets différents.
- Les projets se répartissent par thématique de la façon suivante : 4 pour l'axe réussite et continuité éducatives et 5 pour l'axe habitat et cadre de vie.

Monplaisir

- Au total, 10 projets ont été réalisés sur Monplaisir. Cela représente 17,5% de l'ensemble des projets réalisés sur le territoire d'Angers.
- Les projets réalisés sur ce territoire reçoivent 154.959 € de financements des partenaires signataires du CUCS : soit 16,9% de l'ensemble des financements de ces partenaires sur le territoire d'Angers.
 - Sur ces financements, 73.170 € proviennent du CUCS (11,9% de l'ensemble des financements du CUCS sur Angers)

- Nous distinguons 8 porteurs de projets différents.
- Les projets se répartissent par thématique de la façon suivante : 8 pour l'axe réussite et continuité éducatives, et 2 pour l'axe habitat et cadre de vie.

Deux-Croix Banchais

- Au total, 8 projets ont été réalisés sur Deux-Croix Banchais. Cela représente 14% de l'ensemble des projets réalisés sur le territoire d'Angers.
- Les projets réalisés sur ce territoire reçoivent 44.412 € de financements des partenaires signataires du CUCS : soit 4,8% de l'ensemble des financements de ces partenaires sur le territoire d'Angers.



Sur ces financements, 19.110 € proviennent du CUCS (3% de l'ensemble des financements du CUCS sur Angers)

- Nous distinguons 8 porteurs de projets différents.
- Les projets se répartissent par thématique de la façon suivante : 3 pour l'axe réussite et continuité éducatives, et 5 pour l'axe habitat et cadre de vie.

Roseraie

- Au total, 4 projets ont été réalisés sur la Roseraie. Cela représente 7% de l'ensemble des projets réalisés sur le territoire d'Angers.
- Les projets réalisés sur ce territoire reçoivent 48.400 € de financements des partenaires signataires du CUCS : soit 5,3% de l'ensemble des financements de ces partenaires sur le territoire d'Angers.



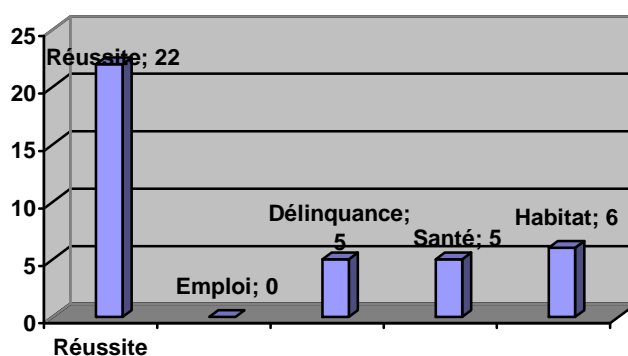
Sur ces financements, 24.900 € proviennent du CUCS (4% de l'ensemble des financements du CUCS sur Angers)

- Nous distinguons 4 porteurs de projets différents.
- Les projets se répartissent par thématique de la façon suivante : 2 pour l'axe réussite et continuité éducatives, et 2 pour l'axe habitat et cadre de vie.

Les projets réalisés sur le territoire de Trélazé

Trélazé

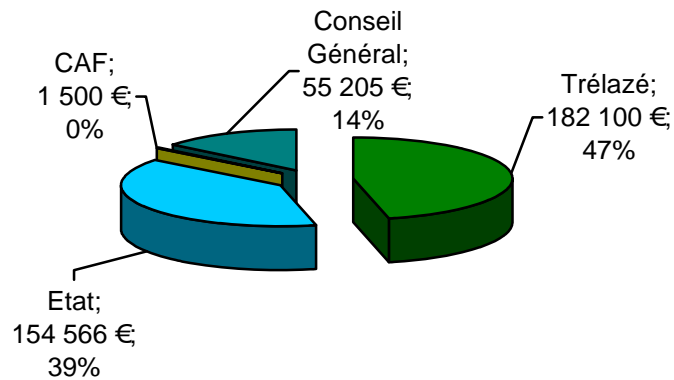
- Au total, 38 projets ont été réalisés dans le cadre du CUCS sur le territoire de Trélazé. Cela représente 31% de l'ensemble des projets déposés dans le cadre du CUCS.
- Les projets réalisés sur ce territoire reçoivent 399.108 € de financements des partenaires signataires du CUCS : soit 17,1% de l'ensemble des financements de ces partenaires.
 - Sur ces financements, 267.197 € proviennent des crédits spécifiques CUCS (21,2% de l'ensemble des financements du CUCS)
- Nous distinguons 19 porteurs de projets différents.
- Parmi tous les projets menés, 28 d'entre eux se déclinent à l'échelle de plusieurs quartiers ou de l'ensemble de la ville.
- Les projets se répartissent par thématique de la façon suivante :



Les financements

Les financements ci-dessous n'intègrent pas les financements VVV, PRE et CLAS.

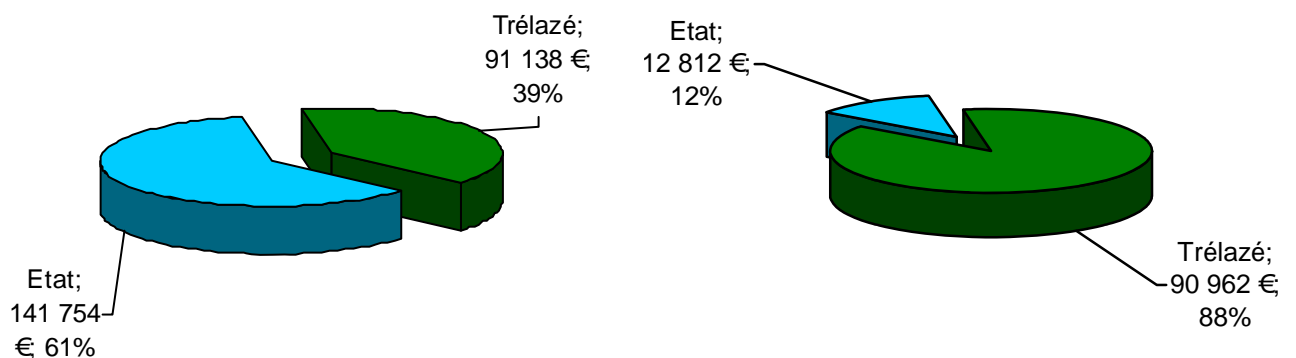
Les partenaires financeurs signataires du CUCS



Le Conseil Général ne distingue pas les crédits spécifiques des crédits de droit commun. La CAF ne possède quant à elle que des crédits de droit commun. Dès lors, ces financeurs ne figurent pas dans les diagrammes suivants.

Crédits CUCS

Crédits hors CUCS

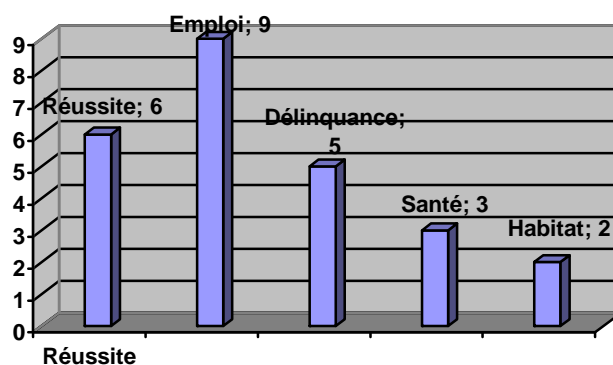


Si pour la ville de Trélazé les financements se répartissent également entre le CUCS et le droit commun, les financements de l'Etat sont principalement issus du CUCS. Les financements de droit commun ne représentent en effet que 8,3% des financements de l'Etat.

Les projets réalisés sur le territoire d'Angers Loire Métropole

Angers Loire Métropole

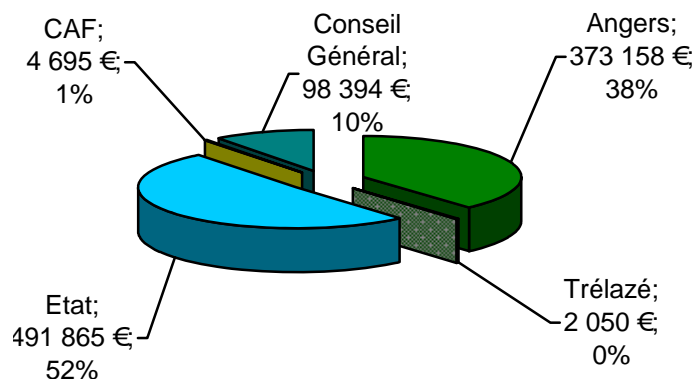
- Au total, 25 projets ont été réalisés sur le territoire d'Angers Loire Métropole. Cela représente 21% de l'ensemble des projets déposés dans le cadre du CUCS.
- Les projets réalisés sur ce territoire reçoivent 1.007.662 € de financements des partenaires signataires du CUCS : soit 43,5% de l'ensemble des financements de ces partenaires.
 - Sur ces financements, 414.205 € proviennent des crédits spécifiques CUCS (32,9% de l'ensemble des financements du CUCS)
- Nous distinguons 14 porteurs de projets différents.
- Les projets se répartissent par thématiques de la façon suivante :



Les financements

Les financements ci-dessous n'intègrent pas les financements VVV, PRE et CLAS.

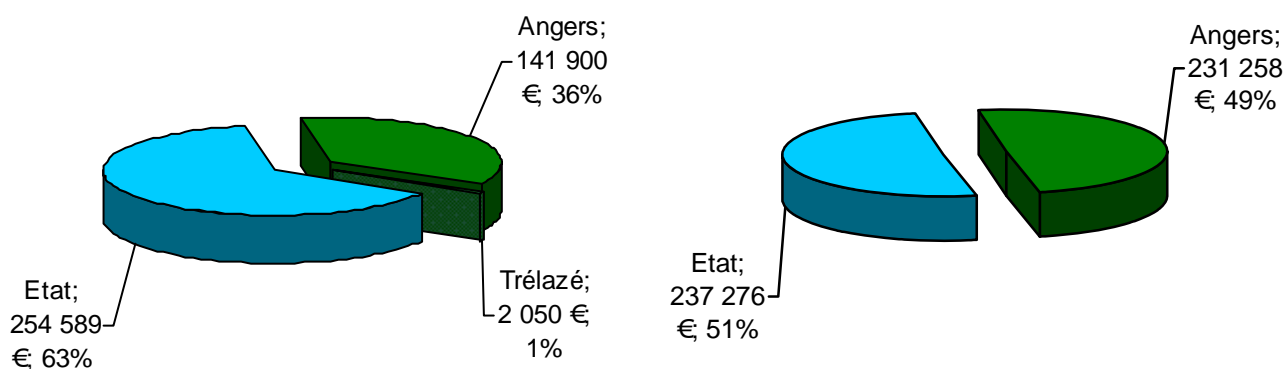
Les partenaires financeurs signataires du CUCS



Le Conseil Général ne distingue pas les crédits spécifiques des crédits de droit commun. La CAF ne possède quant à elle que des crédits de droit commun. Dès lors, ces financeurs ne figurent pas dans les diagrammes suivants.

Crédits CUCS

Crédits hors CUCS



- Si les financements de l'Etat se répartissent également entre les crédits spécifiques du CUCS et le droit commun, il n'en est pas de même pour la ville d'Angers : 61% de ses financements proviennent du droit commun.

CONCLUSION

Le souhait des signataires est que soient lus conjointement rapport d'activités et rapport d'observation. Ce dernier, réalisé par l'AURA constitue une observation continue des territoires prioritaires.

C'est la mise en perspective de ces deux travaux qui constitue l'intérêt de la démarche.

Ce rapport d'activités est une première dans la démarche des partenaires signataires du Contrat Urbain de Cohésion Sociale. Il est donc perfectible. Il retrace les réflexions engagées par chaque partenaire sur le passage du Contrat de Ville au CUCS et témoigne d'une année de mise en route.

La mise en œuvre du CUCS a impacté le fonctionnement des institutions signataires, mais également les modalités du travail partenarial.

La volonté pour 2008 est que ce rapport soit encore plus partagé avec tous les acteurs de la politique de la ville.

ANNEXES

Les annexes sont constituées de fiches actions élaborées à partir des bilans des actions réalisées en 2007 et financées par le CUCS (formulaire CERFA fourni par les opérateurs). Les données financières ont été consolidées par les différents partenaires. Sur certaines fiches actions figurent le sigle *NR (non renseigné)*. Cela signifie que l'information ne nous a pas été communiquée par le porteur de l'action.

Attention : toutes les actions financées par le CUCS en 2007 ne figurent pas dans ces annexes. Seules celles dont le bilan a été envoyé avant le 31 janvier 2008 ont fait l'objet d'une fiche.

SOMMAIRE DES ANNEXES

Thématique 1 : Réussite et continuité éducatives

Angers

- Amicale Sportive de Monplaisir – Animation Pieds d'immeubles	59
- Association Départementale pour la formation des cadres de l'animation et des loisirs – Relais parents.....	60
- Centre Jacques Tati – Séjours familles Noël	61
- Centre Jacques Tati – Semaine multiculturelle.....	62
- Centre Jacques Tati – Animation familiale et parentalité.....	63
- Compagnie MAP – Lectures jouées, une compagnie au cœur d'un quartier.....	64
- Cinéma parlant – Passeur d'images.....	65
- L'enfant dans la cité – Parents parlons-en.....	66
- Le jardin de moi z'a nous – Accueil parents/enfants.....	67
- Maison pour tous de Monplaisir – Animations familiales.....	68
- Maison pour tous Monplaisir – Animation pieds d'immeuble.....	69
- Premiers plans – reporters VIP.....	70
- Structure opérationnelle pour l'harmonisation des objectifs de sociabilité – Parentalité.....	72
- Ville d'Angers –Direction des sports et loisirs – Partenaires club DSL.....	73

Trélazé

- Association de la jeunesse pour l'action et la culture – Futsal.....	74
- Centre Communal d'action sociale – Aide à la pratique sportive.....	75
- Centre socio culturel du buisson – Activités artistiques et culturelles.....	77
- Centre culturel du buisson – Passeur d'images.....	78
- Léo Lagrange Ouest – Jamais trop d'art.....	79
- Léo Lagrange Ouest – Expression créative et vous.....	80
- Léo Lagrange Ouest – Les habitants ont du talent.....	81
- Les Mains vermeilles – A Deux Mains.....	83
- Office municipal des sports – Centre de loisirs sportifs.....	84
- Office municipal des sports – Action éducative par le sport.....	85
- Terre des sciences – Cyber centre.....	86

Thématique 2 : Emploi et développement économique

Angers

- Association pour la formation et le développement de l'initiative locale -Auto école associative – gestion du stress.....	88
- Association pour la sauvegarde de l'enfance – Chantier d'insertion PCV.....	89
- Lire, Ecrire, Compter – Lutte contre l'illettrisme.....	90
- Mission Locale Angevine - Arboriculture.....	91
- Mission Locale Angevine – Antennes de proximité.....	92
- Mission Locale Angevine - Parrainage.....	93
- Régie de quartier d'Angers – Savoir de base.....	94

Thématique 3 : Prévention de la délinquance et tranquillité publique

Angers

- Association soutien développement action socioculturelle et sportive de la maison d'arrêt – Ateliers socioculturels.....	96
- Centre d'information sur les droits des femmes et des familles du Maine et Loire – Permanence juridique.....	97
- Conseil Départemental d'accès au droit de Maine et Loire - Le droit accessible pour tous.....	98
- Classe relais d'Angers – Classe relais PJJ.....	99
- Structure opérationnelle pour l'harmonisation des objectifs de sociabilité – Mineurs primo délinquants.....	100

Thématique 4 : Santé

Angers

- Abri de la providence –Jeunes en errance.....	103
- Association angevine d'aide aux toxicomanes et à leurs familles - Point d'écoute parents.....	104
- Mairie d'Angers Direction Santé Publique – Angers acteur de santé publique.....	105

Trélazé

- CCAS de Trélazé- Coordination ASV.....	106
- Centre d'Action Sociale – Formation alcoologie.....	107
- Mairie de Trélazé – Fais moi un signe.....	109
- Mairie de Trélazé – Pourquoi moi ?	110

Thématique 5 : Habitat et cadre de vie

Angers

- Association consommation logement cadre de vie – mobilisation des locataires.....	112
- Association consommation logement cadre de vie – Pause couleur thé.....	114
- Association consommation logement cadre de vie - groupe habitat Baraterie.....	115
- Association des habitants de Monplaisir – Animations interculturelles.....	117
- Centre Jacques Tati –Journal : Quoi de neuf	118
- Maison de quartier des Capucins - Atelier Mémoire.....	119
- Maison de quartier Saint Jacques et Saint Nicolas – Journal.....	121
- Régie de Quartier – Jardins en pieds d'immeuble.....	123
- Régie de quartier d'Angers – Pause laverie.....	125
- Régie de quartier d'Angers – Campagne propre et agréable à vivre.....	127
- Régie de quartier d'Angers – 1.2.3 Régie.....	128

Trélazé

- Association consommation logement cadre de vie – Lutter contre l'isolement / les habitants relais.....	130
- Léo Lagrange Ouest – Vivre sa ville.....	132
- Léo Lagrange Ouest – Se construire en construisant.....	134

Citoyenneté

Trélazé

- Fédération départementale des malades et handicapés – Atelier rencontre.....	137
- Léo Lagrange Ouest – Echange et pratiques citoyennes.....	138

Réussite et Continuité éducatives

ANIMATION PIEDS D'IMMEUBLES- (AR) AMICALE SPORTIVE DE MONPLAISIR (ASM)

Moyens humains de l'association :
- 10 bénévoles
- 1 salariés ETP

Budget de l'association :
33.835 €

Diagnostic :

- Constat d'une oisiveté et d'un ennui certain de la part des enfants du quartier sur la période des vacances scolaires d'été.

Objectifs de l'action :

- Proposer des activités aux enfants oisifs du quartier pour les occuper.
- Découverte et pratique de différentes activités sportives.

Le public et le territoire : les enfants de 7 à 15 ans de quartier CUCS.

- Quartier CUCS
- Quartier hors CUCS

La mise en oeuvre : proposer diverses activités sportives aux enfants, et à leur mettre du matériel à disposition pour une pratique moins dirigée. Ont été proposé durant cette action, du football, de la pétanque, du speed ball... Cette action a eu lieu du 1^{er} au 31 juillet.

Indicateurs : (NR)

Evaluation :

- 200 enfants touchés.

Les points forts : (NR)

Les difficultés rencontrées : (NR)

Les perspectives pour l'action :

- Action qui devrait être reconduite, peut-être sur deux mois.

Les principaux partenaires financiers du CUCS :

- Etat : 2.300 €
- Ville d'Angers : 3.000 €
- CAF : 2.058 €

**Coût total de
l'action : (NR) €**

RELAIS PARENTS - (AR)

ASSOCIATION DEPARTEMENTALE POUR LA FORMATION DES CADRES DE L'ANIMATION ET DES LOISIRS (ADFOCAL)

Moyens humains de l'association :

- 12 bénévoles
- 8,8 salariés ETP

Budget de l'association :
670.000 €

Diagnostic : (NR)

- Le soutien des parents entre eux et le partage d'expérience sont deux des leviers de la revalorisation de la personne.
- Les actions de proximité réinvestissent les parents dans leur rôle, répondent aux difficultés du quotidien de parent, développent des liens vers des professionnels identifiés.

Objectifs de l'action :

- Promouvoir les parents dans leur rôle d'éducateur, « parent-citoyen » de cette communauté de destin, force vive tant dans l'éducation des enfants que dans l'insertion professionnelle.
- Favoriser et soutenir l'équilibre vie familiale/vie professionnelle.
- Favoriser l'engagement associatif.

Le public et le territoire : parents fragilisés par leur situation familiale (ex. femmes élevant seules des enfants, parents en difficultés éducatives), mais aussi, parents fragilisés par la précarité de l'emploi et l'équilibre difficile à tenir, de ce fait, entre la vie familiale et la vie professionnelle. Enfin, parents désirant s'investir dans un projet de solidarité inter-parentale.

- Quartier CUCS
- Quartier hors CUCS

La mise en oeuvre : 216 heures de formation réparties sur 7 mois à raison d'une journée et demie par semaine (hors vacances scolaires). La moitié du parcours environ (100 h) consacrée à la reprise de confiance en soi- parent, grâce à la valorisation des atouts de parents, au partage d'expérience, à l'identification des lieux et professionnels ressources dans le soutien des parents. L'autre moitié (environ 110 h) est consacrée à l'insertion.

Indicateurs : (prévisionnel)

- Suivi individuel des personnes avec 3 entretiens d'évaluation.
- Réussite au PSC1 (formation aux premiers secours) et éventuellement au BAFA.

Evaluation :

- 16 personnes bénéficiaires, de 25 à 52 ans.
- Le niveau de formation va de la 6^{ème} au bac + 3.

Les points forts :

- Pédagogie de l'accompagnement de la personne dans toutes les dimensions de sa vie : familiale et professionnelle.
- Une équipe de formateurs polyvalente.
- La dynamique de groupe forgée autour de la parentalité.

Les difficultés rencontrées :

- La gestion du groupe avec parfois des points d'achoppements ou des blocages sur des différences d'approche éducative liées à l'histoire de chacune
- La proposition de rencontres pour les pères ne s'est pas concrétisée pour des incompatibilités entre leurs différents agendas.

Les perspectives pour l'action :

- Prolongation des projets des Relais-Parents suivis afin qu'ils puissent solliciter un accompagnement supplémentaire un point particulier. Reconduction de l'action Relais-Parents.
- Amélioration avec le mixage des deux parcours : retour à l'emploi et projet associatif.

Les principaux partenaires financiers du CUCS :

- Ville d'Angers : 4.000 €
- CAF : 8.232 €

Coût total de l'action : 29.272 €

SEJOUR FAMILLES NOEL - (NA) CENTRE JACQUES TATI

Moyens humains de l'association :
- 170 bénévoles
- 13,18 salariés ETP

Budget de
l'association : (NR) €

Diagnostic :

- De nombreuses familles qui rencontrent des problèmes dans leur rôle éducatif.
- Des comportements d'enfants parfois difficiles.
- Des familles isolées avec beaucoup de familles monoparentales.

Objectifs de l'action :

- Soutenir les familles dans leur fonction parentale.
- Encourager le lien social entre les participants.

Le public et le territoire : familles.

- Quartier CUCS
 Quartier hors CUCS

La mise en oeuvre : les 15 et 16 décembre. Séjour de deux jours organisé à Paris pour voir les illuminations de Noël et hébergement à l'auberge de jeunesse de Clichy sous Bois

Indicateurs : (prévisionnel)

- Participation des familles aux deux réunions de préparation prévues.
- Niveau d'appréhension par rapport au projet (ce que disent les personnes avant de partir/leurs angoisses et ce qu'ils pourront en dire après/ confiance en soit).
- Impression/ retour dans ce qu'ils ont découvert et le fait d'avoir partager ce temps avec leurs enfants.
- Relation entre les personnes du groupe (liens qui se nouent pendant le séjour et leurs prolongements sur le quartier).

Evaluation :

- 17 familles (50 personnes) qui fréquentaient RestoTroc, ou bien qui étaient organisatrices des Baladins, ou encore qui avaient déjà participé à un séjour famille.
- Mixité sociale.

Les points forts : (NR)

Les difficultés rencontrées : (NR)

Les perspectives pour l'action :

- Ce type de projet sera intégré dans le projet famille pour 2008. Il s'agit de le mettre en cohérence avec la démarche globale engagée sur le quartier.

Les principaux partenaires financiers du CUCS :

- Etat : 3.680 €, soit 65% du coût total de l'action

Coût total de l'action : 5.660 €

SEMAINE MULTICULTURELLE - (NA) CENTRE JACQUES TATI

Moyens humains de l'association :
 - 170 bénévoles
 - 13,18 salariés ETP

**Budget de
l'association : (NR) €**

Diagnostic :

- Des populations d'origines culturelles différentes et nombreuses sur le quartier.
- Un manque d'évènements culturels sur le quartier.
- Un lien social qui a du mal à se développer.

Objectifs de l'action :

- Sensibiliser les populations aux problèmes de nutrition dans le monde.
- Créer du lien entre les différentes communautés du quartier.
- Impliquer les partenaires du quartier.

Le public et le territoire : les partenaires du quartier, les habitants dont ceux d'origines culturelles différentes.

- Quartier CUCS
- Quartier hors CUCS

La mise en oeuvre : 3 manifestations (17, 20, 24 novembre) se déroulent au centre J.Tati : une représentation théâtrale « le voyage extraordinaire d'un commercial ordinaire » qui aborde les questions de commerce équitable et international, un « repas insolent » pour aborder les questions liées à la mondialisation (jeux de rôles) et une soirée festive animée par le groupe roumain « trio Dobrin » où chaque participant apporte un plat qui est partagé.

Indicateurs : (prévisionnel)

- Nombre de participants aux différentes manifestations.
- Nombre de publics cibles du quartier.
- Implication des habitants dans les temps d'échanges et d'organisation.

Evaluation :

- La représentation théâtrale : 50 personnes.
- Le repas insolent : 70 personnes.
- La soirée festive : 80 personnes.
- Le quartier se tourne vers l'extérieur et développe un esprit d'ouverture.

Les points forts : (NR)

Les difficultés rencontrées : (NR)

Les perspectives pour l'action :

- Cette manifestation va être poursuivie l'année prochaine avec une approche mieux ciblée pour impliquer les habitants d'origines étrangères du quartier.

Les principaux partenaires financiers du CUCS :

- Etat : 1.400 €, soit 28% du coût total de l'action

Coût total de l'action : 4.935 €

ANIMATION FAMILIALE ET PARENTALITE - (AR) CENTRE JACQUES TATI

Moyens humains de l'association :

- 170 bénévoles
- 13,18 salariés ETP

Budget de
l'association : (NR) €

Diagnostic :

- De nombreuses familles qui rencontrent des problèmes dans leur rôle éducatif.
- Des comportements d'enfants parfois difficiles.
- Des familles isolées avec beaucoup de familles monoparentales.

Objectifs de l'action :

- Accompagner les familles du quartier dans leurs difficultés éducatives.
- Permettre à des familles de sortir de leur isolement.
- Élargir les familles touchées au-delà de celles qui fréquentent déjà les structures existantes.

Le public et le territoire : les familles du quartier de Belle-Beille et en particulier celles qui rencontrent des difficultés dans leur rôle éducatif.

- Quartier CUCS
 Quartier hors CUCS

La mise en oeuvre : séjour familial en camping du 7 au 14 juillet à Saint Hilaire de Riez pour renforcer leur autonomie. A tout moment durant le séjour ont été privilégiées la communication entre les familles, l'autonomie et la convivialité (repas collectifs). Une soirée bilan a été organisée en octobre. Mise en place également d'animations (cirque, pique-nique...) sur différents îlots du quartier et proposition d'animations familiales impliquant des parents dans des animations avec leurs enfants avec une ouverture dans le cadre de la Charte Culture et Solidarité.

Indicateurs : (prévisionnel)

- Participation des familles (nombre, fréquence, assiduité, niveau d'implication, retours/actions).
- Soutien aux familles : nombre de demandes d'aides, accompagnements et résultats.

Evaluation :

- Le séjour a concerné 7 familles : 8 adultes et 21 enfants.
- Ce temps de vacances familiales a été bénéfique pour tous, parents et enfants. Toutes les familles ont participé aux animations proposées et aux soirées organisées par le camping.
- Les animations familiales : 60 familles participantes.
- La diversification des actions permet de toucher un nombre de familles important et d'horizons différents.

Les difficultés rencontrées :

La rencontre avec les parents reste toujours délicate.

Les perspectives pour l'action :

- Le développement des actions en direction des familles nécessite une cohérence pour assurer une dynamique constructive sur le quartier, un poste de coordination va être créé pour répondre à cet enjeu.
- Un renforcement du croisement des publics pour une mixité des groupes.
- Mise en place d'une réflexion sur les besoins non pris en compte.

Les principaux partenaires financiers du CUCS :

- Ville d'Angers : 3.980 €
- CAF : 930 €

Coût total de l'action : 23.025 €

LECTURES JOUEES, UNE COMPAGNIE AU CŒUR D'UN QUARTIER- COMPAGNIE MAP

Moyens humains de l'association :

- 4 bénévoles
- salariés ETP

Budget de l'association :
200.000 €

Diagnostic :

- Il ne peut exister d'humanité et de rapports humains dans une cité sans rêves et sans imaginaire. Monplaisir est reconnu pour être un quartier difficile de la Ville d'Angers, un « quartier sensible ».
- Les professionnels de l'éducation et de l'intervention sociale ont fait part d'un déficit de l'imaginaire chez une grande partie des enfants du quartier.

Objectifs de l'action :

- Permettre un accès à la culture aux habitants de Monplaisir.
- Valoriser, par une dynamique culturelle, le quartier de Monplaisir.
- Créer du lien social en réunissant des habitants autour de cette dynamique culturelle.

Le public et le territoire : les habitants du quartier de Monplaisir.

- Quartier CUCS
- Quartier hors CUCS

La mise en oeuvre : mise en place de lectures théâtrales, création des Tambouilles jouées trois fois par saison, visites théâtralisées du quartier et formes spontanées inventées en fonction des rencontres et des échanges avec les habitants.

Indicateurs :

- Visibilité, attractivité et appropriation du projet par les associations et les habitants du quartier.
- Le nombre de spectateurs / habitants et qualité des échanges à l'issue des représentations.
- Fréquentation et évolution de l'image du quartier auprès des spectateurs.

Evaluation :

- Les Tambouilles : fréquentation du public (du quartier comme de l'extérieur) en constante augmentation ; grande mixité du public.
- Avec les lectures théâtrales, public constant et grande qualité des échanges et débats.

Les points forts :

- Les tambouilles : forme artistique qui a permis une véritable rencontre entre tous les genres de public, et de très beaux échanges entre les publics et avec les artistes à l'issue des représentations.
- Soirées qui valorisent l'image du quartier pour les habitants et les spectateurs extérieurs au quartier.

Les difficultés rencontrées :

- Difficulté pour certains partenaires de se mobiliser.
- Difficulté à faire revenir l'intégralité du public des Tambouilles sur les autres spectacles et manifestations.
- Arrivée tardive des financements.

Les perspectives pour l'action : (NR)

Les principaux partenaires financiers du CUCS :

- Etat 25.000 €, soit 16% du coût total de l'action
- Ville d'Angers : 10.650 €, soit 6%
- CAF : 679 €

Coût total de l'action :
158.400 €

PASSEUR D'IMAGES- (AR) CINEMA PARLANT

Moyens humains de l'association :

- 10 bénévoles
- 2,37 salariés ETP

Budget de l'association :

108.100 €

Diagnostic :

- Manque de propositions d'activités cinématographiques à l'attention du public des quartiers.
- Besoins d'une sensibilisation à l'image, auprès des plus jeunes

Objectifs de l'action :

- Défense et la promotion du cinéma dans toute sa diversité artistique, culturelle et sociale
- Sensibilisation et une animation de qualité en direction des publics les moins favorisés

Le public et le territoire : jeunes allant jusqu'à 25 ans, le public varie en fonction des actions.

- Quartier CUCS
- Quartier hors CUCS

La mise en oeuvre : mise en place d'ateliers (réalisation court métrage...), de séances de cinéma plein air, de rencontres dans des cinémas, d'incitations tarifaires, et enfin dans le cadre de la coordination régionale, travail mené avec l'association Premiers Plans. Actions mises en place en avril, juin, juillet, août, octobre, novembre.

Indicateurs : (prévisionnel)

- Suivi des objectifs.

Evaluation :

- Autour des projections ont lieu de véritables fêtes de quartier (450 spectateurs), qui mobilisent beaucoup de bénévoles. Ce type de manifestations participe à la revalorisation du quartier.
- Les films choisis cette année ont eu un bon accueil de la part du public.
- 300 participants aux séances rencontres.
- 28 jeunes aux ateliers.
- Cette année, le nombre de bénéficiaires de l'incitation tarifaire a battu des records (845 jeunes -25 ans).
- Mettre en place des manifestations complémentaires et innovantes (classe image, ciné-goûters, ateliers de réalisations pour adultes, journées spéciales thématiques...).

Les points forts :

- La communication et la lisibilité de l'action s'améliorent d'année en année.
- Les relations avec les maisons de quartier sont un élément positif.

Les perspectives pour l'action :

- Reconstitution du dispositif Passeurs d'images et approfondissement de l'éducation à l'image auprès des publics des quartiers.

Les difficultés rencontrées :

- Difficulté à cerner les goûts des publics pour le choix des films pour les séances de cinéma en plein air.

Les principaux partenaires financiers du CUCS :

- Etat : 4.000 €, soit 20%
- Ville d'Angers : 5.500 €, soit 27%

Coût total de l'action : 19.916 €

PARENTS PARLONS-EN- (AR) L'ENFANT DANS LA CITE

Moyens humains de l'association :
- 7 bénévoles
- (NR) salariés ETP

Budget de l'association :
117.830 €

Diagnostic : (NR)

Objectifs de l'action :

- Favoriser les rencontres et les échanges entre parents notamment autour des expériences et des questions que suscite le statut de parent.
- Soutien dans ce rôle de parents, dédramatiser les situations du quotidien.

Le public et le territoire : parents du quartier de la Roseraie (*prévisionnel*).

- Quartier CUCS
 Quartier hors CUCS

La mise en oeuvre : groupe de parole mensuel de 8 à 8 personnes, uniquement des femmes. Axes abordés comme la qualité de vie dans le quartier, la question de la parentalité, la place de chacun, le lien dans la famille, les liens entre générations.

Indicateurs : (*prévisionnel*)

- Circulation de la parole.
- Permanence du groupe et effets observés dans le groupe et à l'extérieur.

Evaluation : (NR)

Les points forts : (NR)

Les difficultés rencontrées : (NR)

Les perspectives pour l'action :

- Suite au bilan fin 2007 il a été décidé de continuer cette action jusqu'en juin 2008 au rythme d'un rendez-vous mensuel.

Les principaux partenaires financiers du CUCS :

- Conseil Général : 1.400 €, soit 48% du coût total de l'action

Coût total de l'action : 2.900 €

ACCUEIL PARENTS/ENFANTS- (AR) LE JARDIN DE MOI Z'A NOUS

Moyens humains de l'association :

- 2 bénévoles
- 1,5 salariés ETP

Budget de
l'association : 12.730€

Diagnostic :

- Absence sur le quartier d'un lieu d'échanges parents /enfants autour d'ateliers manuels

Objectifs de l'action :

- Permettre une pré socialisation de l'enfant avant l'entrée à l'école
- Créer du lien social au sein du quartier
- Impliquer les parents
- Favoriser les rencontres inter générationnelles

Le public et le territoire : jeunes enfants, leurs parents, leurs grands-parents et leurs assistantes maternelles de tous milieux sociaux. Les bénéficiaires : 43 adhérents, 19 statuts particuliers d'assistantes maternelles, 2 bénévoles actifs.

- Quartier CUCS
- Quartier hors CUCS

La mise en oeuvre : les activités fonctionnent depuis 2003 (selon le projet). Le jardin de moi z'à nous favorise la pré socialisation en douceur du jeune enfant dans un cadre familial autour d'ateliers manuels divers, de chants, d'histoires. L'enfant âgé entre 0 et 4 ans doit être accompagné par un adulte référent. Des activités et des ateliers (peinture ...) sont proposées aux familles. Des informations variées sont également disponibles.

Indicateurs : (prévisionnel)

- Nombre de participants
- Nombre de nouveaux participants

Evaluation :

- (NR)

Les points forts : (NR)

Les difficultés rencontrées : (NR)

Les perspectives pour l'action :

- Développer au mieux pour accueillir les nouveaux habitants du quartier.

Les principaux partenaires financiers du CUCS :

- Ville d'Angers : 2.500 €
- DDASS : 3.500 €
- CAF : 1.715 €

Coût total de l'action : 9.452 €

ANIMATIONS FAMILIALES- (AR) MAISON POUR TOUS DE MONPLAISIR (MPT)

Moyens humains de l'association :
- 50 bénévoles
- 21 salariés ETP

Budget de l'association :
976.940 €

Diagnostic : (NR)

Objectifs de l'action : (prévisionnel)

- Contribuer à une meilleure communication entre parents et enfants.
- Favoriser des échanges entre les familles du quartier.
- Etre à l'écoute des demandes et besoins des enfants et des parents.

Le public et le territoire :

- Quartier CUCS
- Quartier hors CUCS

La mise en oeuvre :

Indicateurs : (prévisionnel)

Evaluation :

Les points forts :

Les difficultés rencontrées :

Les perspectives pour l'action :

Les principaux partenaires financiers du CUCS :

- CAF : 22.013 €, soit 27% du coût total de l'action
- CCAS de la ville : 14.326 €, soit 17% du coût total
- DDASS : 3.500 €, soit 4%

Coût total de l'action :
82.300 €

ANIMATION PIEDS D'IMMEUBLES- (AR) MAISON POUR TOUS MONPLAISIR

Moyens humains de l'association :

- 50 bénévoles
- 21 salariés ETP

Budget de l'association :

976.940 €

Diagnostic : (NR)

Objectifs de l'action : (prévisionnel)

- Proposer des activités aux enfants et aux jeunes du quartier non inscrits dans les structures officielles et ne partant pas en vacances, dans un objectif de prévention de la délinquance et de renfort de la parentalité.

Le public et le territoire : enfants et jeunes de 4 à 14 ans, parents. (prévisionnel)

- Quartier CUCS
- Quartier hors CUCS

La mise en oeuvre :

Indicateurs : (prévisionnel)

- Satisfaction et mode d'implication des usagers.
- Réunion de suivi et d'évaluation avec les partenaires.

Evaluation :

Les points forts :

Les difficultés rencontrées :

Les perspectives pour l'action :

Les principaux partenaires financiers du CUCS :

- Etat : 4.500 €, soit 56% du coût total de l'action
- Ville d'Angers : 4.000 €, soit 49%

Coût total de l'action :
8.012€

REPORTERS VIP- (AR) PREMIERS PLANS

Moyens humains de l'association :

- (NR) bénévoles
- (NR) salariés ETP

Budget de
l'association : (NR) €

Diagnostic :

- Manque de proposition d'activités cinématographiques à l'attention des jeunes des quartiers leur permettant d'approcher le Festival Premiers Plans d'Angers.
- Besoin de sensibilisation à l'image.

Objectifs de l'action :

- Créer une dynamique autour du cinéma en favorisant les échanges et les partenariats par l'implication des jeunes à un grand événement culturel.
- Permettre aux jeunes des quartiers d'être acteurs de la manifestation, leur permettre de découvrir le cinéma et l'audiovisuel européen, de rencontrer les professionnels du cinéma...
- Mettre en valeur les travaux des jeunes dans la mesure du possible pendant le Festival.

Le public et le territoire : jeunes de 10 à 25 ans des Maisons de Quartier d'Angers et du département.

- Quartier CUCS (32%)
- Quartier hors CUCS

La mise en oeuvre : démarches par le Festival auprès de partenaires et sponsors privés, mise en place de deux journées de formation pour les animateurs (sensibilisation à la lecture de l'image, initiations aux techniques multimédia...), signature d'une Charte de participation entre le Festival et les Maisons de Quartier, tournage des reportages, initiation au montage et post-production des reportages Vidéo et soirée de présentation et de mise en valeur des travaux réalisés. Le festival premiers plans a eu lieu du 19 au 28 janvier.

Indicateurs : (prévisionnel)

- Implication des équipes dans les différents ateliers (réalisation des reportages, participation aux réunions de travail, signature d'une Charte de participation entre le Festival et les Maisons de Quartier)
- Bilans avec les animateurs encadrant les équipes : analyse qualitative des réalisations et du déroulement de l'opération.
- Estimation de l'impact de l'opération sur le regard des images après la participation

Evaluation :

- 71 jeunes touchés et 26 encadrants.
- Bonne implication.
- Temps de formation apprécié.

Les points forts :

Les difficultés rencontrées :

- Difficultés liées au temps très réduit du festival et à la disponibilité des jeunes.

Les perspectives pour l'action :

- Reconduction de l'opération avec participation de d'autres structures plus éloignées d'Angers dans le département.
- Valorisation de toutes les réalisations dans le temps du Festival, réduction du temps consacré après le Festival, et clôture du projet avancée.
- Remise en place de la soirée de clôture de l'opération avec le double objectif de faire participer plus de reporters, et de toucher plus de publics.

Les principaux partenaires financiers du CUCS :

- Etat : 4.700 €, soit 36%
- Conseil Général : 1.990 €, soit 15%
- Ville d'Angers : 2.100 €, soit 15%

Coût total de l'action : 13.190 €

PARENTALITE- (NA) STRUCTURE OPERATIONNELLE POUR L'HARMONISATION DES OBJECTIFS DE SOCIABILITE (SOPHOS)

Moyens humains de l'association :
- 6 bénévoles
- 2,5 salariés ETP

Budget de l'association :
122.498 €

Diagnostic : (NR)

Objectifs de l'action :

- Amener les parents à donner du sens à la parentalité, clarifier la relation avec leurs enfants, reprendre confiance en eux, mieux cerner leurs responsabilités.
- Maintenir une dynamique de remise en question.
- Ouvrir le champ de réflexion sur le quotidien.

Le public et le territoire : parents en difficulté (prévisionnel).

- Quartier CUCS
 Quartier hors CUCS

La mise en oeuvre : travailler autour de la verbalisation pour donner du sens à l'histoire de la personne et notamment aux difficultés rencontrées dans son rôle de parents, en privilégiant ce travail au sein d'un groupe de 4 à 5 personnes, animé par 1 personne dont les qualifications et expériences se réfèrent à la psychologie, et à l'animation de groupe. L'approche tient compte des différentes origines culturelles des personnes pouvant composer ces groupes.

Indicateurs : (NR)

Evaluation : (NR)

Les points forts : (NR)

Les difficultés rencontrées : (NR)

Les perspectives pour l'action :

- Continuer à travailler à la mise en œuvre de partenariats notamment sur le quartier de Monplaisir et proposer sur ce quartier 2 types d'approche en groupe de l'accompagnement à la parentalité.
- L'association Médiation 49 souhaiterait pouvoir orienter des parents.

Les principaux partenaires financiers du CUCS :

Coût total de l'action : 13.950 €

PARTENAIRES CLUBS DSL- (AR) VILLE D'ANGERS DIRECTION SPORTS ET LOISIRS

Moyens humains de l'association :

- bénévoles
- salariés ETP

Budget de
l'association : €

Diagnostic :

- De nombreuses familles avaient des difficultés à acquitter le montant des licences sportives de leurs enfants, mettant ainsi en danger l'équilibre financier des petites associations de quartier.

Objectifs de l'action :

- Aider à l'acquisition d'une licence sportive.
- Favoriser les familles titulaires de la carte Partenaires.

Le public et le territoire : jeunes, de 6 à 18 ans, souhaitant s'inscrire dans un club de la ville d'Angers, dont la famille a un quotient familiale < ou = à 570€

- Quartier CUCS
- Quartier hors CUCS

La mise en oeuvre : de mars à décembre, gestion administrative des dossiers, communication auprès des allocataires par le biais de la CAF, promotion du dispositif auprès des jeunes, des familles et des partenaires.

Indicateurs : (NR)

Evaluation :

- 1079 bénéficiaires.
- Publics touchés correspondant aux publics ciblés.

Les points forts :

- Dispositif permettant aux jeunes de familles défavorisées d'avoir une pratique sportive structurée.
- Développe du lien social (lien entre les associations et les jeunes, lien entre la Direction des Sports, les clubs et les jeunes, intégration du jeune à la vie sociale du quartier).

Les difficultés rencontrées :

- Gestion administrative lourde.
- Pénalisation des associations du fait du versement décalé de la subvention correspondant à la prise en charge des 2/3 de la cotisation.

Les perspectives pour l'action :

- Maintien du dispositif sur l'année 2008.

Les principaux partenaires financiers du CUCS :

- Etat : 5.000 €, soit 5% du coût total de l'action
- Conseil Général : 5.000 €, soit 5%
- Ville d'Angers : 47.613 €, soit 50%

Coût total de l'action :
93.919 €

FUTSAL- (AR)

ASSOCIATION DE LA JEUNESSE POUR L'ACTION ET LA CULTURE (AJAC)

Moyens humains de l'association :
 - 5 bénévoles
 - 0 salariés ETP

Budget de
 l'association : 2.330 €

Diagnostic : (NR)

Objectifs de l'action :

- Reconnaissance social des jeunes et moins jeunes. Les occuper le soir en leur proposant une activité sportive.

Le public et le territoire : personnes de 23 à 45 ans

- Quartier CUCS
 Quartier hors CUCS

La mise en oeuvre : activité sportive de foot en salle, 2 soirs par semaine (vacances compris) avec une trentaine de personnes.

Indicateurs : (prévisionnel)

- Nombre de participants.
- Age des participants.

Evaluation :

- 37 bénéficiaires.
- Implication de plus en plus des participants, les adhérents demandent à ce qu'un club se crée.

Les points forts :

Les difficultés rencontrées :

Les perspectives pour l'action :

- Poursuite de cette action, trouver plus de créneaux en raison d'une forte demande.

Les principaux partenaires financiers du CUCS :

- Etat : 900 €, soit 33% du coût total de l'action
- Ville de Trélazé : 915 €, soit 33%

**Coût total de l'action :
2.705 €**

AIDE A LA PRATIQUE SPORTIVE- (NA) CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE TRELAZE

Moyens humains de l'association :

- bénévoles
- salariés ETP

Budget de
l'association : €

Diagnostic :

- L'accès à la culture et à la pratique sportive constitue l'un des objectifs prioritaires de l'orientation « Réussite et Continuité Educatives ».
- Des situations de non accès ou d'accès difficile au sport de jeunes de moins de 18 ans sont constatées (difficultés financières).
- Les clubs sportifs proposent régulièrement des méthodes « d'étalement » de paiement ; elles sont disparates d'un club à l'autre, difficiles à gérer pour le club, et pas toujours respectées par les familles.

Objectifs de l'action :

- Favoriser la pratique sportive des jeunes trélazéens issus de familles économiquement fragiles.

Le public et le territoire : jeunes trélazéens de moins de 18 ans dont le quotient familial est inférieur à 622 €

- Quartier CUCS
- Quartier hors CUCS

La mise en œuvre : aide financière pour le paiement d'une partie de la cotisation sportive, en fonction du quotient familial de la famille. Elle est accordée à la famille de manière indirecte, par l'intermédiaire du club sportif. Cependant, pour cette première année de mise en place, il a été décidé d'accorder les aides directement aux familles faisant la démarche au CCAS, pour éviter un alourdissement du dispositif.

Indicateurs : (prévisionnel)

- Nombre de jeunes concernés pendant la saison sportive.
- Degré d'implication des clubs sportifs.

Evaluation :

- 24 jeunes bénéficiaires.
- 13 enfants ont bénéficié d'une aide de 15%, 2 enfants d'une aide de 30%, 9 d'une aide de 50%.
- La majorité de ces familles n'étaient pas connues du CCAS auparavant.
- Les clubs ont été impliqués essentiellement dans la diffusion de l'information ; les 24 jeunes ayant bénéficié d'une aide font partie de 7 clubs sportifs différents.

Les points forts :

Les difficultés rencontrées :

- La mise en place de cette aide s'est faite de manière trop tardive par rapport au calendrier sportif : la majorité des familles avait déjà payé ou engagé une démarche d'étalement des paiements de la cotisation aux clubs sportifs.

Les perspectives pour l'action :

- L'aide sera poursuivie en 2008, avec une perspective d'augmentation du nombre de jeunes concernés.
- Une rencontre-bilan aura lieu avec les clubs sportifs au cours du 2^{ème} trimestre 2008, afin d'échanger sur la mise en œuvre de cette aide et des améliorations à lui apporter.

Les principaux partenaires financiers du CUCS :

- Etat : 300 €, soit 50% du coût total de l'action
- CCAS de Trélazé : 296 €, soit 50 %

Coût total de l'action :
596 €

ACTIVITES ARTISTIQUES ET CULTURELLES- (AR) CENTRE SOCIO CULTUREL DU BUISSON

Moyens humains de l'association :

- 12 bénévoles
- 2 salariés ETP

Budget de l'association :

111.970 €

Diagnostic :

- La commune de Trélazé est une ville où la population est disparate.
- Un manque d'interaction entre le public jeune et adulte.

Objectifs de l'action :

- Organiser des activités éducatives et stabilisantes.
- Permettre aux publics jeunes de prendre des responsabilités, de s'engager dans un projet.
- Favoriser la mixité sociale à travers des relations humaines, collectives et intergénérationnelles.

Le public et le territoire : jeunes Trélazéens de 7 à 17 ans avec une attention particulière aux jeunes des quartiers Plaines/Petit Bois.

- Quartier CUCS
- Quartier hors CUCS

La mise en oeuvre : des ateliers hebdomadaires (théâtre et dessin) ont été mis en place tout au long de l'année avec une représentation théâtrale. Des contes portugais ont été préparés par le groupe théâtre ados et présenté au sein de la Médiathèque. L'association de parents d'élèves de l'école Dufour/Prévert a proposé aux jeunes de représenter le conte portugais lors de la fête de l'école en juin devant les élèves et les parents. Une institutrice de l'école de la Maraîchère a souhaité revisiter le conte d'Arthur et les chevaliers de la table ronde avec sa classe. L'animatrice théâtre est ainsi intervenue au sein de la classe.

Indicateurs : (prévisionnel)

- Implication des jeunes aux ateliers.
- Nombres : participation du public des quartiers plaines/petit bois.

Evaluation :

- 372 personnes ont participé à l'action.
- Une participation assidue des jeunes aux différents ateliers tout au long de l'année.
- Une implication des jeunes à la préparation et à la réalisation des actions.
- Des échanges très instructifs lors des rencontres avec les portugais.

Les points forts :

- La transition entre le Contrat Ville et le CUCS a permis aux administrateurs de l'association de réfléchir en lien avec le référent de la politique de la ville de Trélazé à une orientation nouvelle de nos actions.

Les perspectives pour l'action :

- Accentuation des actions auprès du public cible au travers d'ateliers de sensibilisation en travaillant en amont avec les associations de quartier.
- Ouverture des ateliers vers l'extérieur, notamment auprès des personnes âgées

Les difficultés rencontrées :

Les principaux partenaires financiers du CUCS :

- Ville de Trélazé : 7.350 € soit 32% du coût total de l'action
- Etat : 4.200 €, soit 18%
- CAF : 4.365 €, soit 18%

Coût total de l'action : 23.335 €

PASSEURS D'IMAGES- (AR) CENTRE SOCIO CULTUREL DU BUISSON

Moyens humains de l'association :

- 12 bénévoles
- 2 salariés ETP

Budget de l'association :

111.970 €

Diagnostic :

- Inexistence de programmation cinématographique et intérêt de la population aux manifestations festives.

Objectifs de l'action :

- Permettre aux habitants de découvrir la créativité du cinéma.
- Sensibilisation aux différentes techniques cinématographiques.
- Susciter des échanges intergénérationnels.

Le public et le territoire : la population trélazéenne et en priorité les jeunes de quartiers.

- Quartier CUCS
- Quartier hors CUCS

La mise en oeuvre : l'action s'est articulée cette année autour de la thématique régionale « le portrait ». Le travail a donc été axé sur le continent Africain. Il a été mis en place deux séances rencontres, un atelier cinématographique (exercices théoriques et pratiques agrémentés d'extraits de films qui ont permis aux jeunes d'expérimenter des techniques cinématographiques et d'avoir un regard plus critique sur la construction d'un film), une politique tarifaire et une projection de film en plein air.

Indicateurs : (prévisionnel)

- Participation des jeunes, des parents et de la population à l'ensemble du dispositif.

Evaluation :

- 1.105 bénéficiaires.
- Un partenariat riche (Festival Cinéma d'Afrique, la Médiathèque de Trélazé, la Bibliothèque Départementale de Prêt et les associations locales).

Les points forts :

- Le dispositif « passeurs d'images » permet des rencontres insolites entre les personnes.

Les difficultés rencontrées :

Les perspectives pour l'action :

- Accent mis sur le travail de partenariat avec les structures trélazéennes en étant au plus près de leurs demandes et préoccupations.

Les principaux partenaires financiers du CUCS :

- Etat : 2.600 €, soit 16% du coût total de l'action
- Ville de Trélazé : 1.000 €, soit 6%
- CAF : 1.398 €, soit 8%

Coût total de l'action :
16.522 €

JAMAIS TROP D'ART- (AR) LEO LAGRANGE OUEST (LLO)

Moyens humains de l'association :

- 50 bénévoles
- (NR) salariés ETP

Budget de l'association :
5 445 308€

Diagnostic :

- Certains habitants méconnaissent encore aujourd'hui les différents événements culturels sur leur ville et autour de leur ville, mais également les espaces de culture.
- Et parallèlement une programmation culturelle de plus en plus riche et diversifiée, avec de nouveaux espaces culturels (la Médiathèque...)
- La composition de la population de Trélazé est d'origine diverse. Cette diversité culturelle fait partie désormais du patrimoine de Trélazé.

Objectifs de l'action :

- Informer, sensibiliser les publics aux événements culturels, et des espaces culturels de la ville et hors ville.
- Accompagner les habitants vers des espaces culturels et événements existants sur la ville de Trélazé et l'extérieur.

Le public et le territoire : tous les publics de Trélazé fréquentant les structures de loisirs. Public en provenance notamment des quartiers CUCS.

- Quartier CUCS
- Quartier hors CUCS

La mise en oeuvre : informations dans les différents halls des structures d'espaces sur les événements culturels de Trélazé et de l'agglomération. Accompagnement d'enfants sur les centres de loisirs avec visites d'espaces culturels. La plupart de ces sorties sont animées ou guidées de façon ludique par des professionnels. Enfin, découverte de différentes techniques d'expressions auprès d'enfants avec l'intervention d'artistes et animateurs et découverte d'artistes : (Picasso...).

Indicateurs : (NR)

Evaluation :

- Cette démarche suscite l'intérêt des enfants sur l'ouverture culturelle tant au niveau des expositions que sur des réalisations.

Les points forts :

- Les enfants sont demandeurs et sont intéressés.

Les difficultés rencontrées :

- Compte tenu des difficultés de déplacements les sorties se font principalement sur l'agglomération angevine. Cela oblige de prendre des transports coûteux (location de mini bus, car).

Les perspectives pour l'action :

- Continuer l'action pour découvrir d'autres artistes, d'autres œuvres, d'autres lieux culturels.
- Souhait d'impliquer davantage les familles dans cette démarche.

Les principaux partenaires financiers du CUCS :

- Etat : 1.750 €, soit 18% du coût total de l'action
- Ville de Trélazé : 1.750 €, soit 18%

Coût total de l'action : 9.873 €

EXPRESSION CREATIVE ET VOUS- (AR) LEO LAGRANGE OUEST

Moyens humains de l'association :

- 50 bénévoles
- 54 salariés ETP

Budget de l'association :

5 445 308€

Diagnostic :

- L'activité « arts plastiques » favorise la construction de l'individu.
- Si cette pratique est très présente durant la petite enfance à travers le graphisme, dès l'entrée en CP, elle est plus rare.
- La pratique des arts plastiques est très présente dans les structures de loisirs, de ce fait il est nécessaire d'alimenter les ressources des professionnels en rencontres et techniques de façon régulière afin de favoriser la qualité et la diversité des actions.

Objectifs de l'action :

- Favoriser l'expression des enfants et des parents habitant dans un cadre familial et social, à travers des rencontres et des pratiques artistiques et plastiques.
- Participer à l'épanouissement de l'enfant et de l'adulte à travers l'expression et la création plastique.
- Améliorer les relations parents.
- Favoriser l'information et la participation de l'adulte et de l'enfant à l'amélioration de son environnement proche par le biais de l'expression plastique.

Le public et le territoire : enfants et familles.

Quartier CUCS

Quartier hors CUCS

La mise en oeuvre : mise en place d'ateliers de quartier pendant les vacances qui permettent notamment aux personnes de mieux connaître des associations et les activités qu'elles mettent en place, de faire des arts plastiques et de valoriser ces créations dans certains endroits. Un atelier Gribouille Patouille en partenariat avec le relais des assistantes maternelles est mis en place. Enfin, un projet d'été est réalisé pour valoriser les richesses expressives et créatives des parents et des enfants durant l'été 2007 avec des veillées familiales autour d'ateliers, des spectacles familiaux, des temps d'expositions...

Indicateurs : (NR)

Evaluation : (NR)

Les points forts : (NR)

Les difficultés rencontrées : (NR)

Les perspectives pour l'action :

- Imaginer des ateliers d'échanges de savoirs parents/ enfants ou familles.
- Valoriser des dynamiques « gribouille patouille » dans un cadre centre social avec un public parents/enfants dépassant l'âge de 6 ans.
- Investir la place des familles dans le traitement des animations de proximité avec l'outil « art plastique ».

Les principaux partenaires financiers du CUCS :

- Etat : 2.100 €, soit 12% du coût total de l'action
- Ville de Trélazé : 2.100€, soit 12%

Coût total de l'action :

18.233 €

LES HABITANTS ONT DU TALENT- (NA) LEO LAGRANGE OUEST (LLO)

Moyens humains de l'association :

- 50 bénévoles
- (NR) salariés ETP

Budget de l'association :

5 445 308€

Diagnostic :

- Depuis plusieurs années Léo Lagrange porte des projets d'éveil culturel sur le territoire trélazéen. Cette participation a permis de mesurer chez les habitants un intérêt, du plaisir, et l'expression d'un savoir-faire.
- Ce constat s'est confirmé au travers d'une dynamique associative relayée par l'ouverture des deux centres sociaux.
- A cette dynamique, s'ajoute l'objectif des centres sociaux de porter la participation de l'habitant au cœur des projets.

Objectifs de l'action :

- Créer et renforcer du lien entre les habitants (le collectif)
- Valoriser l'habitant dans ses savoirs, savoir-faire (l'individu)

Le public et le territoire : tous publics.

- Quartier CUCS (80%)
- Quartier hors CUCS

La mise en oeuvre : un blog sur internet a été créé pour informer, recueillir des commentaires et faire un suivi des actions. Un outil participatif : le « théâtre forum » a été mis en place ainsi qu'un « stand animé » par des animateurs recensant les talents d'habitants. Avec la pergola itinérante (animation « caravane du PIJ » et « caravane P.I.J. et la médiathèque »), il s'agissait d'amener un projet d'éveil culturel, vers les populations les plus éloignées et de rendre l'information accessible de manière égale à tous. Enfin, les « pergola parc à jouer/ accueil » ont mis des jeux à disposition pour favoriser les liens entre les personnes. Ateliers et contes mis en place ainsi que temps thématiques d'échanges.

Indicateurs : (prévisionnel)

- Nombre d'habitants acteurs dans la menée d'ateliers, dans la présentation de créations, dans la préparation d'événements
- Nombre de participants présents lors des actions
- Niveau de participation : investissement, implication, transmettre, faire avec, suivi de projets, actions menées à terme

Evaluation :

- Bonne participation des habitants. Centaine de personnes pour la caravane. Environ 200 adultes et enfants pour les contes
- Valorisation des initiatives personnelles.
- D'autres habitants touchés : pas uniquement ceux fréquentant les activités de la DSP.
- Forte implication de tous les animateurs.

Les points forts : (NR)

Les difficultés rencontrées : (NR)

Les perspectives pour l'action :

- Questionner les notions de « bénévolat » et d'« engagement », avec des interventions dans le cadre des accueils de loisirs et des centres sociaux.
- Rapprocher des habitants de la médiathèque autour d'une formation conte.

Les principaux partenaires financiers du CUCS :

- Trélazé : 2.150 €, soit 11%
- Etat : 4.500 €, soit 24 %

Coût total de l'action :
19.123 €

A DEUX MAINS- (AR) LES MAINS VERMEILLES

Moyens humains de l'association :

- 25 bénévoles
- 0 salariés ETP

Budget de l'association :

15 050 €

Diagnostic : (*prévisionnel*)

- Les activités manuelles ne correspondent plus aux besoins exprimés par les 2 publics. Les jeunes souhaitent aller plus loin.
- Le partenariat avec la maison de retraite doit s'inscrire dans un vrai projet, où chaque public se retrouve.
- La valorisation des personnes, l'inter-génération, une dynamique de réseaux, invitent à formuler un projet autour de la solidarité, la citoyenneté.

Objectifs de l'action :

- Former des jeunes du territoire de Trélazé à l'accompagnement de personnes âgées.
- Faire émerger des solidarités inter-âges dans l'espace communal.
- Faire découvrir un milieu socioprofessionnel.

Le public et le territoire : jeunes de 14 à 18 ans. (*prévisionnel*)

- Quartier CUCS
- Quartier hors CUCS

La mise en oeuvre : mise en place pendant les vacances de sorties culturelles (expositions, théâtre, musée, cinéma...), sorties de loisirs (balades en bord de Loire, à Pignerolle...), 'activités de la vie quotidienne' (accompagnement des résidents lors d'ateliers de cuisine, de sorties au cinéma, de lecture, de gym...).

Indicateurs : (*prévisionnel*)

- Nombre de jeunes participants.
- Durée de l'investissement (nombres de jours).
- Nombre de résidents acteurs.
- Indicateur 'vivre ensemble' : respect des consignes par les jeunes...
- Indicateur 'citoyenneté' : mesurer le nombre de jeunes souhaitant s'investir dans la formation tuteur...

Evaluation :

- 21 jeunes et 60 résidents participent.
- Les jeunes portent un autre regard sur la personne âgée au quotidien.
- Les jeunes sont motivés : ils défendent le projet, ils sont relais avec les autres jeunes de la commune, en milieu scolaire, auprès des parents.

Les points forts :

- L'action permet de mettre en relation des jeunes trélazéens qui ne se fréquentent pas, ne se connaissent pas.

- Le résident a le plaisir d'être reconnu dans ce qu'il est d'unique.

Les difficultés rencontrées :

Les perspectives pour l'action : (*NR*)

Les principaux partenaires financiers du CUCS :

- Etat : 1.945 €, soit 31% du coût total de l'action
- Ville de Trélazé : 1.595 €, soit 26%
- CAF : 504 €, soit 8%

Coût total de l'action :
6 235 €

**CENTRE DE LOISIRS SPORTIF- (AR)
OFFICE MUNICIPAL DE SPORTS**

Moyens humains de l'association :

- 22 bénévoles
- salariés ETP

Budget de l'association :

229.951 €

Diagnostic :

- Des jeunes sont inoccupés pendant les vacances scolaires.

Objectifs de l'action :

- Adapter les rythmes d'activités des jeunes et de ce fait, lutter contre l'inactivité pendant les vacances scolaires en leur proposant des activités variés et adaptées en complément de celles de la DST Léo Lagrange.
- Développer ainsi les échanges intergénérationnels et interculturels.

Le public et le territoire : jeunes de 8 à 16 ans, licenciés ou non.

- Quartier CUCS
- Quartier hors CUCS

La mise en oeuvre : en avril, découverte des activités sportives pratiquées dans la Commune, initiation aux activités proposées par l'OMS et les animateurs sportifs de chaque club participant, associer le sport et le jeu, apprentissage et respect des règles du jeu et des règles sociales.

Indicateurs : (prévisionnel)

- Nombre et variété des participants à chacune des activités.
- Fréquentation des différentes animations.
- Respect des règles et ambiance des activités.

Evaluation :

- 125 bénéficiaires.

Les points forts :

- Diversité des participants aux activités.
- Bonne ambiance.
- Certains jeunes ont intégré un club sportif.

Les difficultés rencontrées :

Les perspectives pour l'action :

- Poursuivre cette action et proposer plus d'activités.

Les principaux partenaires financiers du CUCS :

- Etat : 600 €, soit 50% du coût total de l'action
- Ville de Trélazé : 600 €, soit 50%

Coût total de l'action : 1.200 €

ACTION EDUCATIVE PAR LE SPORT- (AR) OFFICE MUNICIPAL DE SPORTS

Moyens humains de l'association :

- 22 bénévoles
- salariés ETP

Budget de l'association :

229.951 €

Diagnostic : (NR)

Objectifs de l'action :

- Permettre au plus grand nombre quel que soit ses revenus, son âge, son origine sociale d'avoir une activité de loisir.
- Permettre aux clubs sportifs de poursuivre leur rôle essentiel dans l'animation des quartiers de la Ville, de continuer, par leurs activités, de créer du lien social (cohésion sociale) et d'accueillir le plus grand nombre de licenciés pour favoriser leur épanouissement.

Le public et le territoire : jeunes de 10 à 18 ans des quartiers de Trélazé et adultes de plus de 30 ans.

- Quartier CUCS
- Quartier hors CUCS

La mise en oeuvre : des activités sportives adaptées sont proposées aux jeunes en maintenant les cotisations à un prix modéré, la participation des parents au fonctionnement d'un club est favorisée et les jeunes et les adultes sont aidés afin qu'ils puissent accéder à des responsabilités dans l'administration d'un club : formation.

Indicateurs :

- Nombre de bénéficiaires.

Evaluation : (NR)

Les points forts :

- Nombre des participants en progression.
- Une rencontre intergénérationnelle.

Les difficultés rencontrées :

•

Les perspectives pour l'action :

- Poursuite du développement de l'accueil.

Les principaux partenaires financiers :

- Etat : 3.000 €, soit 67% du coût total de l'action
- Ville de Trélazé : 1.490 €, soit 33%

Coût total de l'action :

4.500 €

CYBERCENTRE- (AR) TERRE DES SCIENCES

Moyens humains de l'association :

- 10 bénévoles
- 11,94 salariés ETP

Budget de
l'association : (NR) €

Diagnostic :

- (NR)

Objectifs de l'action :

- Positionner le cybercentre comme un lieu ressources pour les associations et les porteurs de projet locaux.
- Développer de nouveaux usages de l'Internet et du Multimédia.
- Accroître le nombre d'associations utilisatrices du cybercentre.
- Développer les ressources pour des publics handicapés.

Le public et le territoire : habitants, demandeurs d'emploi, personnes en situation de handicap.

- Quartier CUCS (70%)
- Quartier hors CUCS

La mise en oeuvre : accompagnement des associations pour la réalisation de leurs projets, réalisation de sessions d'initiation pour le grand public, réalisation de séquences d'animation toute l'année.

Indicateurs : (prévisionnel)

- Questionnaires.

Evaluation :

- 17 associations ou structures bénéficiaires, 140 adhérents individuels.
- Baisse de fréquentation du public individuel (de plus en plus de ménages ont du matériel informatique à domicile).
- Les adhérents ne restent pas plus d'un an, une fois familiarisés au fonctionnement des ordinateurs.

Les points forts :

Les difficultés rencontrées : (cf évaluation)

Les perspectives pour l'action :

- Poursuite des actions.
- Développer de nouvelles actions en lien avec les structures du quartier.
- Nouer des relations plus étroites avec la médiathèque.

Les principaux partenaires financiers du CUCS :

- Trélazé : 9.300 €, soit 20% du coût total de l'action
- Etat : 8.150 €, soit 18%
- Conseil Général : 2.500, soit 5%
- ALM : 2.493 €, soit 5%

Coût total de l'action : 45.967 €

Emploi et Développement Economique

AUTO-ECOLE ASSOCIATIVE- GESTION DU STRESS - (AR) ASSOCIATION POUR LA FORMATION ET LE DEVELOPPEMENT DE L'INITIATIVE LOCALE (AFODIL)

Moyens humains de l'association :

- 41 bénévoles
- 19 salariés ETP

Budget de l'association :
712.520 €

Diagnostic :

- Sans Permis de conduire, il devient difficile aujourd'hui de trouver un emploi stable.
- Il permet de répondre à des offres d'emploi à horaires décalés, sur des lieux non desservis par les transports en commun...
- Beaucoup de personnes que nous accueillons (2/3) ont déjà démarré leur formation dans une auto-école traditionnelle sans résultat. Les échecs sont dus à des difficultés cognitives, mais également à des difficultés financières.

Objectifs de l'action :

- Mobiliser le jeune sur un projet : assiduité, apprentissage.
- Utilisation du "levier" Permis de conduire comme outil de mobilisation, de responsabilisation et d'insertion.
- Permettre à 22 bénéficiaires des différents quartiers CUCS d'Angers de se présenter dans de bonnes conditions au permis B.

Le public et le territoire : cours de code : groupe de 12 à 15 personnes maximum à raison de 12 heures de cours par semaine, préparation à l'examen du code de la route (ETG) avec des séries de code sur DVD et en condition d'examen (boîtiers de réponse électroniques, temps de réponses chronométré...). Au total, 90 h de formation théorique en moyenne. Mise en place de cours de conduite (30 heures de formation pratique par bénéficiaire).

- Quartier CUCS
 Quartier hors CUCS

La mise en oeuvre : 22 jeunes de moins de 26 ans en insertion habitant sur les quartiers CUCS.

Indicateurs : (prévisionnel)

- Evaluation régulière sur le code de la route + examen national.
- Evaluation régulière sur la conduite + examen national.

Evaluation :

- Aucune démission n'est à noter jusqu'à aujourd'hui.
- 10 bénéficiaires vont passer l'examen du code de la route durant le premier trimestre 2008.

Les points forts : (NR)

Les difficultés rencontrées :

Les perspectives pour l'action :

- Poursuite des différentes formations engagées.
- Dans le cadre d'une amélioration des parcours des bénéficiaires, une démarche qualité dispensée par la Fédération des Associations de la Route pour l'Education est entreprise. Elle a pour but d'améliorer : l'accueil, la formation, le suivi et la fin de parcours. Dans ce cadre chaque bénéficiaire a désormais un Formateur / Moniteur référent, qui suit le bénéficiaire en partenariat avec son prescripteur. Des indicateurs d'évaluation seront mis en place dès le début et tout au long du parcours. Cela permettra de mettre en évidence les progrès pédagogiques, les résultats d'examens, les indicateurs d'insertion socioprofessionnels...

Les principaux partenaires financiers du CUCS :

- Conseil Général : 10.350 €, soit 26% du coût total de l'action
- Etat : 10.043 €, soit 25%
- CCAS de la ville d'Angers : 10.000 €, soit 24%

Coût total de l'action : 40.293 €

CHANTIER D'INSERTION PCV- (AR)
ASSOCIATION POUR LA SAUVERGARDE DE L'ENFANCE ET DE L'ADOLESCENCE
(ASEA)

Moyens humains de l'association :

- (NR) bénévoles
- 358 salariés ETP

Budget de l'association :

2.465.636 €

Diagnostic :

- Les jeunes majeurs issus des quartiers sensibles qui n'ont ni qualification ni expérience de travail éprouvent des difficultés d'insertion socioprofessionnelle.
- La recherche d'emploi est chaotique voire désespérément infructueuse.
- Ils perdent confiance en eux-mêmes et se structurent dans des comportements et rythmes sociaux décalés qui les éloignent du monde du travail.

Objectifs de l'action :

- Rompre avec l'oisiveté en testant la capacité de travail.
- Élaborer un projet professionnel réaliste préparant l'après chantier.

Le public et le territoire : jeunes de 18-25 ans présentés par les éducateurs du service de Prévention Spécialisée de l'agglomération Angevine, la MLA, le PLIE, l'ANPE en butte à des difficultés d'insertion sociale et professionnelle et présentant souvent des troubles de la conduite, cumulant des difficultés personnelles, des problèmes de justice et un très faible niveau de formation.

- Quartier CUCS
- Quartier hors CUCS

La mise en oeuvre : mise en situation de travail des personnes dans le cadre d'une activité de production réelle, accompagnement socioprofessionnel et aide à la recherche d'emploi.

Indicateurs :

- (NR)

Evaluation :

- 44 bénéficiaires.

Les difficultés rencontrées :

Les points forts : (NR)

Les perspectives pour l'action :

- Poursuite de l'activité du chantier d'insertion sur 2008.

Les principaux partenaires financiers du CUCS :

- ALM : 37.500 €
- Etat : 20.000 €, soit 32%

Coût total de l'action :
Coût total de l'action : 513.890 €
 513.890 €

LUTTE CONTRE L'ILLETRISME - (NA) LIRE ECRIRE COMPTER (LEC)

Moyens humains de l'association :

- 12 bénévoles
- 14 salariés ETP

Budget de l'association :

679.978 €

Diagnostic :

- La dernière enquête de l'INSEE (2002/2005) indique que 9 % de la population est en situation d'illettrisme.
- Les causes de l'illettrisme sont souvent liées à la conjugaison de plusieurs facteurs tels que : échec scolaire, milieu socioculturel, environnement économique...
- Les conséquences de l'illettrisme sont donc pour les personnes : un manque d'autonomie, des difficultés d'insertion, l'absence d'estime de soi

Objectifs de l'action :

- Permettre à toute personne en situation d'illettrisme de se réconcilier avec les savoirs de base afin d'être plus autonome dans sa vie personnelle, sociale et professionnelle.

Le public et le territoire : public en situation d'illettrisme.

- Quartier CUCS
- Quartier hors CUCS (12%)

La mise en oeuvre : atelier de quartier "formation de base" privilégiant le partenariat de proximité et le lieu d'habitation de l'apprenant, alternance travail individuel et travail collectif : lecture, écriture, calcul, communication avec les supports de la vie quotidienne et professionnelle. Entrées et sorties permanentes.

Indicateurs : (prévisionnel)

- Nombre de personnes ayant fréquenté la formation.

Evaluation :

- 173 bénéficiaires.
- Taux de remplissage de 80 à 90% des ateliers.

Les difficultés rencontrées :

- Il n'est pas facile pour une personne en situation d'illettrisme d'évoquer sa difficulté par peur du jugement de l'autre. Un travail sur des représentations collectives de la personne illettrée doit en permanence être fait pour que l'on puisse toucher encore plus ceux pour lesquels la démarche est encore difficile, voire impossible

Les perspectives pour l'action :

- La lutte contre l'illettrisme connaît des difficultés de financement : une grande partie de l'action était financée dans le cadre du Contrat de Plan Etat Région, or pour 2008 ce contrat ne finance plus les actions politiques de la ville sur lesquelles l'association émerge. Une baisse des crédits illettrisme de 30% est annoncée, ceci viendrait mettre en péril l'équilibre des interventions sur l'ensemble des ateliers à Angers.

Les principaux partenaires financiers du CUCS :

- CAF : 9.420 €, soit 5%
- Ville d'Angers : 1.740 € soit 1%

Coût total de l'action : 176.535 €

ARBORICULTURE- (AR) MISSION LOCALE ANGEVINE (MLA)

Moyens humains de l'association :

- 49 bénévoles
- 62,48 salariés ETP

Budget de
l'association : (NR) €

Diagnostic :

- L'emploi saisonnier agricole peut constituer une étape importante dans un parcours d'insertion.
- Mais les personnes les plus en difficulté rencontrent des obstacles les empêchant d'accéder à ce type d'emploi (transport, difficulté se former à un travail nouveau...).

Objectifs de l'action :

- Mobiliser les publics visés et faire de la cueillette de pommes une étape dans un parcours d'insertion.
- Aider les publics jeunes et adultes demandeurs d'emploi à une autonomie.
- Soulever les freins à l'insertion professionnelle et sociale.

Le public et le territoire : jeunes demandeurs d'emploi issu de quartiers CUCS.

- Quartier CUCS
- Quartier hors CUCS

La mise en oeuvre : gestion des transports, accompagnement des publics dans les transports et sur les lieux des cueillettes, médiation jeune et employeur quand nécessaire, entretiens individuels en cours et en fin de parcours (bilans). Action qui a lieu de juillet à novembre.

Indicateurs : (prévisionnel)

- Nombre de jeunes participants.
- Perspectives à l'issue de l'action.

Evaluation :

- 85 personnes touchées.

Les points forts :

- Présence quotidienne du conseiller sur l'exploitation (rôle d'accompagnement et de médiation).

Les difficultés rencontrées :

- Deux employeurs ont proposé des postes contre cinq en 2006. Et sur ces deux employeurs, un n'a pas pu être retenu, son verger étant trop excentré et ne pouvant être desservi.

Les perspectives pour l'action :

- Mise en place d'un atelier en amont de la cueillette afin de mieux informer les futurs cueilleurs.
- Temps de formation à l'accueil du public pour les encadrants du verger.

Les principaux partenaires financiers du CUCS :

- Etat : 6.300 €, soit 23%

Coût total de l'action : 26.952 €

ANTENNES DE PROXIMITE- (AR) MISSION LOCALE ANGEVINE (MLA)

Moyens humains de l'association :

- 49 bénévoles
- 62,48 salariés ETP

Budget de
l'association : (NR) €

Diagnostic :

- Les jeunes domiciliés sur les quartiers CUCS rencontrent des difficultés qui constituent des freins importants à leur insertion professionnelle et sociale.
- Une offre de service de proximité doit être adaptée.

Objectifs de l'action :

- Favoriser l'insertion professionnelle des jeunes de 16-25 ans par la mise en place d'un accueil et d'un accompagnement personnalisé.

Le public et le territoire : jeunes de 16 à 25 ans non scolarisés.

- Quartier CUCS
- Quartier hors CUCS

La mise en oeuvre : présence permanente de professionnels de l'insertion sur les différents quartiers pour des temps d'accueil, des temps d'appui ponctuel et/ou des temps d'accompagnement renforcé, toute au long de l'année.

Indicateurs : (prévisionnel)

- Nombre de jeunes accueillis pour la première fois.
- Nombre de jeunes en contacts, nombre d'entretiens et de contacts.
- Nature des solutions mises en œuvre au cours de la période.
- Jeunes en situation d'emploi ou de formation à la fin de la période.

Evaluation :

- 3.879 jeunes avec contacts.

Les points forts :

- Les actions s'inscrivent dans un large partenariat.

Les difficultés rencontrées :

Les perspectives pour l'action :

- Poursuite des actions engagées.

Les principaux partenaires financiers du CUCS :

- Ville d'Angers : 110.000 €, soit 22%

Coût total de l'action : 499.228 €

PARRAINAGE- (AR) MISSION LOCALE ANGEVINE (MLA)

Moyens humains de l'association :
- 49 bénévoles
- 62,48 salariés ETP

Budget de
l'association : (NR) €

Diagnostic :

- Les jeunes de 16-26 ans sortis du système sans qualification professionnelle ou sans diplôme rencontrent des difficultés spécifiques d'accès à l'emploi.
- Ces difficultés peuvent être liées à leur faible niveau de formation mais aussi à leur milieu social, à l'image négative de leur quartier...

Objectifs de l'action :

- Faciliter l'accès à l'emploi des jeunes de 16-26 ans en les faisant accompagner par une personne bénévole, active ou retraitée, issue du monde de l'entreprise.

Le public et le territoire : jeunes de 16-26 ans sortis du système scolaire sans diplôme et qualification.

- Quartier CUCS
 Quartier hors CUCS

La mise en oeuvre : lorsqu'une opportunité de parrainage est détectée, la MLA propose un accompagnement à un jeune. Un parrainage dure en moyenne 6 mois au cours desquels le parrain et le jeune se rencontrent régulièrement. Le parrain peut apporter des outils et des techniques (préparation entretien recrutement, connaissance du monde professionnel, mises en relation avec d'autres professionnels...).

Indicateurs : (prévisionnel)

- Nombre de jeunes parrainés.
- Nombre de sorties positives.

Evaluation :

- Des parrainages ont pu démarrer mais pas avec le public jeune résidant dans les quartiers CUCS (38 jeunes entrés au titre de la subvention Etat et 14 au titre de la subvention ACSE).
- Une quinzaine de jeunes de quartiers CUCS sont en attente de parrainage.

Les points forts :

Les difficultés rencontrées :

- Pas de parrainages effectués au titre du CUCS.

Les perspectives pour l'action :

- Reporter sur 2008 les objectifs de 2007 au titre du CUCS, à savoir 20 entrées.

Les principaux partenaires financiers du CUCS :

- Etat : 10.490 €, soit 54% du coût total de l'action

Coût total de l'action : 19.520 €

SAVOIRS DE BASE- (AR) REGIE DE QUARTIER D'ANGERS (RQA)

Moyens humains de l'association :

- 26 bénévoles
- 92 salariés ETP

Budget de l'association :

3.123.232 €

Diagnostic :

- (NR)

Objectifs de l'action :

- Intégration sociale et professionnelle.
- Maintien dans l'emploi.

Le public et le territoire : les salariés.

- Quartier CUCS
 Quartier hors CUCS

La mise en oeuvre : cours de remise à niveau en partenariat avec le LEC, maîtrise des savoirs de base, formation aux techniques de nettoyage proposée aux agents. Sur toute l'année 2007 pour le LEC, sur cinq jours fin 2007 pour la formation techniques de nettoyage.

Indicateurs : (prévisionnel)

- Bilans réguliers avec les formatrices du LEC et de l'APTIRA afin d'apprécier l'évolution des salariés suite à la fixation d'objectifs individuels.
- Evaluation en début et fin de formation pour les formations techniques et validation des compétences acquises.

Evaluation :

- 30 bénéficiaires.

Les points forts : (NR)

Les difficultés rencontrées : (NR)

Les perspectives pour l'action :

- Renouvellement et poursuite de ces actions.

Les principaux partenaires financiers du CUCS :

- Etat : 3.600 €, soit 25%
- Ville d'Angers : 3.600 €, soit 25%

Coût total de l'action : 14.324 €

Prévention de la Délinquance et Tranquillité publique

ATELIERS SOCIOCULTURELS - (AR)

ASSOCIATION SOUTIEN DEVELOPPEMENT ACTION SOCIOCULTURELLE ET SPORTIVE DE LA MAISON D'ARRET D'ANGERS (ASDASCS)

Moyens humains de l'association :

- (NR) bénévoles
- 1,77 salariés ETP

Budget de
l'association : (NR) €

Diagnostic :

- Les personnes incarcérées sont d'âges différents, d'origines culturelles diverses, de classes sociales différentes, de niveaux scolaires hétéroclites, pour certaines illetrées.
- Nécessité de proposer des activités pour tous.
- Certains détenus ne veulent pas sortir de cellules quand d'autres ne souhaitent que cela.
- Nécessité de saisir l'occasion de leur incarcération pour les faire s'intéresser à ce que certains dehors disent « ne pas avoir le temps de faire ».

Objectifs de l'action :

- Scolarisation de la population indigente.
- Remise à niveaux.
- Accès aux diplômes.

Le public et le territoire : détenus hommes indigents originaires de quartiers CUCS et hors CUCS.

La mise en oeuvre : mise en place d'ateliers de poésie, de danse contemporaine animés par deux danseurs, arts plastiques, informatique, une conférence sur les règles du jeu en rugby par un entraîneur et arbitre fédéral du SCO d'Angers, trois stages de prévention et de secours civiques proposés par la Croix Rouge Française, constitution d'un jury de détenus au festival du scoop et du journalisme d'Angers, organisation de trois concerts de styles différents et étude de livres. Ces activités ont lieu toute l'année.

Indicateurs :

- (NR)

Evaluation :

- 72 personnes touchées.
- Taux de présence très élevé.

Les points forts :

- Les détenus illetrés ou en difficultés participent aux activités.
- Les détenus sont un public intéressant pour les concerts, conférences...

Les difficultés rencontrées :

- La participation des détenus reste liée à l'information (support papier) distribuée en cellule.
- Interventions dans deux petites salles.
- La parution hebdomadaire des listes de participants ne permet guère de souplesse pour remplacer un détenu par un autre.

Les perspectives pour l'action :

- Pouvoir maintenir les activités dans l'établissement et les enrichir par de nouveaux projets.
- Découvrir de nouvelles sources de financements pour des projets plus spécifiques comme la parentalité.

Les principaux partenaires financiers du CUCS :

- Etat : 11.680 €, soit 22% du coût total de l'action

Coût total de l'action : 53.080 €

PERMANENCE JURIDIQUE- (AR)
CENTRE D'INFORMATION SUR LES DROITS DES FEMMES ET DES FAMILLE
DU MAINE ET LOIRE (CIDFF)

Moyens humains de l'association :
 - 15 bénévoles
 - 6,4 salariés ETP

Budget de
 l'association : (NR) €

Diagnostic :

- Chaque acte de la vie quotidienne est régi par une loi, un décret, un règlement. Cependant, les citoyens ne bénéficient d'aucune formation de base dans le domaine juridique, et peuvent se trouver démunis lorsqu'ils se trouvent confrontés à des questions de cet ordre.
- La méconnaissance est source de fragilisation et donc susceptible d'exclusion

Objectifs de l'action :

- Rendre la règle de droit accessible à tout justiciable et prévenir les risques d'exclusion sociale.
- Aider la personne à prendre sa propre décision et améliorer la vie quotidienne des femmes et des familles, notamment celles des quartiers connaissant des difficultés spécifiques.

Le public et le territoire : tout public, les femmes et les familles en particulier.

- Quartier CUCS
 Quartier hors CUCS

La mise en oeuvre : une permanence d'accès au droit est réalisée un vendredi par mois, toute l'année (sauf en août). Elle informe dans les domaines juridique, de l'emploi, de la vie pratique et associative et de la santé.

Indicateurs : (prévisionnel)

- Typologie des personnes.

Evaluation :

- 57 personnes accueillies (87% de femmes, 67% en charge d'enfants, 50% ont 46 ans et plus, 25% vont de 36 à 45 ans, et 15% de 26 à 35 ans).
- 30% des demandes concernent des questions relatives à la famille, 22% des questions relatives au droit du travail, 35% des questions relatives à la procédure juridique et l'aide juridictionnelle, 7% des questions relatives aux violences notamment conjugales.

Les points forts :

Les difficultés rencontrées :

Les perspectives pour l'action :

- Cette action ne pourra pas être prise en compte dans le cadre du plan d'action du CUCS 2007-2009 de Trélazé à compter de 2008 et n'obtiendra donc pas de soutien financier. Plusieurs perspectives sont à envisager : soutien financier directement par la ville de Trélazé ou suppression de cette permanence avec éventuellement la présentation d'un nouveau projet qui pourrait s'inscrire dans les thématiques prioritaires et/ou orientations transversales du nouveau CUCS 2007/2009.

Les principaux partenaires financiers du CUCS :

- Etat : 700 €, soit 51%

Coût total de l'action : 3.332 €

LE DROIT ACCESSIBLE POUR TOUS- (NA) CONSEIL DEPARTEMENTAL D'ACCES AU DROIT DE MAINE ET LOIRE (CDAD 49)

Moyens humains de l'association :

- bénévoles
- 1 salariés ETP

Budget de l'association :

65.070 €

Diagnostic :

- (NR)

Objectifs de l'action :

- Permettre à tous d'obtenir une information et/ou une orientation sur l'ensemble de leurs droits.
- Rendre le droit accessible à tous.

Le public et le territoire : tout public, sauf pour les avocats qui reçoivent les personnes non imposables ou en situation de surendettement et les mineurs.

- Quartier CUCS
- Quartier hors CUCS

La mise en oeuvre : accueil de scolaires, avec animation autour de l'organisation judiciaire et des droits et devoirs du citoyen, droits et devoirs de l'enfant, les institutions dans la cité, visite du Palais de Justice, et approche des méfaits de l'alcool, le tabac, la drogue.

Indicateurs :

- (NR)

Evaluation :

- 481 personnes ont consulté des avocats.
- 72 personnes des notaires.
- 51 personnes pour les huissiers.
- 85 personnes pour la coordinatrice du CDAD.
- 14 classes (227 personnes) sont venues voir l'exposition

Les points forts :

Les difficultés rencontrées :

- L'accès aux permanences est gratuit et anonyme, la commune et le quartier des personnes rencontrées ne sont donc pas connus.

Les perspectives pour l'action :

- Pérennisation des actions déjà existantes et mise en place de nouvelles actions en partenariat avec la greffière de la MJD (simulation d'audience avec des mineurs, actions à destination des associations accueillant des publics défavorisés...).

Les principaux partenaires financiers du CUCS :

- Ville d'Angers : 6.000 €, soit 34%
- Etat : 2.000 €, soit 11%

Coût total de l'action : 17.524 €

CLASSE RELAIS PJJ- (AR) CLASSE RELAIS D'ANGERS

Moyens humains de l'association :
 - 0 bénévoles
 - (NR) salariés ETP

Budget de l'association : (NR) €

Diagnostic :

- (NR)

Objectifs de l'action :

- (NR)

Le public et le territoire : collégiens.

- Quartier CUCS
 Quartier hors CUCS

La mise en oeuvre : prise en charge de collégiens « décrocheurs » sur une période variable mais d'environ 12 semaines ; remotivation sur les apprentissages, réconciliation avec l'institution scolaire, mobilisation des jeunes sur un projet d'orientation.

Indicateurs : (prévisionnel)

- Nombre d'élèves réinsérés en collège.
- Nombre d'élèves orientés en formation qualifiante.
- Nombre d'élèves bénéficiant d'un suivi éducatif à l'issue de la classe relais.

Evaluation :

- 30 bénéficiaires.

Les points forts : (NR)

Les difficultés rencontrées : (NR)

Les perspectives pour l'action :

- (NR)

Les principaux partenaires financiers du CUCS :

- Etat : 3.600 €, soit 17% du coût total de l'action
- Conseil Général : 1.500 € soit 7%

Coût total de l'action : 21.088 €

MINEURS PRIMO-DELINQUANTS- STRUCTURE OPERATIONNELLE POUR L'HARMONISATION DES OBJECTIFS DE SOCIABILITE (SOPHOS)

Moyens humains de l'association :

- 6 bénévoles
- 2,5 salariés ETP

Budget de l'association :
122.498 €

Diagnostic :

- (NR)

Objectifs de l'action :

- Donner du sens à la sanction.
- Comprendre sa conduite, prise de risque ou passage à l'acte.
- Inscrire l'adolescent dans une réflexion de responsabilité individuelle et collective
- Mettre en œuvre une relation d'aide qui permette, au minimum, un début de clarification et de soulagement à une situation de souffrance psychologique.

Le public et le territoire : mineurs en rappel de la loi, relevant de mesures alternatives aux poursuites pour petites infractions : vol, violence, dégradations, alcoolisation. Les critères d'orientation sont définis avec les services de Monsieur Le Procureur de la République.

- Quartier CUCS
- Quartier hors CUCS

La mise en œuvre : travail autour de la verbalisation, dans le cadre d'un groupe restreint de 4 jeunes pour les 11-14 ans et de 5 à 6 jeunes mineurs pour les 15-18 ans dont les expériences au regard de la loi sont similaires. Animation du groupe par un psychologue ayant des compétences particulières pour la prise en charge des groupes ou par un animateur en Relations Humaines spécialisé dans la prise en charge des groupes.

Indicateurs :

- Typologie des jeunes touchés.
- Bilan qualitatif des mesures de responsabilisation.

Evaluation :

- 181 jeunes accompagnés dont 60 étant d'Angers.
- Les jeunes femmes orientées restent minoritaires (15%), la tranche des 15-18 ans est majoritaire (65% des orientations), 51% des mineurs sont au collège (ce qui ne correspond pas à leur âge).
- Les orientations pour violences, vols et dégradations sont équivalentes et représentent à elles trois plus de 85% du nombre total de mineurs.
- Après le rappel à la Loi avec le Délégué et suite à la mesure de responsabilisation, 94 % des mineurs reconnaissent la Loi comme légitime.
- La majorité des mineurs se saisit de cet espace de parole pour verbaliser sur ses difficultés (68 %).

Les points forts :

- Augmentation de 75% des orientations.

Les difficultés rencontrées :

Les perspectives pour l'action :

- Afin de prendre en compte la forte demande de 2007 et afin de mieux répondre aux attentes, un temps de travail sera organisé avec les délégués du procureur.

Les principaux partenaires financiers du CUCS :

- Etat : 7.200 €, soit 16% du coût total de l'action
- Ville d'Angers : 6.100 €, soit 14%
- C. G^{al} : 4.000 €, soit 9%

Coût total de l'action
44 800 €

Santé

JEUNES EN ERRANCE- (AR) ABRI DE LA PROVIDENCE

Moyens humains de l'association :

- 12 bénévoles
- 46,17 salariés ETP

Budget de l'association :
352.059 €

Diagnostic :

- Nombre important de jeunes sans domicile fixe en errance qui ne fréquentaient pas ou peu la Mission Locale Angevine.

Objectifs de l'action :

- Présence physique sur les lieux fréquentés par les jeunes en errance.
- Lever les freins nécessaires à une insertion professionnelle et sociale en concertation avec les partenaires.
- Optimiser le relais de façon concerté.

Le public et le territoire : jeunes de moins de 25 ans en errance en provenance de toute la France.

La mise en oeuvre : accroche sur les lieux fréquentés par les jeunes, accompagnement individualisé partagé renforcé avec la Mission Locale Angevine et les différents partenaires, relais concerté. C'est une action qui a lieu depuis 2002.

Indicateurs :

- (NR)

Evaluation :

- 135 jeunes touchés.

Les points forts :

- Connaissance des publics et des problématiques liées à l'errance.
- Partenariat complémentaire avec le Mission Locale et les différents partenaires.
- Réactivité du service.

Les difficultés rencontrées :

- Accès au logement difficile dû à la faiblesse ou au manque de ressources et flux important (135 jeunes).

Les perspectives pour l'action : (NR)

Les principaux partenaires financiers du CUCS :

- Etat : 9.271 €, soit 19% du coût total de l'action
- Conseil Général : 4.666 €, soit 10%

Coût total de l'action : 48.770 €

POINT D'ECOUTE PARENTS- ASSOCIATION ANGEVINE D'AIDE AUX TOXICOMANES ET A LEURS FAMILLES

Moyens humains de l'association :

- 0 bénévoles
- 20,17 salariés ETP

Budget de
l'association : (NR) €

Diagnostic :

- Face à des problèmes chez les jeunes, de conduites à risques notamment autour d'usages de drogues illicites pouvant entraîner des conduites addictives, un certain nombre de parents et/ou d'adultes se trouvent en difficulté et cherchent information, aide et soutien.

Objectifs de l'action :

- Soutenir les parents, aider leurs enfants confrontés à l'usage de produits.
- Permettre de donner sens au symptôme toxicomane dans la famille.

Le public et le territoire : parents, adultes en relation avec des publics essentiellement jeunes sous conduites à risques.

- Quartier CUCS
- Quartier hors CUCS

La mise en oeuvre : entretiens individuels ou semi-collectifs, groupes de paroles. Espace ouvert à toute personne confrontée de près ou de loin sur la question d'un usage.

Indicateurs :

- La poursuite des entretiens après le premier accueil.
- Le retour fait par les parents

Evaluation :

- 230 personnes reçues dans le cadre de l'accueil parents.
- Les familles consultent moins pour des demandes d'informations, de documentations.
- Les usages sont de plus en plus précoces.
- Les produits utilisés évoluent également.

Les points forts :

Les difficultés rencontrées :

Les perspectives pour l'action :

- Développer ce type de réponse en intensifiant l'articulation avec les autres organismes ou services de droit commun.

Les principaux partenaires financiers du CUCS :

- Etat : 3.750 €
- Ville d'Angers : 3.750 €

Coût total de l'action : (NR)

ANGERS ACTEUR DE SANTE PUBLIQUE- (AR) MAIRIE D'ANGERS DIRECTION SANTE PUBLIQUE

Moyens humains de l'association :
- bénévoles
- salariés ETP

Budget de
l'association : €

Diagnostic : (NR)

Objectifs de l'action : (prévisionnel)

- Participer à la prévention et à l'information pour le SIDA et les infections sexuellement transmissibles.
- Participer à la prévention des addictions et à la politique de réduction des risques.
- Intervenir auprès et avec les populations en situation de précarité et les personnes en souffrance psychosociale.
- Animer les collectifs santé sur les quartiers.

Le public et le territoire : concerne l'ensemble des quartiers de la ville d'Angers

- Quartier CUCS
- Quartier hors CUCS

La mise en oeuvre : distribution de préservatifs masculins et féminins, concernant les addictions et la réduction des risques création d'un guide de prévention du tabac, pour la précarité et la souffrance psychique interventions auprès des personnes, enfin, mise en place d'actions sur le quartier avec une formation adultes santé relais migrants, des actions diverses (forums santé), une formation premiers secours...

Indicateurs : (NR)

Evaluation : (NR)

Les points forts : (NR)

Les difficultés rencontrées : (NR)

Les perspectives pour l'action : (NR)

Les principaux partenaires financiers du CUCS :

- Etat : 5.000 €, soit 26% du coût total de l'action
- Ville d'Angers : 14.398 € soit 74%

Coût total de l'action :
19.398 €

COORDINATION ASV- (NA) CCAS TRELAZE

Moyens humains de l'association :

- (NR) bénévoles
- (NR) salariés ETP

Budget de
l'association : (NR) €

Diagnostic :

- Le volet santé du contrat cadre du CUCS Angers Trélazé et son agglomération a retenu comme orientation de mettre en œuvre un projet territorial de santé publique à travers le dispositif Atelier Santé Ville Angers-Trélazé.
- Afin d'être au plus proche des problématiques des habitants, chaque collectivité en assure la coordination et la conduite sur son territoire.

Objectifs de l'action :

- Une meilleure connaissance des situations de santé.
- Le renforcement des connaissances et de l'animation des acteurs.
- L'accès aux soins et à la prévention des publics vulnérables.

Le public et le territoire : les structures locales partenaires (institutions, associations, professionnels de santé...) et les habitants de Trélazé.

- Quartier CUCS
 Quartier hors CUCS

La mise en œuvre : coordination du dispositif ASV sur le territoire trélazéen. Choix du prestataire qui réalisera le diagnostic partagé commun Angers-Trélazé. Le Collectif Santé est l'instance d'animation de la thématique santé sur le territoire trélazéen. Les acteurs du champ de la santé et du social contribuent à la mise en place d'actions répondant aux besoins repérés du territoire. De ce fait, le collectif santé est le support local de l'ASV. Développement de la participation des habitants dans les instances ou le développement de projets. Repérage du réseau santé-social agissant sur le territoire et mobilisation sur des projets ou dans les instances. Cette action a lieu du 15 juillet au 31 décembre.

Indicateurs : (prévisionnel)

- Degré de réalisation des actions
- Objectifs prévus dans l'ASV

Les points forts : (NR)

Les difficultés rencontrées : (NR)

Evaluation :

- Les actions prévues au titre de l'année 2007 ont été menées à bien.
- D'autres actions en lien avec les objectifs du CUCS ont également été organisées.
- Les projets menés par les habitants trouvent leur place lors des Collectifs Santé.
- Des temps de présentation sont laissés aux acteurs locaux pour une meilleure connaissance mutuelle.

Etat : 12.198 €, soit 77 %

Les perspectives pour l'action :

- Poursuite des actions santé en lien avec l'instance locale.
- Début du diagnostic participatif.

Les principaux partenaires financiers du CUCS :

Coût total de l'action : 15.850 €

FORMATION ALCOOLOGIE- (NA) CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Moyens humains de l'association :

- bénévoles
- salariés ETP

Budget de
l'association : €

Diagnostic :

- La lutte contre les addictions et notamment l'alcool est un enjeu majeur sur le territoire de Trélazé, qui fait écho aux objectifs du CUCS et du PRSP.
- Les professionnels de l'accueil et du suivi du public trélazéen doivent parfois faire face à des personnes ayant des problèmes avec l'alcool, problèmes reconnus ou niés.

Objectifs de l'action :

- Prendre en compte les publics connaissant ces difficultés et agir en fonction du positionnement professionnel
- Enclencher une dynamique à long terme de lutte contre l'alcoolisme sur le territoire.
- La formation devait permettre aux participants d'acquérir des connaissances en alcoologie, d'ébaucher une réflexion sur les actions à mettre en place à long terme pour lutter contre l'alcoolisme...

Le public et le territoire : les professionnels de l'accueil et du suivi du public visé de Trélazé.

- Quartier CUCS
- Quartier hors CUCS

La mise en oeuvre : la formation s'est déclinée en 3 modules sur 6 jours (tronc commun aux professionnels de l'accueil et du suivi puis modules spécifiques), les 18 et 19 octobre, les 9, 16, 29 et 30 novembre. Ces modules portaient sur les représentations personnelles, sur les rôles et missions des professionnels face aux personnes en prise avec l'alcool, il y avait des témoignages d'anciens buveurs, un travail sur les situations rencontrées par les participants des exercices de communication...

Indicateurs : (prévisionnel)

- Nombre de participants.
- Typologie des participants.
- Dynamique du groupe.
- Mise en place d'une réflexion pour un plan d'actions sur la thématique alcool suite à la formation.

Evaluation :

- 20 bénéficiaires.
- Débats animés et riches.
- Seul le personnel salarié était présent.
- Les participants n'ont pas pu ébaucher une réflexion sur les actions à mettre en place à long terme pour lutter contre l'alcoolisme. Il est cependant prévu d'autres rencontres dès janvier 2008, pour atteindre cet objectif.

Les points forts :

- La gratuité a permis à certaines structures de détacher un salarié, ce qu'elle n'aurait certainement pas fait, si celle-ci avait été payante.
- La formation a permis d'enclencher une dynamique à long terme de lutte contre l'alcoolisme sur le territoire trélazéen.

Les difficultés rencontrées :

- Présence non assidue de quelques participants. Cela est sans doute le revers d'une formation gratuite.

Les perspectives pour l'action :

- La commission addictologie réfléchit actuellement à d'autres actions pour l'année 2008. Le partage d'un socle commun de connaissance sur la thématique est considéré comme un atout dans la mise en place d'actions partenariales. Un groupe d'échange de pratique va également voir le jour : les modalités de fonctionnement sont en cours de réflexion.

Les principaux partenaires financiers du CUCS :

- Etat : 7.867 €, soit 98% du coût total de l'action
- Ville de Trélazé : 200 €, soit 3%

Coût total de l'action : 8.067 €

FAIS MOI UN SIGNE- (NA) MAIRIE DE TRELAZE

Diagnostic :

- Afin de valoriser la personne handicapée et l'aider à « trouver sa place » dans la société des spectacles sont mis en place mettant en valeur à la fois la personne valide et la personne non valide .
- Une représentation de la chorégraphie « Fais-moi un signe » va avoir lieu sur Trélazé.

Objectifs de l'action :

- Rassembler sur scène plusieurs générations pour favoriser une expérience humaine, en fonction de ses possibilités physiques (personnes valides, personnes handicapées...) et quel que soit son âge.
- Valoriser chaque personne avec le fruit de la recherche.
- Prise de conscience de son corps.
- Acceptation du vieillissement et de la différence physique.

Le public et le territoire : tout public avec une attention particulière sur les personnes âgées et handicapées.

- Quartier CUCS
 Quartier hors CUCS

La mise en oeuvre : représentation de la chorégraphie « Fais moi un signe » mise en scène par Marie-France Roy. Ce spectacle où une quinzaine de danseurs valides et non valides évoluent sur scène, permet de briser les a priori sur le handicap et le vieillissement. Après la représentation, les spectateurs avaient la possibilité d'échanger avec la chorégraphe. La représentation a eu lieu le 13 octobre 2007.

Indicateurs : (prévisionnel)

- Nombre de spectateurs.
- Typologie du public.
- Qualité des échanges à la fin du spectacle.
- Dynamique partenariale pour monter le projet.

Evaluation :

- 150 spectateurs ont assisté à cette représentation avec présence de personnes handicapées.
- Les spectateurs ont pu échanger avec la chorégraphe à la fin du spectacle.

Les points forts : (NR)

Les difficultés rencontrées : (NR)

Les perspectives pour l'action :

- Continuer à valoriser la personne handicapée et informer le grand public sur le handicap.
- Un projet verra le jour en 2008 dans cet esprit avec un travail autour du sport.

Les principaux partenaires financiers du CUCS :

- Etat : 1.450 €, soit 100% du coût total de l'action

Coût total de l'action : 1.450 €

POURQUOI MOI ? - (NA) MAIRIE DE TRELAZE

Diagnostic :

- La lutte contre les addictions, et notamment l'alcool est une priorité sur le territoire trélazéen, et cet enjeu fait écho aux objectifs du CUCS et du PRSP.
- La ville de Trélazé, après avoir mené une action à destination des professionnels, a souhaité sensibiliser le grand public.

Objectifs de l'action :

- Amener les spectateurs à réfléchir sur le sujet de la dépendance à l'alcool et au lien de causalité entre isolement et addictions.

Le public et le territoire : habitants de Trélazé.

- Quartier CUCS
- Quartier hors CUCS

La mise en oeuvre : la problématique alcool a été abordée par le biais d'une pièce de théâtre, suivie d'un débat (le 14 décembre 2007). Cette pièce a été construite, en 2005, par un groupe d'habitants touchés par l'alcoolisme. Elle traite du sujet de l'alcool dans ses aspects environnementaux et sociaux. Un débat, à la fin de la représentation, a été animé par un médecin alcoologue de l'ADAMEL.

Indicateurs :

- Nombre de spectateurs.
- Typologie du public.
- Qualité et dynamisme du débat.
- Dynamique partenariale pour la mise en place de l'action.
- Meilleure connaissance du Collectif Santé auprès des professionnels et des habitants.

Evaluation :

- Une soixantaine de personnes a assisté à la représentation. Ce chiffre est moins important que prévu, de nombreuses manifestations ayant lieu en même temps sur le territoire.
- Les acteurs bénévoles, en majorité touchés dans leur parcours de vie par l'alcoolisme, se sont sentis valorisés.
- Le public est resté assister au débat et les échanges ont été riches.

Les points forts :

- Soutenue par les élus, cette pièce a été intégrée à la programmation culturelle de la ville de Trélazé afin de valoriser cette action et de dépasser le seul aspect « santé ».

Les difficultés rencontrées :

Les perspectives pour l'action :

- La lutte contre les addictions et plus particulièrement l'alcool reste une priorité de la ville de Trélazé. La commission addictologie continue de se réunir et réfléchit actuellement à des actions à mettre en œuvre en 2008.

Les principaux partenaires financiers du CUCS :

- Etat : 1.490€, soit 92 % du coût total de l'action

Coût total de l'action : 1.622 €

Habitat et cadre de vie

MOBILISATION DES LOCATAIRES - (AR) ASSOCIATION CONSOMMATION LOGEMENT CADRE DE VIE (CLCV)

Moyens humains de l'association :
- 153 bénévoles
- 6,5 salariés ETP

Budget de l'association :
186.100€

Diagnostic :

- En 2004, demande de soutien d'un groupe d'habitants du quartier des Justices, désirant continuer à animer un lieu d'échange en direction de tous les publics (plus particulièrement destiné aux personnes à petits revenus et/ou en situation d'isolement social).

Objectifs de l'action :

- Promouvoir la participation individuelle et collective des usagers dans leur Cadre de vie.
- Développer la responsabilité des personnes.
- Leur permettre d'accéder à leurs droits
- Les aider dans la résolution de litiges de la vie courante.
- Soutenir le lien social et permettre de rompre l'isolement de certaines personnes en difficultés.

Le public et le territoire : tout habitant du quartier des justices, plus particulièrement locataire du parc social et ayant de petits revenus.

- Quartier CUCS
 Quartier hors CUCS

La mise en oeuvre : soutenir l'implication des habitants et des bénévoles (mise en place de réunions à la demande des locataires, rédaction de documents d'information et de synthèse, de courriers et de tableaux), coordonner les actions logement, faciliter la circulation et la transmission des informations.

Indicateurs : (prévisionnel)

- Fiches d'évaluations : organigramme bénévoles, tableaux récapitulatifs des actions par bailleur, tableau de recensement des réunions par secteurs, fiches de présences aux réunions de bénévoles.

Evaluation :

- 40 usagers touchés.
- Légère progression du nombre d'usagers : plus de familles touchées grâce notamment à des actions inter partenariales
- Implication de certains usagers à d'autres niveaux dans la vie du quartier (Commission animation du CLAQ des Trois Mâts)

Les points forts :

- Un bénévolat développé grâce à des habitants mobilisés.
- Une progressive implication des bénévoles dans les instances de représentativité sur leur quartier.
- Forte mobilisation des habitants.

Les difficultés rencontrées :

Les perspectives pour l'action :

- Continuer à structurer le fonctionnement du service, développer son activité et le nombre d'usagers et d'adhérents.
- Poursuivre le travail en partenariat et l'ouverture des usagers à la vie sociale et culturelle du quartier et de la ville.

- Développer l'accueil des locataires en difficulté, en recherche d'information ou désirant de l'aide pour résoudre un problème (individuel et collectif).

Les principaux partenaires financiers du CUCS :

- Etat : 10.500 €, soit 42% du coût total de l'action
- Ville d'Angers : 10.000 €, soit 40%

Coût total de l'action : 25.180 €

PAUSE COULEUR THE- (AR) ASSOCIATION CONSOMMATION LOGEMENT CADRE DE VIE (CLCV)

Moyens humains de l'association :

- 153 bénévoles
- 6,5 salariés ETP

Budget de l'association :
181.100 €

Diagnostic :

- Un manque de moyens pour l'entretien du linge.
- Désir de nombreux habitants du quartier d'avoir un service de proximité doté d'une laverie (enquête réalisée en 1999).
- Une population en grande difficulté sociale et professionnelle : repli sur soi, exclusion.

Objectifs de l'action :

- Rompre l'isolement.
- Développer la prise de responsabilités, l'implication des habitants au sein du service et du quartier.
- Bénéficier de services à prix réduits.

Le public et le territoire : 90% sont des habitants du quartier de la Roseraie (zone CUCS) à Angers.

- Quartier CUCS
- Quartier hors CUCS (20%)

La mise en oeuvre : lieu d'échanges et de convivialité, les adhérents ont pu participer aux diverses activités : laverie, coin convivial, couture, groupement de commandes, atelier cuisine, actions logement.

Indicateurs : (prévisionnel)

- Fiches d'évaluation, nombre de présences, nombre d'actions réalisées, nombre de participants.

Evaluation :

- Environ 160 familles adhérentes.

Les points forts :

Les perspectives pour l'action :

- Poursuite en 2008 du travail partenarial avec les associations et institutions du quartier.
- Souhait également de 'former' des bénévoles responsables qui pourraient s'impliquer davantage dans l'organisation générale du service de proximité.
- Début 2008, une nouvelle personne sera embauchée en Contrat d'Avenir pour remplacer les deux salariées en CAE.

Les difficultés rencontrées :

- La fin du contrat aidé de l'animatrice laverie fin 2007 a perturbé un certain nombre d'adhérents du service de proximité. La subvention du Conseil Général n'a pas évolué depuis 3 ans, ne permettant pas l'embauche d'un salarié.

Les principaux partenaires financiers du CUCS :

- Etat : 8.500 €, soit 12% du coût total de l'action
- Ville d'Angers : 14.000 €, soit 20%

Coût total de l'action :
68.661 €

GROUPE HABITANT BARATERIE- (AR) ASSOCIATION CONSOMMATION LOGEMENT CADRE DE VIE (CLCV)

Moyens humains de l'association :

- 153 bénévoles
- 6,5 salariés ETP

Budget de l'association :

186.100 €

Diagnostic :

- En 2004, demande de soutien d'un groupe d'habitants du quartier des Justices, désirant continuer à animer un lieu d'échange en direction de tous les publics mais plus particulièrement destiné aux personnes à petits revenus et/ou en situation d'isolement social.

Objectifs de l'action :

- Promouvoir la participation individuelle et collective des usagers dans leur Cadre de vie et développer la responsabilité des personnes, leur permettre d'accéder à leurs droits et les aider dans la résolution de litiges de la vie courante.
- Soutenir le lien social et permettre de rompre l'isolement de certaines personnes en difficultés.

Le public et le territoire : tout habitant du quartier des justices, plus particulièrement locataire du parc social et ayant de petits revenus.

- Quartier CUCS (70% issus des Justices/Saint Léonard)
- Quartier hors CUCS

La mise en oeuvre : animation de deux lieux conviviaux durant trois après-midi hebdomadaires par des activités manuelles mises en place selon le principe des échanges de compétences, avec des temps de discussion et d'information en fonction des demandes des usagers.

Indicateurs : (prévisionnel)

- Fiches d'évaluations : organigramme bénévoles, tableaux récapitulatifs des actions par bailleur, tableau de recensement des réunions par secteurs, fiches de présences aux réunions de bénévoles...

Evaluation :

- 40 usagers réguliers dont 8 adhérents CLCV / environ 70 familles touchées (légère progression du nombre d'usagers).
- Un public âgé en moyenne de 58 ans et non imposable.
- Plus de familles touchées grâce notamment à des actions inter partenariales.
- Implication de certains usagers à d'autres niveaux dans la vie du quartier.

Les points forts :

- Un bénévolat efficace qui se renouvelle.
- Un travail en partenariat plus développé.
- Des contacts plus réguliers avec les habitants de la Cité de la Baraterie.

Les difficultés rencontrées :

- Groupe plutôt âgé freinant peut-être la venue de personnes plus jeunes, personnes en situation de fragilité (sociale et psychologique) demandant un accompagnement parfois lourd pour les bénévoles.

Les perspectives pour l'action :

- Continuer à structurer le fonctionnement du service, développer son activité et le nombre d'usagers et d'adhérents.
- Poursuivre le travail en partenariat et l'ouverture des usagers à la vie sociale et culturelle du quartier et de la ville.
- Développer l'accueil des locataires en difficulté, en recherche d'information ou désirant de l'aide pour résoudre un problème (individuel et collectif).

Les principaux partenaires financiers du CUCS :

- Etat : 2.500 €, soit 60% du coût total de l'action

Coût total de l'action : 4.553 €

ANIMATIONS INTERCULTURELLES- (NA) ASSOCIATION DES HABITANTS DE MONPLAISIR

Moyens humains de l'association :

- 50 bénévoles
- 6 salariés ETP

Budget de l'association :
255.587 €

Diagnostic :

- Les familles d'origines étrangères ont un réel besoin d'être écoutées, accompagnées et orientées sur le quartier afin de lutter contre les exclusions et discriminations.

Objectifs de l'action :

- Lutter contre la discrimination et les exclusions des familles en difficulté d'intégration.
- Valoriser la mémoire de l'immigration-récits de vie.
- Favoriser l'accès des familles étrangères aux services publics de la ville d'Angers.
- Acquérir une compétence orale - Identifier son environnement social, économique et culturel.
- Prévenir l'échec scolaire - Accéder à la lecture littéraire - Développer la socialisation.

Le public et le territoire : 33% sont marocains, 25% algériens, 22% tunisiens, 7% africains, 7% turques, les 6% restants sont cambodgiens...

- Quartier CUCS
 Quartier hors CUCS

La mise en oeuvre :

Indicateurs :

- La fréquence des personnes reçues à l'accueil.
- La participation dans les divers ateliers et activités proposés, l'investissement des personnes au sein des différentes manifestations

Evaluation :

- 300 à 350 bénéficiaires.

Les points forts :

- Des femmes de tous horizons sont rassemblées, ce sont des moments forts qui permettent aux femmes de sortir, de partager et de se rencontrer et aussi de les valoriser.

Les difficultés rencontrées :

- Public précaire, en difficulté et parfois exigent.
- Le manque de régularité et d'assiduité dans certains domaines peuvent être parfois une barrière aux projets mis en place.

Les perspectives pour l'action :

- Poursuivre ces actions en 2008 pour un mieux vivre ensemble, lutter contre la discrimination et l'exclusion des familles en difficulté d'intégration, apporter une aide à la parentalité et prévenir l'échec scolaire.

Les principaux partenaires financiers du CUCS :

- Etat : 7.000 €, soit 100% du coût total de l'action

Coût total de l'action : 7.000 €

JOURNAL QUOI DE NEUF - (AR) CENTRE JACQUES TATI

Moyens humains de l'association :

- 170 bénévoles
- 13,18 salariés ETP

Budget de
l'association : (NR) €

Diagnostic : (NR)

Objectifs de l'action :

- Informer les habitants et les acteurs (les associations en particulier) pour favoriser leur implication dans la vie du quartier de Belle-Beille.
- Proposer un espace d'expression ouvert à tous : habitants, groupes, associations...
- Créer une dynamique en terme de lien social dans le groupe de rédacteurs et de distributeurs du journal.

Le public et le territoire : les habitants du quartier de Belle Beille.

- Quartier CUCS
- Quartier hors CUCS

La mise en oeuvre : parution de 4 numéros (au lieu des 6 prévus initialement), coordination d'un groupe de rédacteurs, liens avec les associations du quartier pour obtenir des articles, distribution des journaux par une quarantaine d'habitants du quartier.

Indicateurs : (prévisionnel)

- Expression du niveau de satisfaction des personnes.
- Nombre de journaux réalisés dans l'année.
- Nombre de rédacteurs et de distributeurs participants, leur régularité et leur degré d'implication
- Participation des lecteurs à des événements du quartier suite aux articles parus dans le journal.

Evaluation :

- Projet soutenu par la CAF qui a été repris par le centre, la transition s'est bien faite.
- Plusieurs habitants ont rejoint le groupe des rédacteurs.
- Le choix des articles est facilité par la charte du journal qui pose en cadre éditorial et déontologique.

Les points forts : (NR)

Les difficultés rencontrées : (NR)

Les perspectives pour l'action :

- Le journal sera poursuivi.

Les principaux partenaires financiers du CUCS :

- Etat : 5.610 €, soit 30% du coût total de l'action
- Ville d'Angers : 8.686 € soit 46%

Coût total de l'action :
18.664 €

ATELIER MEMOIRE- (AR) MAISON DE QUARTIER DES CAPUCINS

Moyens humains de l'association :

- 60 bénévoles
- 0,7 salariés ETP

Budget de
l'association : (NR) €

Diagnostic :

- Le projet mémoire est né de la demande d'habitants désirant garder la mémoire de leur quartier et de la volonté de l'association des Capucins souhaitant développer la vie associative et l'animation sociale et culturelle sur le futur grand quartier.

Objectifs de l'action :

- Accompagner l'évolution du quartier.
- Inviter à échanger.
- Faire émerger l'expression de chacun sur ce qui a fait l'histoire du quartier, sur l'amélioration de ce qui se vit aujourd'hui, et participer à la mise en œuvre du projet urbanistique du développement du quartier, en favorisant la mixité sociale.
- Se découvrir et affirmer une identité commune.
- Favoriser l'accueil des nouveaux habitants.

Le public et le territoire : tout public habitant dans le périmètre du plateau des Capucins.

- Quartier CUCS
- Quartier hors CUCS

La mise en oeuvre : production d'un livre de l'histoire du quartier raconté par ses habitants, production d'une expo-photo : « 50 portraits de quartier », projections débats autour du film « Changer, d'hier à demain ... », réalisation d'une plaquette par les enfants intitulée « Sur un plateau », et réalisation d'une plaquette « Ballades insolites dans les Hauts de St Aubin ». L'opération collecte de mémoire a été également à l'origine d'une fête du grand quartier. Enfin, un journal du quartier « Sur un plateau » est réalisé.

Indicateurs : (NR)

Evaluation :

- 300 enfants et 1000 adultes bénéficiaires.
- Les structures d'organisation de l'atelier mémoire : comité de pilotage... ont bien fonctionné sans défection de membres.
- L'atelier « rédacteurs du livre » a travaillé à un rythme soutenu.
- Les enfants de 2 CLSH et 3 écoles du quartier ont participé toute l'année, à des jeux, activités d'échanges avec les adultes, réalisations.
- Le film a été projeté auprès d'un bon millier d'habitants et fait l'objet de débats et le livre illustré a été acquis par 600 personnes à ce jour.

Les points forts :

- Des habitants de cultures différentes, de milieux sociaux différents, aujourd'hui, se disent bonjour, se respectent, se rencontrent dans des activités (encartage...).
- Des habitants échangent beaucoup plus facilement et beaucoup ont une attitude plus positive, voire active.
- Les habitants des 2 cités Verneau et Capucins ont constitué des groupes de travail et ont réalisé une « chartre du bien vivre ensemble » en prenant l'engagement personnel et public de changer leur comportement.

Les difficultés rencontrées :**Les perspectives pour l'action :**

- La 1^{ère} étape de collecte de mémoire et de restitutions est terminée.
- La manifestation de clôture de l'atelier mémoire le 22 décembre 2007 est la préfiguration de manifestations nombreuses à venir.
- Tous les habitants actifs dans cette démarche d'atelier mémoire forment un groupe soudé prêt à d'autres actions. La 2^{ème} étape d'accueil des nouveaux publics commence.

Les principaux partenaires financiers du CUCS :

- Etat : 8.000 €, soit 17% du coût total de l'action
- CAF : 2.000 €, soit 4%

Coût total de l'action :

6.481 €

JOURNAL- (AR) MAISON DE QUARTIER SAINT JACQUES ET SAINT NICOLAS

Moyens humains de l'association :

- 47 bénévoles
- 10 salariés ETP

Budget de l'association :

355.748 €

Diagnostic : (NR)

Le public et le territoire : l'ensemble des habitants du territoire Doutré – St Jacques – Nazareth.

- Quartier CUCS
- Quartier hors CUCS

La mise en oeuvre : rédaction et publication de trois éditions du Journal des Echos d'Outre Maine.

Indicateurs : (prévisionnel)

- Bilans trimestriels du comité de rédaction.
- Régularité des participants aux différentes étapes (encartage, distribution, rédaction).
- Statistiques annuelles.

Les points forts :

Objectifs de l'action :

- Permettre l'expression de tous les habitants du quartier.
- Etre un relais d'information entre les habitants, les associations...
- Faciliter la cohésion sociale et le lien social.
- Créer un sentiment d'appartenance à une unité géographique plus vaste qu'un sous-quartier.
- Valoriser et faire ressortir les potentialités humaines et sociales latentes sur le quartier.

Evaluation :

- 8500 foyers bénéficiaires.
- Le temps d'encartage et la distribution sont deux vecteurs de liens entre les habitants. Lors de l'encartage se côtoient en moyenne une trentaine de bénévoles.
- Ouverture vers les cités : le journal est très attendu et dans les cités, et que par ce biais il amène aux habitants une ouverture sur l'extérieur.

Les difficultés rencontrées :

- 2007 a été une année de transition avec le transfert de la coordination à la Maison de Quartier et à généré des difficultés d'organisation et de relations avec le Comité de rédaction du Journal, les professionnels de la Maison de Quartier et le Bureau de la Maison de quartier. Un comité de suivi devrait permettre en 2008 de régler les différents qui ont pu émerger.
- Sur le plan financier, un manque important d'encarts publicitaires a contraint l'association à reporter la publication du 4ème numéro en Janvier 2008.

Les perspectives pour l'action :

- Recherche de financements complémentaires.
- Permettre une plus large expression des habitants sur l'ensemble du territoire ainsi que celle des associations et organismes actifs.
- Mise en place d'un comité de suivi composé de membres bénévoles du journal, de membres du CA et des salariés de la Maison de Quartier St Jacques porteuse du projet.

Les principaux partenaires financiers du CUCS :

- Etat : 8.650 €, soit 76% du coût total de l'action
- CAF : 2.300 €, soit 20%

Coût total de l'action :
11.340 €

JARDINS EN PIEDS D'IMMEUBLE- (AR) REGIE DE QUARTIER

Moyens humains de l'association :

- 26 bénévoles
- 92 salariés ETP

Budget de l'association :

3.123.232 €

Diagnostic :

- Un quartier en ZUS, où les opérations de démolitions d'immeubles se succèdent et libèrent des grands espaces.
- Une réflexion a alors été menée sur les possibilités d'équipement et de fonctionnement qu'offraient ces espaces.
- L'idée de la mise en place de jardins collectifs a été initiée par un administrateur de la Régie, qui était alors élu municipal.

Objectifs de l'action :

- Favoriser l'implication concrète des habitants dans l'amélioration et l'entretien de leur cadre de vie et contribuer au respect de l'environnement.
- Développer le lien social en favorisant les rencontres et le partage de savoir-faire par l'intermédiaire d'un groupe d'habitants qui animent les jardins en pied d'immeubles.
- Favoriser le partenariat et préparer les habitants à la transformation du quartier Verneau-Capucins.

Le public et le territoire : habitants du quartier Verneau.

- Quartier CUCS
 Quartier hors CUCS

La mise en oeuvre : les jardins en pieds d'immeubles de Verneau sont composés de 11 parcelles individuelles et une collective pour le CLSH de la Maison de Quartier. Ils sont gérés par un salarié qui forme les habitants jardiniers à s'approprier l'espace et à acquérir un savoir-faire. L'adulte relais a également été l'animateur d'un groupe d'habitants qui a réalisé une charte du « mieux vivre ensemble » sous forme de calendrier 2008.

Indicateurs : (prévisionnel)

- Une réunion hebdomadaire avec la coordonnatrice territoriale de la Régie de quartiers d'Angers et l'adulte relais pour évaluer les actions menées.
- Réunion régulières organisées entre l'adulte relais et les habitants jardiniers.
- Réunion mensuelle avec le groupe d'habitants de la « charte du mieux vivre ensemble » et les partenaires.

Evaluation : (NR)

Les points forts :

Les difficultés rencontrées :

- Les 1^{ers} adhérents des nouveaux jardins rue Pelluau ont subi des dégradations et des actes de vandalisme à répétition sur leurs parcelles et une mauvaise entente entre habitants jardiniers s'est créée dès le départ de l'action.
- Les intempéries de l'été n'ont pas permis une bonne récolte de légumes pour l'ensemble des jardiniers.

Les perspectives pour l'action :

- Quelques transformations paysagères sont prévues sur les jardins ainsi que des moments de convivialité.
- Continuité de la mobilisation des habitants jardiniers sur les actions partenariales.
- Renouvellement des adhérents qui arrivent au terme des 2 ans d'activité.

Les principaux partenaires financiers du CUCS :

- Ville d'Angers : 10.693 €, soit 41% du coût total de l'action

Coût total de l'action : 26.055 €

PAUSE LAVERIE- (AR) REGIE DE QUARTIER D'ANGERS (RQA)

Moyens humains de l'association :

- 26 bénévoles
- 92 salariés ETP

Budget de l'association :
3.123.232 €

Diagnostic :

- Pas de laverie sur le quartier.
- Pas d'espaces pour étendre le linge dans les appartements.
- Taux important d'humidité dans les appartements nécessitant un équipement pour faire sécher le linge.
- Souhait d'avoir un espace convivial de proximité.

Objectifs de l'action :

- Tisser des liens sociaux entre les habitants en apportant un service de proximité pour les habitants à faible revenu.
- Créer des animations et développer des espaces d'apprentissages (couture...).
- Devenir acteur dans son quartier.
- Mettre en place un suivi approfondi de 5 familles contribuant à leur insertion sociale.

Le public et le territoire : habitants du quartier Verneau-Capucins, plus particulièrement les personnes isolées à faible revenus et ne possédant pas d'appareils ménagers pour l'entretien du linge.

- Quartier CUCS
 Quartier hors CUCS

La mise en oeuvre : service de lavage et séchage, espace de rencontres et d'écoute, mise en place d'apprentissages (repassage, couture, lecture, cuisine...), recherche d'une prise de responsabilité des usagers qui sont régulièrement sollicités.

Indicateurs : (prévisionnel)

- La fréquentation.

Evaluation :

- 112 usagers, 2210 passages en tout.
- 72% des usagers fréquentent la laverie pour sa partie conviviale (cafés...).
- Baisse du nombre de prestations réalisées (688 contre 738 en 2006).
- Participation active des usagers aux comités d'usagers et aux animations de quartier.
- Amélioration des outils de suivi : mise en place de « fiches usagers » permettant de mieux connaître les usagers.

Les points forts :

- Création d'un réseau de bénévoles référents.
- Reconnaissance des habitants de la laverie : respect du lieu, très peu de vandalisme.

Les difficultés rencontrées :

- L'animatrice du lieu a été à plusieurs reprises absente de son poste, ce qui a engendré de nombreuses fermetures.
- Des problèmes d'organisation se sont posés dès le début de l'année dans la gestion du service laverie : augmentation du nombre de rendez-vous non respectés et situations d'agressions qui ont déstabilisé et fragilisé à plusieurs reprises l'animatrice du lieu.

- Enfin, des personnes avec de nombreuses difficultés personnelles sont venues régulièrement les exprimer, ce qui a constitué un frein à la venue des adhérents.

Les perspectives pour l'action :

- Recrutement d'un(e) animateur ayant une bonne connaissance du quartier et des publics en difficultés (départ de l'animatrice actuelle).
- Soutenir le réseau de bénévoles créé en 2007 (formation, échanges de pratiques avec d'autres laveries associatives).
- Conforter l'intégration de l'équipement dans le grand quartier des « Hauts de Saint Aubin » : mieux communiquer sur l'existence de ce lieu afin de créer une mixité sociale.
- Recherches de financements pour l'achat de petites machines industrielles.

Les principaux partenaires financiers du CUCS :

- Ville d'Angers : 10.000 €, soit 29%
- Etat : 7.500 €, soit 22%

Coût total de l'action :
34.404 €
€

CAMPAGNE PROPRE ET AGREABLE A VIVRE- (AR) REGIE DE QUARTIER D'ANGERS

Moyens humains de l'association :

- 26 bénévoles
- 92 salariés ETP

Budget de l'association :

3.123.232 €

Diagnostic :

- (NR)

Objectifs de l'action :

- Sensibiliser les habitants à la propreté et à l'amélioration du cadre de vie de leur quartier dans une démarche citoyenne.
- Valoriser les métiers et le travail du quotidien réalisés par les salariés de la Régie de Quartiers sur les quartiers.
- Mobiliser les partenaires sur des actions citoyennes et engager une réflexion sur la propreté et le mieux vivre dans les quartiers.

Le public et le territoire : tous les habitants des quartiers CUCS.

- Quartier CUCS
- Quartier hors CUCS

La mise en oeuvre : actions d'animations et de sensibilisation autour du thème « mon quartier propre et agréable à vivre » pendant le mois d'avril se déroulent dans les 5 quartiers d'intervention de la Régie de Quartiers : « actions nettoyage de printemps », animation éducation canine, débat public, réalisation de fresques, visite des jardins,.....en partenariat avec les Bailleurs, Angers Loire Métropole, les associations de quartiers...

Indicateurs : (prévisionnel)

- Participation et implication dans la mise en place des actions.
- Meilleure connaissance de la Régie de Quartier et de ses objectifs.

Evaluation :

- 600 participants sur l'ensemble des actions.

Les points forts :

- Excellent travail d'équipe et partenariat actif.
- Prix sur la gestion de l'animal en ville décerné par l'AFIRAC (Association Française d'Information et de Recherche sur l'Animal de Compagnie).

Les difficultés rencontrées :

Les perspectives pour l'action :

- Poursuite et renouvellement de l'action en 2008 : la sensibilisation au respect de l'environnement et à l'amélioration du cadre de vie est plus que jamais d'actualité dans le paysage actuel de rénovation et réhabilitation urbaine.

Les principaux partenaires financiers du CUCS :

- Ville d'Angers : 3.500 €, soit 37%

Coût total de l'action : 9.470 €

1.2.3. REGIE- (AR) REGIE DE QUARTIER D'ANGERS (RQA)

Moyens humains de l'association :

- 26 bénévoles
- 92 salariés ETP

Budget de l'association :

3.123.232 €

Diagnostic :

- Demandes croissantes non satisfaites d'habitants qui déménagent ou souhaitent améliorer leur logement
- Ces demandes émanent très souvent d'un public isolé, aux faibles revenus ou encore sans aucun savoir faire ni équipé d'outils et dont le logement se dégrade peu à peu.
- Un public fragile, très isolé, sans lien avec la vie du quartier.

Objectifs de l'action :

- Participer et aider à l'entretien courant du logement sur des petits travaux de bricolage à domicile exigeant une faible technicité.
- Contribuer au maintien à domicile en rendant le logement agréable à vivre.
- Développer du lien social auprès d'un public isolé et/ou âgé.

Le public et le territoire : des personnes aux revenus modestes, isolées parfois, n'ayant pas les capacités physiques pour assurer l'entretien courant du logement.

- Quartier CUCS
 Quartier hors CUCS

La mise en oeuvre : interventions à domicile et sur rendez vous pour des petits travaux de bricolage nécessitant une faible technicité (nettoyage de vitres, petites réparations...) tout au long de l'année.

Indicateurs : (prévisionnel)

- Tableaux statistiques sur le public touché et l'évolution du service.
- Enquête de satisfaction auprès des usagers du service 1 fois par an.
- Bilan hebdomadaire avec l'intervenant et la coordinatrice des services de proximité.

Evaluation :

- 95 bénéficiaires, 153 factures représentant plus de 170 interventions.
- Majorité de personnes âgées demandeurs et nombre croissant de personnes à faible revenu, souvent même sous tutelle.

Les points forts :

- Développement continu du service.
- Reconnaissance des habitants.
- Un intervenant vecteur de lien social qui informe les habitants de la vie du quartier.

Les difficultés rencontrées :

- L'intervenant est de plus en plus amené à répondre à des demandes de travaux exigeant de la technicité et du temps (réparation de carrelage...).
- Les rendez-vous sont de plus en plus fixés à 3 semaines d'échéance, ce qui provoque de l'insatisfaction chez les usagers.
- La fin du contrat aidé (juin 2008) de l'intervenant qui a fidélisé une bonne partie des usagers et qui a développé son service depuis 1 an et demi pose des difficultés.

Les perspectives pour l'action :

- Le renforcement et développement du service par l'embauche d'une seconde personne.
- La recherche de financements dans l'objectif de pérenniser le poste du salarié.

- Le développement de nouvelles activités à la demande des usagers des quartiers, nécessitant plus de technicité et donc de formation.
- Une nouvelle campagne de communication.
- Prospection auprès des bailleurs afin de développer les services de portage à domicile qui sont rendus dans le cadre des réfections es ascenseurs

Les principaux partenaires financiers du CUCS :

- Ville d'Angers : 4.671 €, soit 25%
- Etat : 4.670 €, soit 25%

Coût total de l'action : 18.882 €

LUTTER CONTRE L'ISOLEMENT / LES HABITANTS RELAIS- (NA) ASSOCIATION CONSOMMATION LOGEMENT CADRE DE VIE (CLCV) TRELAZE

Moyens humains de l'association :

- 15 bénévoles
- 2,5 ETP

Budget de
l'association : 128.313 €

Diagnostic :

- Dans le cadre de l'ORU la Ville de Trélazé souhaite que la CLCV de Trélazé réponde à différentes problématiques logement, cadre de vie et environnement existantes sur la commune.
- Les situations de précarité, les difficultés sociales, familiales amènent les personnes à s'isoler du monde environnant (voisins – quartier – travail).

Objectifs de l'action :

- Accompagner les habitants à mieux vivre dans leur quartier, leur rue, leur immeuble (développer des liens sociaux de voisinage, les accompagner dans la résolution de problématiques liées au logement et à l'environnement, les accompagner dans la mise en valeur de leur territoire)
- Accompagner des habitants en situation de précarité à se réinsérer socialement (les sensibiliser au bien fondé d'une recherche d'emploi...)

Le public et le territoire : habitants de Trélazé. Personnes adultes présentant des difficultés d'insertion dans un groupe difficultés dues à l'isolement et à des fragilités (sociales, familiales, psychiques). Sur les personnes touchées, 20% habitent Angers ou dans des communes voisines.

- Quartier CUCS
- Quartier hors CUCS

La mise en oeuvre : activité permanente du 1^{er} janvier au 31 décembre. 1^{er} objectif : communication sur les voisins relais et identification de 7 personnes souhaitant le devenir, actions d'animation de territoire, accompagnement de locataires, observation des modifications de l'ORU, actions réalisées sur le thème de l'environnement. 2^{ème} objectif : jeux et échanges, temps d'information sur la vie du quartier..., travaux manuels, sorties, ateliers cuisine...

Indicateurs : (prévisionnel)

- Nombre de dossiers en accompagnement individuel
- Nombre de participants aux actions collectives
- Degré d'implication dans les actions, les réunions, les commissions

Evaluation :

- Les activités support ont permis à 103 habitants de quitter une situation d'isolement, de reprendre confiance en eux...
- Année 2007 : 221 personnes accueillies dont 50 professionnels. Sur les 171 participants, 12 ont moins de 18 ans, 78 sont âgés de 18 à 60 ans et 81 ont plus de 60 ans.

Les points forts :

- Dynamique du CSA Ginette Leroux.
- Bonne collaboration entre CLCV, élus et Toit Angevin.
- Des outils de communication renforcés (portes ouvertes, plaquettes, articles...).

Les difficultés rencontrées :

- Budgétaires (subventions sollicitées non perçues).
- Comment capter les personnes isolées ?
- Manque de bénévoles 'techniciens'.
- Difficile compatibilité entre le temps des institutions (réaliser un projet en un temps donné) et le temps de l'habitant (mobilisation et action).

Les perspectives pour l'action :

- Continuité des actions en cours.
- Accentuation sur l'animation de territoire, le logement et l'environnement.
- De nouveaux services sont demandés par les habitants en situation de précarité ou demandeurs d'emploi : accompagnement pour des démarches administratives dans les domaines du logement et de la consommation ; apprentissage de l'outil informatique.

Les principaux partenaires financiers du CUCS :

Coût total de l'action : 101.866 €

VIVRE SA VILLE- (AR) LEO LAGRANGE OUEST (LLO)

Moyens humains de l'association :

- 50 bénévoles
- (NR) salariés ETP

Budget de l'association :
5.445.308 €

Diagnostic :

- Les nombreux changements opérés sur la ville avec l'O.R.U continuent de modifier ou vont modifier profondément les repères et les usages de nombreux habitants.
- Pourtant informés lors de réunions publiques, associés dans le cadre des ateliers de l'avenir à certains de ces changements, il apparaît néanmoins que certains habitants restent éloignés de cette information.
- Les conséquences possibles sont un rejet de ces changements, un certain repli, une rupture avec des usages, des habitudes de rencontres etc...

Objectifs de l'action :

- Mutualiser les compétences, les informations, les initiatives portées par le triangle (habitants, élus, professionnels) concernant les évolutions du territoire (projets urbains).
- Appréhender les bouleversements vécus par les différents acteurs sur le territoire (usage, habitude, rythme).
- Accompagner les acteurs et soutenir les initiatives favorisant l'appropriation-connaître et disposer- de leur environnement.

Le public et le territoire : les 3 acteurs de la participation : les professionnels, les habitants et les élus mais également les enfants et leurs parents, les comités d'usagers des centres sociaux Jean Guéguen et Ginette Leroux, les habitants de Trélazé et les usagers des équipements Ginette Leroux et Jean Guéguen.

- Quartier CUCS
- Quartier hors CUCS

La mise en oeuvre : un travail sur la signalétique des lieux a été réalisé pour permettre aux usagers de connaître et de se repérer dans ces équipements. Pour le centre social. Ginette Leroux, les enfants ont pensé l'approche de l'équipement en se représentant dans un premier temps la notion de plan par rapport à leur propre habitat. Des dessins ont ainsi été réalisés et affichés dans le hall du centre social. Pour le Centre Jean Gueguen, une signalétique sur une thématique commune « la faune et la flore du territoire d'implantation » permettre à l'utilisateur de comprendre comment s'articulent ces trois fonctions

Indicateurs :

- (NR)

Evaluation : (suivi difficile à réaliser)

- Une vingtaine d'enfants touchés.
- Présence à géométrie variable du public
- Progressivement les professionnels des associations se sont imposés au détriment parfois des responsables et de bénévoles associatifs.
- Au-delà de l'expertise sur une question c'est la formation à la participation qui crée les conditions de l'engagement durable des habitants dans une instance.

Les points forts :**Les difficultés rencontrées :**

- La définition et la clarification des conditions d'une participation d'habitants à des actions peinent à se définir et donc à se vivre positivement.
- Par ailleurs, depuis 3 ans le groupe Espace Citoyen travaille à la mise en place de panneaux d'information. Leur souhait aurait été que la mise en œuvre plus rapide.
- Le fait que ce collectif ne soit pas constitué en association fait qu'il n'est pas autonome sur le plan budgétaire.

Les perspectives pour l'action :

- L'information sur les changements urbains profonds engagés par la ville doit rester une priorité en créant sur les mêmes actions ou différemment les conditions d'une information sur les réalisations et son incidence sur la vie quotidienne (question du tri avec container enterré, compost en pied d'immeuble, espace aménageable pour le tri dans son quotidien...mais aussi évolution de la mobilité, des espaces publics et récréatifs).

Les principaux partenaires financiers du CUCS :

- Etat : 11.800 €, soit 60%

Coût total de l'action : 19.645 €

SE CONSTRUIRE EN CONSTRUISANT- (AR) LEO LAGRANGE OUEST (LLO)

Moyens humains de l'association :

- 50 bénévoles
- (NR) salariés ETP

Budget de l'association :
5 445 308 €

Diagnostic :

- Avec le précédent Contrat de Ville, une maquette du quartier des Plaines a été réalisée. Depuis cette année, la maquette n'a pas évolué et se trouve aujourd'hui en réel décalage par rapport aux évolutions de l'O.R.U.
- La réalisation de la maquette avait permis aux habitants d'échanger entre eux et de s'exprimer sur leur vécu.
- Cette maquette a été utilisée à de nombreuses reprises et représente un outil concret apprécié de tous (habitants, élus, professionnels) pour visualiser les évolutions urbanistiques.

Objectifs de l'action :

- Permettre aux habitants de matérialiser l'évolution de l'O.R.U
- Favoriser l'échange libre entre les habitants sur la question de l'O.R.U
- Réaliser un outil pertinent sur l'évolution de l'O.R.U.

Le public et le territoire : tous les publics concernés physiquement par l'O.R.U., à partir de 14 ans.

- Quartier CUCS (90%)
- Quartier hors CUCS

La mise en oeuvre : des créneaux d'ateliers maquette ont été proposés aux jeunes avec la constitution d'un groupe identifié. Cet atelier a permis de recenser les différentes interpellations, les questionnements provenant des habitants sur l'O.R.U. Au cours de cette rencontre, les jeunes ont expliqué leur travail et ont accompagné les personnes présentes à se repérer. La maquette a réinvesti sa place au sein du C.S.A. Ginette Leroux.

Indicateurs :

- Nombre de participants à l'élaboration de la maquette
- Nombre de passage à l'atelier maquette
- Qualité des échanges entre habitants, avec le maquettiste, avec animateurs, avec l'urbaniste

Evaluation :

- 7 jeunes ont réalisé la maquette et 30 enfants et adultes étaient présents au goûter
- Une plus grande participation été attendue.
- Les échanges qui ont eu lieu ont été riches et les changements des quartiers sont perçus positivement bien que les chantiers occasionnent des désagréments.

Les points forts :

Les difficultés rencontrées :

- Sensibiliser et mobiliser les habitants sur ce type de projet (phase de réalisation, conceptualisation...), reste le point faible, alors que le sujet les intéresse.

Les perspectives pour l'action :

- concernant la maquette, il faudrait penser son exploitation sur différents espaces/ temps de la ville avec divers publics et accompagner cet outil par une communication technique, avec des habitants et professionnels qui l'interrogent régulièrement

Les principaux partenaires financiers du CUCS :

- Etat : 5.400 €, soit 53%

Coût total de l'action :
10.233 €

Citoyenneté

ATELIER RENCONTRE- (AR) FEDERATION DEPARTEMENTALE DES MALADES ET HANDICAPES (FDMH)

Moyens humains de l'association :

- 21 bénévoles
- 1 salarié en équivalent temps plein travaillé (ETP)

Budget de
l'association : 69.602€

Diagnostic :

- Augmentation du nombre d'adhérents avec de nouvelles situations de solitude et d'isolement de personnes malades et handicapées.
- Manque de lieux et d'activités adaptés au handicap et au regard de l'autre sur la personne. Plusieurs besoins sont identifiés : gagner en autonomie, reprendre confiance en soi, développer du lien social...

Objectifs de l'action :

- Favoriser le lien social et la citoyenneté grâce à l'atelier rencontres
- Développer l'autonomie de la personne en situation de handicap ou de maladie
- Développer la sensibilisation à la santé
- Développer l'intégration sociale et l'ouverture des personnes malades et/ou handicapées grâce aux partenariats et aux sorties culturelles.

Le public et le territoire : personnes malades et/ou handicapées, familles et amis de personnes malades ou handicapées, personne sensibilisée par le handicap ou la maladie.

- Quartier CUCS
 Quartier hors CUCS

La mise en oeuvre : action mise en place du 1er septembre 2007 au 31 décembre 2007 (*information de l'ordre du prévisionnel et non du bilan*). Accompagnement quotidien sous forme d'ateliers-rencontre, et manifestations ponctuelles en lien avec d'autres publics et partenaires tout au long de l'année.

Indicateurs : (prévisionnel)

- Fréquentation des ateliers : fiches de présence, relevé du nombre total de personnes (handicapées et bénévoles) se mobilisant pour les activités proposées

Evaluation :

- 108 adhérents.
- Investissement : ne cesse de progresser (augmentation du nombre d'adhérents).
- Nouvelles demandes de participation aux ateliers.
- Agrandissement de l'équipe de bénévoles.

Les points forts :

- Augmentation du nombre d'adhérents.
- Mise à disposition de nouveaux locaux par la Ville de Trélazé, qui ont entraîné une réorganisation du fonctionnement de l'activité, avec une ouverture journalière.

Les difficultés rencontrées :

Les perspectives pour l'action :

- Pérennisation de l'action quotidienne auprès des personnes malades et handicapées
- Soutien de la dynamique d'ouverture sur l'extérieur

Les principaux partenaires financiers du CUCS :

- Trélazé : 1.245 €, soit 9%
- Etat : 5.710 €, soit 40%

Coût total de l'action : 14.437€

ECHANGE ET PRATIQUES CITOYENNES- (AR) LEO LAGRANGE OUEST (LLO)

Moyens humains de l'association :

- 50 bénévoles
- (NR) salariés ETP

Budget de
l'association : (NR) €

Diagnostic :

- Un collectif d'habitants / élus / professionnels s'est mobilisé pour assurer des permanences d'écoute et de dialogues préventifs auprès des jeunes de la commune. Ces temps ont montré la nécessité d'établir des relations durables entre jeunes et adultes.
- Les dispositifs de concertation, de participation des habitants sont peu pratiqués par les jeunes, qui pourtant s'impliquent concrètement dans la vie de leur commune.
- Suite au diagnostic des centres sociaux, s'est développé la volonté d'imaginer des temps entre les habitants ; ainsi qu'ouvrir ses préoccupations aux secteurs petite enfance et enfance

Objectifs de l'action :

- Favoriser les échanges entre jeunes et adultes au travers de rencontres et de débats autour de problématiques sociétales.
- Développer des espaces temps de concertation avec les jeunes et les habitants afin de les associer davantage aux enjeux de la citoyenneté
- Faire vivre par la pratique les notions de civisme, de citoyenneté active en s'appuyant sur des démarches solidaires à une niveau local et/ou international.

Le public et le territoire : le public est originaire des quartiers Plaines et Petit Bois à hauteur de 67% (quartiers CUCS).

- Quartier CUCS
- Quartier hors CUCS

La mise en oeuvre : ces actions ont eu lieu tout au long de l'année 2007. De nombreux échanges, parfois intergénérationnels, entre personnes originaires de divers pays ont été réalisés sur les notions de citoyenneté, mais aussi sur leurs modes de vie, et leurs cultures. Echanges avec jeunes et habitants.

Indicateurs :

- Participation des jeunes et des adultes aux rencontres débats (nombre de jeunes, type de publics, tranches d'âges...)
- Fréquence des rencontres organisées
- Implication des publics dans les actions

Evaluation :

- 59 enfants et jeunes touchés, et 15 parents
- Les jeunes concernés se sont réellement investis en amont du projet

Les points forts :

- Les actions répondent aux objectifs.

Les difficultés rencontrées :

Les perspectives pour l'action :

- Poursuivre le projet Mali : avec un départ prévu en juillet 2008.
- Développer l'idée d'un Conseil Municipal de Jeunes
- Continuer le travail engagé par rapport au Chantiers de Jeunes Bénévoles, qu'ils soient locaux, régionaux... ou internationaux.
- Travailler sur l'idée de Jumelage en s'appuyant sur le vécu Trélazé/Valango
- Travailler sur l'idée d'une Pépinières Jeunesses 16/25 ans qui permettrait d'accompagner les projets de jeunes, notamment ceux développant les notions de Citoyenneté, Civisme, Solidarité....

Les principaux partenaires financiers du CUCS :

- Etat : 3.900 €, soit 27%
- Ville de Trélazé : 1.000 €, soit 7%
- C Gal : 1.050 €, soit 7%

Coût total de l'action : 14.437€